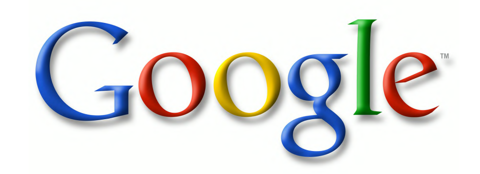
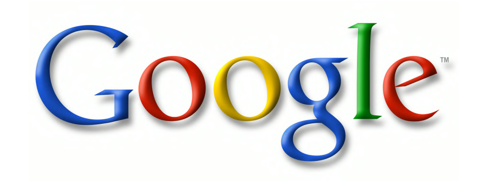



Google



SOUVENIRS
D'UN ÉMIGRÉ

à Monsieur Freslon _ avocat

au souvenir du Congrès d'Angers

l'auteur

SOUVENIRS

D'UN ÉMIGRÉ

DE 1797 A 1800.

PARIS
IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

1843

AVANT-PROPOS

Monsieur Étienne, ah ! ne m'imprimez pas !

C'est ainsi que commence et finit chaque strophe d'une pièce de vers de ce bon père Ducerceau, que l'on nous recommandait tant au collége des oratoriens de Juilly, quoiqu'il fût jésuite. Et moi je dis :

Monsieur Fournier, de grâce, imprimez-moi !

J'entends déjà plus d'une voix et même des voix amies, s'écrier : « Mais pourquoi « affronter le grand jour de l'impression ! « c'est donner sa mesure : c'est établir « soi-même son *huc usque.* » A cela je répondrai : Quand on est plus près de son quinzième que de son quatorzième lustre, qu'on a beaucoup vécu dans le monde, entretenu une correspondance nombreuse ; lorsque, sans compter bien des articles d'un grand dictionnaire biographique, on a publié plusieurs notices d'une certaine étendue, enfin jeté quelques morceaux dans des journaux et recueils périodiques, on a posé volontairement les bornes de son .... il faut bien dire *esprit*, car chacun a le *sien.*— Je ne me vante que de ma mémoire.

Chaque jour j'admire davantage cette

belle faculté de l'homme que Dieu met si souvent aux ordres de notre volonté, et qui ne s'arrête qu'à la vieillesse, quoique vers la fin de la vie on revienne facilement aux impressions, aux observations du premier âge. Après le plaisir si vif d'apprendre, il y a celui de se souvenir, et aussi le plaisir d'enseigner, d'*éclairer* quelques *dociles ignorances*. Nous disparaissons si vite de la terre! Heureux celui qui peut y laisser une trace honorable et surtout utile de son passage! Bon ou mauvais, ou médiocre, un livre survit à son auteur, dût-il rester le plus souvent sur les rayons d'une bibliothèque; mais enfin il existe : il rappelle quelque chose, et par suite, quelqu'un.

C'est une des maximes de La Bruyère que « il faut se dépêcher de rire, de peur

« de mourir sans avoir ri. » — Et moi, je pense qu'il faut se hâter de raconter ou d'écrire tout ce que l'on croit bon à transmettre, de peur de mourir sans avoir rien transmis.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je répète et imprime que quiconque est sorti de sa petite sphère de famille et de société, devrait recueillir ses souvenirs et les mettre par écrit, quitte à ne travailler que pour ses fils, pour ses neveux, pour ses plus intimes amis. Un vieillard (je crois que c'était Fontenelle) déclarait, à la fin de sa vie, être effrayé de *l'horrible certitude* qu'il rencontrait partout. Je suis effrayé, moi, de l'*horrible ignorance* qui se trouve, même dans ce foyer de lumière que l'on nomme Paris. Les faits de l'histoire contemporaine sont altérés ; les noms sont

estropiés, et l'on parle de ce qui s'est passé dans notre France, ou bien près de nous, depuis cinquante, trente, vingt, et *treize* ans, comme s'il s'agissait des pays et des temps qui ne nous sont qu'à peine connus.

J'ai beaucoup vu, beaucoup retenu. Eh bien! que d'années se sont écoulées depuis que je regrette ce que personne n'est plus là pour me dire, n'est plus là pour me répondre, lorsque j'interroge sur un passé encore tout rapproché de moi!

Quoique nous vivions sous le régime d'une démocratie débordante, luxuriante, exultante, jamais, je le pense, on n'a tenu autant à *la naissance*, aux titres; et pourtant jamais on n'a moins possédé les généalogies, les anecdotes modernes, les traditions de l'ancienne cour et de la haute

société. C'est pitié comme l'on confond, comme l'on dénature tout, en fait de désignation des familles, même les plus illustres, même les plus historiques de nos deux cent dernières années. A cet égard, les erreurs des historiens de profession sont bien autrement graves que celles des gens du monde; mais c'est au théâtre surtout, et dans les romans, dans les romans-feuilletons, fléau de notre époque, que l'on nous *fait* une France soi-disant *ancienne*, à laquelle je pourrais appliquer le dicton banal : *ni vu*, *ni connu*.

Je n'ai point écrit un livre : j'ai seulement fini par recueillir les bribes d'un journal de voyage. Depuis 1800, je l'avais revu de temps à autre, cherchant moins un travail qu'un amusement pour

mes loisirs de campagne. Et puis, plusieurs amis sont venus : ils ont voulu me persuader qu'il y avait dans mes pages diverses choses assez bonnes à publier ; et j'ai fini par céder, malgré l'inconvénient de me mettre en scène, de jeter un *moi* quelque peu audacieux, à la tête de mes lecteurs. Je n'affecte nullement ici la prétention de donner à qui que ce soit une instruction substantielle ; mais tout le monde n'a pas assisté à la révolution de Venise en 1797, à la chute de cette république qui *s'en allait* comme les rois *s'en sont allés* depuis. Bien des témoins de la plate et avilissante tyrannie bourgeoise du directoire français ont cessé d'exister. On a peu écrit, ce me semble, sur la vie des émigrés de classes différentes, mais qui tous sont restés reconnaissants pour

l'hospitalière ville de Hambourg, où j'ai vu, pendant quatorze mois, soit résider, soit passer, tant de personnages de nations diverses, dont plusieurs très-remarquables comme politiques, ou comme appartenant à la vie sociale dans un ordre élevé, ou enfin comme littérateurs, journalistes, etc., etc. Encore n'ai-je consigné mes souvenirs que sur un petit nombre d'entre eux.

Il ne me restait plus contre la tentative d'abandonner mes feuilles à la presse, que l'objection du style. Celui de nos jours est si animé, si vif, si *accidenté!* Quand il n'offre pas l'alternative d'une obscurité que l'on croirait quelquefois étudiée, ou d'un *brillanté* qui étouffe le naturel, il a tant de mouvement! il déplace tant d'idées! ne doit-il pas décou-

rager l'écrivain suranné, l'homme du monde qui ne sait *dire* que *simplement les choses simples*? Quoi qu'il en soit, si mon journal *quoquo modo script*us, plaît, ou du moins s'il intéresse, j'obtiendrai ce que l'on appelle dans la langue parlementaire, devenue, trop habituellement peut-être, la langue de nos salons, un *bill d'indemnité*.

Il est temps que je mette un terme à cette introduction, un peu longue, de mon opuscule. Je la finirai par une anecdote qui rentre dans mon sujet.

Je me trouvais, un matin, à Paris, vers 1812, chez Esmenard, le chantre de *la Navigation*, qui s'était créé sous l'Empire une espèce de puissance littéraire, et même, on ne sait trop pourquoi, politique. Un de ses visiteurs venait de lui

remettre une brochure : c'était un homme spirituel et qui se faisait bientôt connaître pour être *du métier;* mais il n'avait pas, à beaucoup près, l'attitude et le langage *d'un auteur à genoux dans une humble préface.* « Il est infiniment rare, « disait-il, d'avoir du génie : le talent « ne court pas les rues, mais on peut « avoir de l'esprit et du goût; on peut « même en avoir beaucoup. Je ne me « targue pas d'avoir du génie, ajoutait- « il en riant : je voudrais ne pas manquer « de talent. Ce dont je ne me défends nul- « lement et que vous trouverez ici, j'ose « l'espérer, c'est de l'esprit et du goût. »

Or, c'était une tragédie, celle qui avait pour titre Montmorency, et l'on sait si l'on y trouvait tout ce dont se vantait l'auteur dramatique, un tant soit peu gascon.

J'ai parlé tout à l'heure de ma mémoire : puisse-t-on avoir quelque confiance dans sa fidélité, et en reconnaître, par-ci par-là, le *bonheur*! Je ne me reprocherais ce que j'en ai montré dans cet écrit, que si j'entendais dire : « Vous au-« riez aussi bien fait de garder pour vous « et pour votre petit cercle de parents et « d'amis, vos richesses prétendues. » Je me le reprocherais surtout si l'on m'appliquait, mais dans un sens beaucoup moins philosophique que celui de notre abbé Delille, ce vers d'un de ses poëmes :

S'il est beau de savoir, il est bon d'ignorer.

SOUVENIRS
D'UN ÉMIGRÉ
DE 1797 A 1800.

HAMBOURG, 30 novembre 1798.

Nous étions au commencement de l'année 1792. J'étais fils de famille ; j'avais quelque vingt et un ans. On me dit un jour qu'il me fallait aller voir la belle Italie, et surtout fuir la révolution de France, qui devait infailliblement finir dans trois ou quatre mois, par la grâce de Dieu et des cabinets de l'Europe, tout prêts, assurait-on, à seconder l'ardeur chevaleresque des frères de Louis XVI et celle du descendant si digne du

grand Condé. Je pars et j'arrive par mer de Marseille à Gênes. La vérité est que je voyageais en partie pour mon instruction et en partie pour mon plaisir. Bientôt je fus retenu par le décret qui repoussait de leur patrie, sous peine de mort, tous les émigrés ou réputés tels.

J'avais d'abord eu pour compagnon, au printemps de la même année, un commandeur de Malte, mon parent, plus estimable qu'amusant, qui du reste joignait à l'avantage de la maturité celui de connaître déjà le pays et la langue. Je m'associai plus tard, mais sans lui, à des personnes qui voulaient tout voir, qui voyaient même très-bien. J'écrivais exactement mon journal, et m'étant fixé par circonstance dans l'état vénitien, à dater du troisième ou quatrième mois de 1793, je continuai jusqu'en 1797 à jeter sur le papier, jour par jour, mes impressions, mes remarques, sur tout ce qui avait excité mon attention et exercé le goût que j'ai naturellement pour observer. C'était à ma famille que je destinais cette espèce de compte-rendu, où j'avais résumé cinq

années passées loin d'elle; c'est encore à son intention que je vais tracer le tableau des quatre derniers mois de mon séjour au-delà des Alpes, et décrire la révolution de l'état vénitien dont je fus témoin, à mon grand déplaisir.

Je me trouvais à Venise lorsqu'un corps de troupes françaises en prit possession, au mois de mai 1797 : je puis donc, mieux que beaucoup d'autres, rapporter les changements opérés à cette époque dans la capitale et dans les villes de terre ferme qui dépendaient de son gouvernement avant le traité de Campo-Formio, par conséquent avant la dissolution totale de la république de Venise.

Le général Buonaparte et son armée étaient, depuis l'année 1796, en possession de la Lombardie autrichienne, ainsi que des légations ecclésiastiques comprises dans ce qu'on appelle l'état du pape. La conquête de Milan avait été le premier but du vainqueur qui, pour descendre des Alpes, n'avait éprouvé qu'une assez faible opposition des troupes austro-sardes.

Cette ville importante, une fois tombée en son pouvoir, était devenue pour toutes les parties de la belle et malheureuse Italie[1] un épouvantail, un foyer d'insurrection, s'avançant toujours de proche en proche.

Au milieu du bouleversement de plusieurs petits états voisins, l'état de Venise, si riche par son commerce et par son industrie aux XIVe et XVe siècle, et au commencement du XVIe, mais qui, depuis deux cents ans, ne jouait plus aucun rôle ni en Europe ni dans l'Italie[2] en particulier, se flattait, malgré sa faiblesse et la longue habitude qu'il avait de souffrir le passage des

1. . . . . cui feò la sorte,
Dono infelice di bellezza.. . . . .
Per servir sempre, o vincitrice, o vinta.
(*Voyez* le sonnet de Filicaja.)

N. B. J'avertis, une fois pour toutes, que les notes qui ne sont pas purement explicatives, sont, presque sans exception, postérieures au texte de ce journal et quelques-unes toutes nouvelles.

2. A peine en avait-on entendu parler durant ce long intervalle, lors du démêlé de la république avec la cour de Rome, de la prise de Candie et de la guerre qui précéda le traité de Carlowitz, en 1669.

armées ennemies sur son territoire, se flattait, dis-je, qu'il pourrait conserver la neutralité, bien résolu qu'il était de l'observer pour son compte très-exactement, soit avec les Français, soit avec les Autrichiens. A la vérité, il achetait des deux côtés les avantages attachés à la paix dont il jouissait provisoirement, en faisant des fournitures considérables dont le remboursement était assez incertain. Mais, tandis que la république prenait ses désirs pour ses espérances, l'esprit de révolte avait gagné trois villes, Bergame, Brescia et Crême. Vérone, plus rapprochée du chef-lieu du gouvernement et restée fidèle, avait plusieurs fois été traversée par les Français triomphants. Tout en poursuivant jusque dans les montagnes du Tyrol les troupes de l'empereur conduites par le général Beaulieu, ils venaient de s'emparer des châteaux forts qui dominent cette belle ville de Vérone. On n'était que trop fondé à s'attendre qu'il en résulterait des hostilités entre la nouvelle garnison et les Véronais, très-opposés pour la

plupart à l'esprit du républicanisme révolutionnaire. Le premier prétexte fut saisi pour les enlever à la souveraineté de *Saint-Marc*[1] et pour faire subir à leur patrie le joug de fer de la démocratie.

Le sénat vénitien venait, depuis les nouveaux troubles qui le menaçaient, d'envoyer à Buonaparte deux députés pris parmi ses propres membres, et il les avait chargés de demander respectueusement au général ses dernières volontés ; car, pendant la guerre, le plus faible est toujours obligé d'aller au-devant de la loi du plus fort. Ces députés s'occupaient de remplir leur mission, lorsque la petite guerre intérieure de Vérone parvint à son dernier période. En vertu d'un manifeste[2]

1. Le nom du patron de la république désignait la république elle-même, dans l'usage commun. Cette désignation est bien autrement noble que l'habitude d'appeler le peuple anglais *John Bull*.

2. Mallet du Pan avait reçu de l'ambassadeur anglais resté à Venise une copie des articles secrets convenus entre cette république et la France, avec des commentaires et notes, où il établissait que le général français n'avait tenu

publié le 14 floréal (4 mai 1797) à Palma-Nuova par le général en chef de l'armée d'Italie, manifeste qui ordonnait de traiter en ennemis tous les Vénitiens et de faire abattre partout le lion de Saint-Marc [1], le général Kilmaine ne tarda pas à se rendre maître de Vérone, au nom de la république française. Cette révolution entraîna celle de Vicence et de Padoue, villes plus voisines encore de Venise, en un mot l'envahissement de toute la terre ferme vénitienne. Les podestats préposés par l'ancien gouvernement n'attendaient pas l'entrée des troupes

aucune des conditions du traité. En conséquence, Mallet du Pan publia, à Paris, au mois de juin 1797, deux lettres où il révélait l'imposture des manifestes de Buonaparte contre Venise, ses trames dans le Bergamasque, dans le Bressan et le Véronais, sa duplicité, ses rapines, son ingratitude envers deux républiques (Gênes était l'autre) qui, à dater du jour où il avait passé le Pô, l'avaient cependant comblé de dons, fournitures, secours, etc., etc., lui et son armée. Ce fut en raison de cette publication que Buonaparte demanda au conseil souverain de Berne l'expulsion du publiciste genevois.

1. Voir le texte de ce manifeste dans les *Pièces Justificatives*.

pour leur céder la place, et l'organisation des municipalités du nouveau régime s'ensuivait dans chaque ville, aussitôt que les Français avaient paru.

On peut se figurer quelle était en ce moment la position de la capitale abandonnée à ses propres forces et menacée de tous côtés. Chacun connaît l'effet de la conquête française, ou si l'on veut de la possession prise sous prétexte d'alliance et d'amitié par les troupes républicaines de la France depuis 1792 : à peine un peuple a-t-il reçu dans son sein nos armées, que les nouveaux chefs qu'on lui donne, fidèles jusqu'alors, se déclarent tout à coup les plus grands ennemis de l'autorité renversée. Le sénat, qui déjà ne commandait plus qu'à la ville de Venise, sa résidence, ne voyait partout que des motifs d'inquiétude. Les provinces avaient cessé de communiquer avec cette autorité jusque là supérieure, autrement que par l'envoi de leurs proclamations révolutionnaires qui lui apprenaient que désormais elles ne voulaient plus re-

connaître sa suprématie. Ces proclamations étaient accompagnées de lettres ou d'ordres des généraux français, plus terribles encore pour les Vénitiens, car ils n'approchaient, disaient-ils, *qu'armés du fer de la vengeance!*

Après beaucoup de conférences ou de *consultes*, on prît, le 30 avril, au palais *ducal*, siége du gouvernement, une délibération dont l'objet était de convoquer extraordinairement le grand conseil (*maggior consiglio*), dépositaire du pouvoir souverain[1], comme pouvant, lui seul, prendre les mesures exigées par les circonstances. Les nobles qui composaient ce conseil s'assemblèrent, en effet, le 1er mai. On craignait que le peuple, très-attaché à Saint-Marc et à son doge, qu'il appelait *il principe* (le prince), et bien éloigné par conséquent de toute idée de révolution, n'entreprît de mettre opposition au changement qui n'était que trop

1. La souveraineté était dans le grand conseil, le gouvernement dans le sénat, l'administration dans les Quaranties, la police dans le conseil des Dix.

prévu : il en résulta qu'un appareil militaire inaccoutumé à Venise fut déployé tout autour du palais et sur la place Saint-Marc qui l'avoisine.

Tous les nobles étant réunis dans cette grande et belle salle du palais, où tant de faits honorables pour la république ont été retracés par le Tintoret, Véronèse, Bassan, etc., etc., le doge, Alvise Manin, prit la parole : tel qu'un souverain prêt à abdiquer sa couronne, il tenait à la main son bonnet ducal [1]. Voici la substance d'un discours qu'il prononça d'une voix émue et en même temps avec un air de véritable dignité.

« Pierre Gradenigo, en l'année 1297, concentra dans notre ordre seul l'autorité du grand conseil; le moment paraît être arrivé de la rendre à la nation entière. Si comme moi, messieurs, vous jugez nécessaire le sacrifice que je propose, vous sentirez aussi combien il peut devenir funeste à une grande portion

1. Espèce de corne qui rappelle la coiffure phrygienne.

des nobles qui jusqu'ici n'ont trouvé leur subsistance que dans les charges de l'état; mais votre justice leur assurera l'indemnité de leurs pertes, et moi je me trouverai trop heureux d'y contribuer de ma fortune personnelle.»

Dès que le doge eut fini de parler, on mit aux voix la proposition d'autoriser les deux sénateurs députés, dont j'ai fait mention plus haut, à traiter avec le conquérant de l'Italie, fût-ce même pour un changement de constitution, en cas qu'il l'exigeât. Cette proposition obtint plus de cinq cents voix contre sept contraires et quinze refus de voter. Tel fut le résultat du scrutin, seule forme de délibération consacrée dans le gouvernement et les magistratures de Venise. Dès qu'il fut connu, les nobles, jusqu'alors très-inquiets, très-agités, sortirent du palais ducal avec des visages plus sereins, et leur tranquillité se répandit assez généralement dans la ville; c'était l'effet d'une grande question décidée, d'un parti pris.

Alvise Mocenigo, noble d'une des plus illus-

tres familles, était nouvellement revenu de Vérone où, comme *podestat*, il avait eu souvent, pendant l'année qu'avaient duré ses fonctions, des relations avec Buonaparte. On jugea qu'il serait à propos de l'adjoindre à la députation. Il partit donc; mais, au bout de deux jours, il fut de retour à Venise avec ses deux collègues qui n'avaient pu atteindre le général ou obtenir une audience de lui. Le rapport qu'ils firent des dispositions qu'ils avaient trouvées sur leur route renouvela toutes les alarmes. La consulta, formée des conseillers du doge et des sages (*savii*, sorte de ministres), se prononça pour renvoyer au plus tôt les trois députés chercher de nouveau Buonaparte et lui annoncer la détermination prise, le 1er mai, par le grand conseil.

Ils repartirent effectivement, et sur le point de débarquer à Malghera, première entrée des *lagunes* [1] dans la partie où la route du Frioul

1. Espèce de marais ou lac très-inégalement inondé suivant le flux et le reflux de la mer Adriatique à laquelle il aboutit, et dont il n'est séparé que par des bancs de sable.

et du Trévisan y commence, ils furent bien étonnés de rencontrer le général lui-même : il était là, une lunette à la main, et semblait déjà faire ses dispositions pour attaquer Venise, entreprise impossible pourtant sans le concours des habitants; comment, en effet, surprendre une ville entourée d'eaux qui ne peuvent porter que de simples barques et dont toutes les entrées sont si faciles à garder! Buonaparte traita avec une rigueur excessive les envoyés du gouvernement; puis, consentant à entamer avec eux une négociation, il stipula un armistice de quatre jours : « J'exige préalablement, dit-il, l'arrestation et le procès des trois inquisiteurs d'état qui ont étrangement abusé de leur puissance arbitraire, despotique [1], et qui depuis longtemps nous font sourdement la guerre. Je

L'eau y est peu profonde, excepté dans certains passages ou canaux ménagés entre deux îles qui forment autant de débouchés par lesquels on peut pénétrer dans la véritable mer. (Voyez aux *Pièces justificatives*, une autre note sur les Lagunes.)

1. M. Valéry, qu'on pourrait appeler l'*italique*, a très-

veux aussi qu'on sévisse contre le commandant d'un fort qui a coulé à fond une barque canonnière française [1]. Faites renvoyer dans leurs pays les troupes esclavonnes qui sont à Venise. Mes premières intentions remplies, venez me trouver avec carte blanche, et je vous dirai ce que j'aurai décidé ultérieurement. »

Le 4, il y eut une nouvelle assemblée du *grand conseil* où la résolution de faire droit aux demandes rapportées par les députés passa à la

bien dit dans un de ses livres, « que les inquisiteurs d'état, « tant calomniés, balançaient l'excès de la puissance aristo- « cratique : sorte de tribuns silencieux, assez analogues à « ce genre de gouvernement. »

1. Le 20 avril, celui qui commandait cette barque entrait à pleines voiles dans le port du Lido, c'est-à-dire de la passe par où l'on parvient à avoir accès dans le port de Venise. On lui signifia que l'entrée en était interdite à tout bâtiment armé. Il ne répondit à cet ordre qu'en tirant un coup de canon; on se disposa à le lui rendre et il tira de nouveau en continuant d'avancer. Alors un simple officier d'Esclavons, qui, en l'absence du commandant, se trouvait dans le fort, fit mettre le feu à une batterie et coula à fond la barque française. (Voyez aux *Pièces Justificatives*, comment le fait est présenté dans le manifeste de Buonaparte, daté de Palma-Nuova, 14 floréal.)

presque unanimité et où ils reçurent plein pouvoir pour traiter d'une paix quelconque. Par suite, on constitua prisonniers à l'île San-Georgio [1] les inquisiteurs d'état. Je ne me rappelle pas leurs noms, mais je sais que c'était trois vieillards, bien différents par leur caractère, de ceux qui, anciennement, avaient établi d'une manière si terrible la réputation de cette magistrature suprême. Leur procès fut commencé, ainsi que celui du commandant du Lido, par les *Avogadors* [2]; en même temps on fit sortir des prisons tous ceux qui y étaient détenus pour opinions politiques, et ceux qui, dans les insurrections de Brescia et autres villes de terre ferme, avaient été saisis, pendant les mois précédents, portant les armes contre le gouvernement auquel ils appartenaient encore. Les ordres de Buonaparte se trouvant ainsi exécutés,

1. Dans le beau couvent bâti par Palladio, où, en 1799, a été élu le pape Pie VII.

2. Les avogadors étaient, dans la constitution de Venise, comme des procureurs généraux ou tribuns du peuple, chargés de recevoir ses plaintes et de le défendre.

les députés se remirent en route pour aller lui en rendre compte. Le jour où les événements que je viens de rapporter avaient lieu, le ministre français, nommé Lallement, quitta Venise avec toute sa famille, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, y laissant toutefois le secrétaire de légation Villetard.

Dès ce moment, le gouvernement resta composé 1° du grand conseil qui, dans les temps ordinaires, ne s'assemblait que pour les élections au scrutin, singulièrement multipliées dans l'organisation de la république; sa convocation dépendant de la *signoria*, c'est-à-dire du doge et de ses conseillers, il fut décidé qu'on y aurait recours aussi souvent qu'il en serait besoin en raison du nouvel état de choses; 2° d'une *consulta* permanente à qui l'administration civile était confiée, le sénat ne se réunissant plus; et le conseil *des Dix*, chargé ordinairement de veiller à la sûreté générale de l'état, ayant disparu avec l'autorité que l'on connaissait sous le nom de *tribunal suprême* ou *inquisition*

d'état. A cette *consulta*, composée de six *sages* (*savii*) on appela quelques-uns de leurs prédécesseurs dans le ministère, ceux qui, n'étant plus en charge depuis quelque temps, pouvaient encore par leurs lumières être utiles au pays. 3° Des provéditeurs militaires qui commandaient la force armée. Quant aux magistratures intérieures, elles continuaient leurs fonctions accoutumées.

Ces détails paraîtront peut-être longs et minutieux; mais l'anéantissement d'un antique gouvernement qui, malgré sa faiblesse, semblait devoir résister à toutes les attaques, ne peut manquer d'exciter un véritable intérêt. Celui qu'il m'inspirait à moi surtout, qui, depuis quatre ans vivais sous sa protection, sera mon excuse si l'on juge que j'en aie besoin.

Lorsque l'armistice dont j'ai parlé fut sur le point d'expirer, on expédia à l'entrée des lagunes, du côté de Padoue, un des hommes les plus marquants du sénat, pour sonder, autant qu'il serait possible, les dispositions du général

français Baraguey d'Hilliers que l'on savait être campé près de Fusina. Celui-ci dit que, n'ayant pas d'ordre pour commencer les hostilités contre Venise, il exhortait les chefs de l'état et les habitants à rester tranquilles. Cependant le blocus établi depuis quelques jours continuait du côté de la terre ferme, sans empêcher toutefois les courriers et les barques publiques d'aller et venir comme dans les temps ordinaires; la ville était aussi calme que si le tribunal des inquisiteurs, très-redoutable ou du moins très-redouté, eût encore existé, et que s'il n'y eût eu aucune altération dans la forme du gouvernement. Rien n'annonçait extérieurement le moindre germe d'insurrection : la tristesse seule était (pour employer le langage de la révolution) à *l'ordre du jour*. S'il se tramait quelque projet, c'était dans les conciliabules secrets dirigés par le secrétaire de la légation de France.

Un certain Zorzi, fabricant de liqueurs, se trouvait un soir à souper chez Villetard, qui, comme on l'a vu plus haut, remplaçait à Venise

le ministre Lallement. C'était un jeune homme ardent, plein d'esprit, mais surtout d'esprit révolutionnaire. Le départ du ministre l'avait laissé maître de tout entreprendre dans l'état d'abattement où étaient tombées les autorités de Venise; il pouvait donc à son gré établir dans cette ville la nouvelle organisation qu'un émissaire français (on l'apprit en ce moment) y avait préparée de longue main. Le Corse Salicetti avait passé dans la capitale de l'état vénitien tout l'hiver qui avait précédé : il n'y était pas connu, portant alors un nom supposé, et, malgré la surveillance des inquisiteurs, il était parvenu à former une espèce de club pour disposer les esprits à un changement qu'il prévoyait bien pouvoir être appuyé plus tard par la force armée de son pays. Quoi qu'il en soit, le vénitien Zorzi, assez peu familiarisé avec la langue française, prit l'alarme sur quelques mots menaçants qu'il ne comprenait qu'à moitié dans ce que disait devant lui Villetard. Il en demanda l'explication à ses convives, et tout en la lui

donnant, on le chargea d'aller, dans la nuit même, porter au doge des propositions importantes. Il n'était question de rien moins que de déterminer ce magistrat suprême à prendre, de concert avec les autres membres du gouvernement, les mesures extraordinaires qui seules, disait-on, pouvaient sauver Venise. Ces mesures étaient indiquées dans un écrit long et détaillé, de la main de Villetard lui-même, et que Zorzi devait remettre à Alvise Manin.

Ce ne fut pas sans peine que cet envoyé pénétra après minuit jusque dans l'intérieur du palais ducal; dès qu'il eut expliqué l'objet de son étrange visite, le chef de la république crut devoir faire éveiller sa famille, puis rassembler les membres de la *consulta* qui s'était dissoute deux heures auparavant. D'après l'exposé des demandes de Villetard, il fut convenu que dans la matinée on s'entendrait avec lui; ce fut ainsi que la révolution de Venise fut décidée et que l'agent français fixa ou plutôt dicta le choix

des membres de la municipalité qu'il voulait imposer. Il aurait bien desiré y faire entrer le doge démis, par sa propre volonté, du pouvoir qu'il avait eu jusqu'à cet instant; mais on ne put obtenir de ce respectable vieillard qu'il acceptât une autre place.

Villetard avait persuadé à ceux qui désormais allaient composer le gouvernement qu'en prévenant ainsi les ordres de Buonaparte, on se le rendrait beaucoup plus favorable. N'oublions pas que ce général avait exigé le renvoi des Esclavons, troupe entièrement dévouée à *Saint-Marc*, mais très-indisciplinée, et dont, plusieurs fois, dans la terre ferme vénitienne où elle était en garnison, l'armée française avait éprouvé les habitudes de brigandage et la bravoure poussée jusqu'à une sorte de férocité. On en fit embarquer une grande partie dans la journée du 10. Du reste, une continuation d'amnistie venait, par une dépêche des députés, d'être annoncée au doge ainsi qu'à l'autorité prête à abdiquer ses fonctions. Ces députés

étaient à Milan, et bien éloignés de soupçonner ce qui se préparait dans leur patrie.

On n'avait pas encore généralement connaissance, à Venise, du *manifeste du général en chef*, daté de *Palma-Nuova*, 14 floréal (3 mai), dont il a été question plus haut[1], et où Buonaparte rapportait quinze chefs d'accusation contre le gouvernement, concluant, comme je l'ai dit, par ordonner à ses généraux de traiter *en ennemis* tous les Vénitiens, et de faire abattre partout le lion de *Saint-Marc*.

Le 11, on vit se promener sur la place principale de la ville plusieurs des anciens prisonniers détenus par ordre du conseil des Dix et des inquisiteurs d'état; ils devaient leur liberté à la secousse générale qui s'annonçait. Un d'eux, Esclavon de naissance, avait, pendant de longues années, été enfermé pour un complot tendant à livrer la Dalmatie à la cour de Saint-Pétersbourg. Si ce complot avait été bien

1. C'est celui qui fait partie des *Pièces Justificatives*.

prouvé, comme on doit le penser, le genre de la punition ne prouvait pas beaucoup la sévérité si fort reprochée à l'ancien gouvernement de Venise.

Les curieux, apprenant que les deux fameuses prisons du palais ducal *i Piombi* et *i Pozzi* (les Plombs et les Puits) étaient vides et ouvertes, se portèrent en foule pour les visiter. Je voulus, comme tant d'autres, en avoir une idée. On y entrait par la salle ou chambre de ce palais dans laquelle se réunissaient les inquisiteurs d'état. La première des deux prisons, dont le nom venait de ce qu'elle était placée entre les voûtes et les *plombs* du toit de ce grand édifice, me sembla claire, aérée, suffisamment spacieuse, et de plus en très-belle vue. Il est possible qu'en été la chaleur y fût incommode, mais je ne trouvai pas dans sa construction, ni même dans sa situation qui l'exposait, disait-on, à la réverbération ardente du soleil, de quoi fonder suffisamment les déclamations si souvent répétées.

Quant à l'autre prison, qui était souterraine et submarine (*i Pozzi*), elle me parut véritablement horrible. La petitesse des cachots situés pour la plupart au-dessous des canaux de la ville, leur obscurité, le défaut d'air, l'humidité, le méphitisme qui s'en exhale, tout excitait le frémissement, à la seule idée que des innocents ou même des coupables avaient pu y être ensevelis vivants. Mais je me crois autorisé à assurer que, depuis longtemps *i Pozzi* (les Puits) avaient cessé de servir à leur destination primitive, et que le récit des exécutions secrètes ordonnées par les inquisiteurs d'état appartient à une histoire déjà ancienne. Revenons à la révolution dont j'ai commencé le tableau.

Le 12, le grand conseil s'étant assemblé pour la dernière fois, on y prononça la dissolution du gouvernement aristocratique et l'établissement du nouveau régime. La séance n'était pas encore finie, lorsque quelques coups de fusil tirés sur l'eau par les derniers Esclavons prêts à s'embarquer pour retourner dans

leur pays, répandirent la terreur sur le quai voisin de la place Saint-Marc.

De proche en proche, l'inquiétude se communiqua sur cette place même et dans différents quartiers. Mais c'est ici que je dois peindre et détailler des scènes étranges, étranges surtout pour Venise où la seule apparition de l'huissier des inquisiteurs d'état, couvert de son bonnet rouge, avait, depuis plusieurs siècles, dissipé les rassemblements les plus considérables. Au bruit, au mouvement qui se succèdent, plusieurs barques chargées d'Esclavons reviennent à terre; une vingtaine de ces soldats se trouvent à la porte du palais ducal dans le moment où les nobles en sortent, et, réunis à quelques gondoliers, ils élèvent le pavillon de Saint-Marc sur un des trois piquets plantés devant l'église de ce nom, et qui servaient, dans les jours de solennité, à arborer les étendards de la république. Les révoltés (car il faut bien les appeler ainsi), non contents de replacer ce pavillon désormais proscrit, de danser autour de lui en le

saluant, et de crier à tue-tête : *Evviva San-Marco*, donnaient des coups de plat de sabre à ceux des spectateurs qui ne se montraient pas assez pressés d'ôter leurs chapeaux. Bientôt ils font le tour de la place en continuant à sauter et à exiger le salut chaque fois qu'ils vocifèrent leur : *Evviva San-Marco*.

La foule grossit dans les rues adjacentes; des enfants et quelques patrouilles de bourgeois s'en mêlent, accompagnant d'imprécations terribles contre les *jacobins* le nom du patron de la république qu'ils adoptent pour signe de ralliement; cette troupe répète aussi les vœux très-énergiquement exprimés par les Esclavons pour la conservation *del principe* (du prince) c'est-à-dire le doge. D'abord ce n'était qu'un élan populaire dont le motif paraissait très-louable; mais bientôt on commence à envahir les maisons de deux avocats, sous prétexte qu'ils sont désignés pour membres de la nouvelle municipalité. Le magasin de ce Zorzi dont j'ai parlé est également dévasté, ainsi que le palais d'un

noble des premières familles qui, depuis assez longtemps, avait adopté les principes de la révolution française. On traite de la même manière la demeure de dix à douze particuliers voués aux fureurs des insurgés, les uns par des raisons plus ou moins fondées, les autres sur de simples prétextes. Dans quelques endroits, on ne s'en tenait pas à piller les meubles et les effets des proscrits; les personnes qui avaient le malheur d'habiter leur voisinage subissaient le même sort.

Conduite par les soldats esclavons, la troupe des pillards était principalement formée de cette classe de commissionnaires (*facchini*) que la province du Frioul fournit à Venise, ainsi que l'Auvergne en envoie tous les ans à Paris; ensuite s'y joignaient de pauvres *barcaroles* et quelques prostituées.—C'était au nom de Saint-Marc qu'ils violaient les propriétés, menaçaient et faisaient même craindre pour la vie de leurs victimes. Rien n'échappait à la fureur, à l'avi-rice de ces enragés; ils ne laissaient pas une vitre

aux fenêtres, pas un clou aux portes des maisons funestement signalées. Quelques-uns d'entre eux vendaient à mesure aux passants, et pour le plus vil prix, les dépouilles échappées à la destruction.

Je logeais fort près de *Saint-Marc*, sur la place dite *Sàn-Fantino*, auprès du théâtre de la *Fenice*. Mon hôte, chocolatier de profession, très-bon homme, mais peu accoutumé aux révolutions, trouvait que mon titre de Français ajoutait aux motifs qu'il pouvait avoir de craindre pour lui-même et pour sa famille. En conséquence, il refusa dans le premier moment de désordre de m'ouvrir sa porte, alléguant qu'il y allait de ma sûreté, tout autant que de la sienne. Alors, pour éviter à la fois la tristesse et le danger du spectacle qui se passait sous mes yeux, je résolus de me transporter au palais qui avait été précédemment occupé par l'ambassadeur d'Autriche [1]; il venait de mourir et il était remplacé par un simple chargé d'affaires. Ce palais se trouvait situé au delà du

1. C'était le comte de Breünner.

canal, dans la partie opposée au quartier Saint-Marc, et j'étais sûr d'y être bien reçu, ayant eu, pendant plusieurs années, l'habitude de fréquenter M. le comte de Bréünner et tout ce qui lui appartenait; mais, pour me rendre jusque là, j'avais à traverser le pont de Rialto, ainsi qu'une très-grande partie de la ville. Je fis cette longue course à pied, sans éprouver d'autre violence que l'obligation absolue de mêler ma voix au cri exigé par les insurgés pillards, je veux dire le cri d'*evviva San-Marco*; je le répétais chaque fois que je rencontrais des détachements. Enfin, j'arrivai à la porte de l'ambassadeur et j'y trouvai une garde envoyée par *la consulta*. Les magistrats qui la composaient, restés en permanence jusqu'à cet instant, avaient eu la sage précaution de mettre à l'abri des insultes l'habitation de tous les ministres étrangers.

Quand la nuit permit d'espérer la fin du tumulte, je regagnai mon quartier et la maison du chocolatier. Ce ne fut pas sans peine que

je lui fis entendre raison et que je pus attendre, en me reposant chez moi des fatigues du jour, le retour de l'ordre et de la paix dont tout le monde avait si grand besoin. Aucune patrouille régulière, aucune force militaire ne s'était montrée jusqu'alors : toute autorité semblait suspendue ; il était donc assez difficile de calculer jusqu'où iraient les excès populaires si les Français n'arrivaient pas bientôt, car on en était venu au point de les désirer, autant qu'on les avait craints quelque temps auparavant.

A la fin, un noble (Bernardin Renier), employé depuis peu dans l'administration militaire, ayant demandé à *la consulta* toujours assemblée chez le doge, de lui donner plein pouvoir, réunit un petit corps de troupes au service de la république, et ordonna, vers minuit, que l'on fît feu sur les pillards. Ce fut le terme des attroupements et de la dévastation à à laquelle, disait-on, bien d'autres maisons avaient été condamnées. Le calme fut rendu successivement à toute la ville par la marche

des patrouilles, tant militaires que bourgeoises.

Si, pendant toute une journée, les bons et honnêtes Vénitiens s'étaient contentés de gémir, on vit bien, le lendemain, à leur zèle et à leur infatigable activité pour réparer d'aussi coupables excès, qu'ils avaient été loin de les approuver.

Le 13, dès la pointe du jour, on lisait dans toutes les rues une proclamation qui menaçait de la peine de mort le premier individu entre les mains duquel seraient trouvés, après un certain temps, soit un effet volé, soit des armes. Le nom du *serenissimo principe* frappait tous les yeux, en tête de cette proclamation, et il semblait destiné à appuyer une espèce d'apologie qui tendait à défendre et à laver de tous reproches les particuliers qui, le jour précédent, avaient été si cruellement spoliés par la force populaire. Des détachements de bourgeois armés firent, sans interruption, des recherches depuis le matin jusqu'au soir, pour recouvrer les meubles, les fusils, etc., formant,

à mesure, des dépôts pour remettre ensuite ces objets aux propriétaires. A la nuit, la ville fut illuminée, afin de mieux assurer la tranquillité publique et la marche des patrouilles.

Le 14, parut une nouvelle proclamation qui déclarait que le grand conseil ne s'étant plus considéré que comme ancien dépositaire de la *souveraineté*, il avait cru, dans ces derniers temps, devoir céder aux circonstances et suivre l'exemple de plusieurs *nations voisines* (ce qui voulait dire la nation de Milan, de Bologne et de Ferrare). Les nobles y annonçaient que, d'après leur délibération du 4 et du 12 de ce mois, le gouvernement cessait absolument d'être confié à leur ordre seul. Ils finissaient par exhorter leurs concitoyens à reconnaître l'autorité provisoire qui allait être installée, et donnaient avis qu'attendu l'insuffisance de la garnison actuelle de Venise, un nombre déterminé de Français devait entrer *en amis* et serait, sous peu de jours, distribué dans la ville.

Déjà l'on avait envoyé pour les chercher des

burchielli, grands bateaux remorqués par une ou deux barques à quatre rames, qui sont en usage sur la *Brenta* ainsi que sur toutes les rivières ou canaux qui conduisent à Venise.

Le 16, un corps de troupes françaises débarqua à la *Piazzetta* tout auprès du palais ducal. On appelle ainsi l'extrémité de la place Saint-Marc qui, retournant à angle droit du côté de la mer, forme comme une seconde place beaucoup moins étendue. Les Français, d'abord peu nombreux, s'y établirent très-paisiblement dès le matin, et de là furent envoyés à différentes destinations, d'après les ordres de Baraguey-d'Hilliers, général de la division qui prenait possession de Venise. On lui donna pour son logement particulier le palais de M. Alvise Pisani, dernier ambassadeur de la république vénitienne à Paris et qui y avait même vu finir la monarchie française, le 10 août 1792, étant logé près des Tuileries, à l'hôtel de l'Infantado. Les autres généraux et principaux commissaires se distribuaient en même temps chez ceux des

nobles qui demeuraient plus à portée de la place *Saint-Marc*.

On avait affiché, de bonne heure, la liste de soixante membres qui devaient composer la nouvelle municipalité; quelques nobles connus par leur popularité y figuraient avec des avocats, un assez grand nombre de marchands, trois ou quatre juifs, des Grecs ou Dalmatiens, sujets jusqu'à ce jour de Saint-Marc; enfin, pour se concilier l'ordre nombreux des gondoliers, on avait eu soin de placer sur cette liste le nom d'un de leurs chefs. C'était celui que, dans son quartier, la paroisse Saint-Nicolas où n'habitent que des pêcheurs ou barcaroles, on nommait le *doge* des Nicolotti. Il exerçait sur eux une sorte d'inspection et, entre autres fonctions, veillait à ce que la ville fût toujours approvisionnée de poisson. Je remarque en passant que, dans l'ancienne constitution de Venise, on avait voulu que le chef des gondoliers n'eût pas seulement de commun avec le chef de l'état le simple titre de doge; des honneurs et des priviléges

avaient été attachés à sa domination, à son espèce de règne sur les pêcheurs appelés Nicolotti.

Les membres désignés pour la municipalité allèrent prendre séance sur les hauts bancs de la salle du grand conseil et ils décernèrent la présidente à Nicoletto Corner, d'une des plus illustres et plus riches familles de Venise [1]. Après avoir bavardé patriotiquement, fait et reçu beaucoup de serments, on proposa d'aller proclamer sur la place publique l'installation des municipaux et le nouvel ordre de choses. En conséquence, le cortége, grossi par un assez grand nom-

1. La maison Corner ou Cornaro a été surtout illustrée par une reine de Chypre. Catherine Cornaro, noble Vénitienne, ayant perdu son fils Jacques III, se mit sous la protection de la république. Le doge Pierre Mocenigo et le sénat l'adoptèrent pour fille de Saint-Marc, et en vertu de cette adoption, ils s'emparèrent du royaume de Chypre. — Le Corner ou Cornaro dont il s'agit ici était de la même famille que celui qui se rendit célèbre au XVIe siècle par ses discours *sulla vita sobria*, où il disait : « Le premier « des plaisirs est de servir sa chère patrie; oh! qu'il est « glorieux le plaisir dont je jouis infiniment d'enseigner la « manière de conserver son importante lagune et son port,

bre d'officiers vénitiens, enrôlés volontairement, ou appartenant aux troupes de la république, se mit en marche, précédé d'un canon et bordé par deux haies de soldats qui étaient revêtus, pour la plupart, du nouvel uniforme italien. Il faut savoir que les républiques improvisées sous les noms de *Transalpine* ou *Cisalpine*, *Transpadane* ou *Cispadane*, avaient adopté pour leurs couleurs le vert, le rouge et le blanc. C'était à leur imitation que les Vénitiens composaient de ces mêmes couleurs leurs écharpes et les cocardes que beaucoup d'entre eux commençaient à porter sans

« en sorte qu'ils ne puissent être comblés qu'après des mil-
« liers d'années! Par ce moyen, Venise gardera le merveil-
« leux, l'admirable nom de ville vierge, comme elle est en
« effet, car il n'en existe pas d'autres au monde. En outre,
« elle augmentera son grand et haut nom de reine de la
« mer. Je jouis de cela et ma joie est complète..... J'ai aussi
« cette autre inaltérable jouissance d'enseigner comment
« Venise peut devenir plus forte, bien qu'elle soit très-forte
« et inexpugnable; plus belle, bien qu'elle soit très-belle;
« plus riche, bien qu'elle soit très-riche; plus salutaire, bien
« que l'air soit parfait. » (Voyez *Pièces Justificatives*.)

appartenir à la municipalité, ou bien aux corps qui désormais allaient dépendre de cette dernière autorité.

Dans un des endroits de la place les plus fréquentés, le cortége s'arrêta en avant d'un café très-connu, pour entendre un discours préparé ou peut-être débité à l'impromptu par Gallino, avocat fameux de la ville. C'était une des victimes du pillage qui avait eu lieu précédemment; monté avec le président sur une marche des portiques ou galeries appelées *Procuraties*, il expliqua au peuple très-peu nombreux en ce moment quel était l'objet de la cérémonie dont il était témoin; puis il lut la proclamation émanée de la nouvelle municipalité : on avait eu soin, avant même que celle-ci fût formée, de donner à l'impression ce premier acte de l'autorité démocratique qui succédait à une aristocratie de plus de douze siècles.

Quoique le règne de *Saint-Marc* eût cessé, on avait conservé son lion ailé, ou du moins il était encore gravé au haut de la proclamation;

seulement, au lieu de la légende qu'on était accoutumé à lire sur un livre ouvert entre les griffes du lion : *Pax tibi sit, Marce, evangelista meus* [1], on avait substitué ces mots : *I diritti e doveri dell' uomo et del citadino* (les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen).

Le discours du municipal Gallino ressemblait aux plaidoyers qu'il était accoutumé de faire aux tribunaux appelés *Quarantie.* Il y passait successivement de la chaleur et de l'enthousiasme même au ton le plus familier, ne cessant pas un instant de gesticuler et de se donner beau-

1. Une tradition pieuse disait que saint Marc s'était arrêté dans le jardin des cordeliers de Venise, en passant d'Aquilie à Rome, et qu'un ange qui lui apparut dans cet endroit, le saluant de la part de Jésus-Christ, lui avait dit : *Pax tibi Marce.*

Je n'ai retenu que la fin d'une pièce de vers faite, au printemps de 1797, par le comte Elzéar de Sabran, à l'occasion du lion de Saint-Marc abattu :

Ses timides sujets, autrefois si fidèles,
De son sort malheureux n'ont pu le préserver.
Il est tombé malgré ses ailes ;
Malgré sa griffe, il s'est vu déchirer.

coup de mouvement. Je remarquai, que pendant qu'il se tourmentait ainsi, la plupart des assistants restaient à peu près impassibles, surpris seulement de l'étrangeté d'un tel spectacle et de l'agitation presque convulsive d'un peloton de jeunes gens en uniforme, qui, aux mots d'*Égalité, Liberté, République française* et *Buonaparte*, remuaient tour à tour sabres et mouchoirs. On eût dit que tout cet exercice était commandé par Villetard, que l'on voyait établi à l'une des fenêtres de la place, précisément au-dessus de l'orateur, ayant un bonnet de police rouge sur la tête. Quant au bon peuple Vénitien, au peuple proprement dit, il ne savait s'il devait se mettre à l'unisson des voix qui criaient : *Evviva la Libertà, la Municipalità*, etc., etc., ou bien s'il répéterait : *Evviva San-Marco.*

La cérémonie terminée, on reprit la marche solennelle pour gagner le palais près de l'entrée duquel était resté sur la Piazzetta un corps peu considérable de Francais. Je fus frappé de l'air d'indifférence complète que conservaient sol-

dats et officiers, en voyant et entendant les saluts ou les démonstrations bruyantes que leur adressaient ces nouveaux adeptes des révolutions. La peur faisait voir aux Vénitiens, dans cette attitude silencieuse, un mauvais présage pour les projets que méditaient, sans doute, contre eux, le gouvernement français et son représentant Buonaparte. Mais, en réalité, ce qui empêchait la troupe française de prendre part à la scène que je viens de décrire, c'était l'habitude qu'elle avait des gaietés patriotiques et le peu d'intérêt qu'elle trouvait à voir, après huit ans de révolutions, se renouveler en pays étranger ce qui s'était passé dans sa propre patrie.

L'après-dîner, on voulut danser des rondes civiques dans le même emplacement où la municipalité s'était promenée le matin, et pour bien commencer, on pria deux ou trois soldats républicains français de chanter *la Carmagnole*.

Il est à remarquer que les paroles de cette

chanson, si fameuse à Paris, en 1793, n'étaient comprises à Venise, en 1797, que de bien peu de monde. Quant à l'air, il ne pouvait y paraître que peu harmonieux : on sait que des oreilles italiennes ne se familiarisent que très-difficilement avec notre goût et notre manière de chanter. Au reste, chanter et danser la carmagnole, c'était pour le petit nombre d'amateurs de la liberté et de l'égalité *à la francaise* que rassemblait alors la place Saint-Marc, singer notre révolution; et pour le moment, ils n'en demandaient pas davantage. Plus, jusqu'à ce jour, les patriotes vénitiens avaient éprouvé d'obstacles dans leur désir d'adopter les usages révolutionnaires, plus ils devaient s'en montrer avides maintenant.

Le même jour (16 mai) où l'installation de la municipalité avait lieu, le ministre de la Russie, M. de Mordvinoff, suivant, un peu tard, l'exemple que lui avait donné celui d'Angleterre, partit pour Trieste. Il emmenait avec lui toute sa légation dont un Français bien

connu, le comte d'Antraigues, faisait partie. Préalablement, M. de Mordrinoff s'était muni d'un passe-port que lui avait expédié Villetard, ministre de France par intérim. J'aurai occasion de revenir sur le personnage que j'ai nommé ici, en passant, M. d'Antraignes.

Différents corps de troupes françaises arrivèrent le jour suivant. La tranquillité de la plupart des habitants se soutint en les voyant débarquer et même se rendre entièrement maîtres de Venise. Le grand nombre, ce qu'on peut appeler le peuple, ne prenait aucune part aux promenades civiques, aux danses et chansons de quelques jeunes gens qui parcouraient la ville.

J'indique ici les seuls faits qui marquassent le nouvel ordre de choses d'une manière très-particulière, car je voudrais ne pas parler de l'inauguration solennelle de l'arbre de la liberté, au pied duquel on brûla tous les attributs de la puissance du doge. Je dirai seulement que je vis danser autour de cet arbre un petit nombre de dames vénitiennes appartenant aux pre-

mières familles et plus de bourgeois que de gondoliers; enfin, un capucin, ce qui est fort remarquable en Italie. J'entendis aussi, le même jour, ce très-mauvais religieux pérorer d'une manière bien répréhensible dans la *Société d'instruction publique*, nouvelle fondation, espèce de jacobinière imitée des révolutionnaires milanais et bolonais. Quiconque a vu, en France, des clubs patriotiques, des sociétés populaires, ne s'intéresserait guère aux détails dans lesquels je pourrais entrer à ce sujet.

Ce que j'ai fait connaître jusqu'ici de la révolution de Venise suffit pour que l'on juge à quel point les scènes dont j'étais, depuis peu, témoin, tranchaient avec la douce et heureuse uniformité de ma vie précédente. Spectateur plus attristé de jour en jour des progrès de la démocratie et des désordres qu'entraîne nécessairement le bouleversement d'un état ancien, j'étais pressé d'aller respirer en terre ferme et d'y revoir mes amis. Je voulais sur-

tout aller chercher des nouvelles de mes parents à Vicence où elles m'étaient régulièrement adressées.

Cette jolie ville était devenue, depuis le mois d'avril 1793, ma demeure la plus habituelle. J'y passais les étés et je ne me rendais guère à Venise que pour le carnaval ou pour la célèbre foire de l'Ascension. Mais, cette année, je n'étais pas sorti de la capitale depuis la fin de décembre 1796. Ce fut le 9 juin suivant que je repris la route de Vicence.

Dans les temps ordinaires, les approches de Venise donnaient une véritable idée de la liberté. On y entrait et on en sortait à toute heure, sans avoir de portes à faire ouvrir, sans être obligé de parler à d'autres personnes que les commis de la douane qui avaient trois ou quatre barques distribuées sur les lagunes; mais depuis les huit ou neuf mois antérieurs à la révolution que j'ai décrite dans ce journal, ces mêmes lagunes offraient un coup d'œil tout différent. Elles étaient presque couvertes de

chébecs, chaloupes canonnières et galères. Avant de pouvoir débarquer à Venise, on était examiné scrupuleusement aux différentes entrées soit de la terre ferme, soit de la mer, et enfin conduit devant un provéditeur militaire siégant à la place Saint-Marc; au surplus, ces précautions fort incommodes pour les voyageurs furent bien justifiées par les événements qui eurent lieu au mois de mai 1797. Je le remarque en passant.

Je revoyais donc après six mois la partie des lagunes et le canal que l'on parcourt pour se rendre à Padoue; c'était pour moi un changement d'habitude qui équivalait presque à une nouveauté, car tant qu'on reste dans la capitale de l'état, dans cette Venise, si bizarrement située, on est presque étranger au coup d'œil de tout ce qui l'environne. Je fus fort étonné de ne plus retrouver l'appareil militaire qui m'avait frappé en faisant la même traversée à la fin de décembre 1796. Lorsque je mis pied à terre à Fusina, j'observai deux redoutes

construites par les Français qui y avaient laissé quelques hommes de garde. Je fus aussitôt mené par un fusilier à son caporal : celui-ci ne comprenait probablement rien au passe-port italien que j'avais pris à la municipalité de Venise; il examina assez légèrement la signature apposée au bas par le commandant de la place français. Il traita de même mes compagnons de voyage qui étaient deux Polonais, et finit par nous laisser monter en voiture. Si nous avions été nobles Vénitiens, nous n'aurions pas trouvé autant de facilité.

Je crois nécessaire d'expliquer qu'il y a deux manières d'aller de Venise aux villes de terre ferme qui en sont le plus rapprochées. On compte environ cinq milles de lagunes pour gagner, soit la terre ferme, soit la mer Adriatique, et on met environ une heure à parcourir cette étendue d'eau. Les gondoles et autres barques suivent la route ou canal indiqué par des pieux, précaution bien nécessaire, car elles ne trouvent pas assez

d'eau partout, et il n'y en a souvent que très-peu dans le canal même. On sait que la distance de Venise à Padoue est de vingt-huit milles : on se rend dans cette dernière ville par la Brenta en burchiello, ou bien en prenant à Fusina, soit la poste, soit un voiturin. Les nobles et autres riches particuliers Vénitiens ont dans le village que je viens de nommer, comme à Malghera et à Mestre, pour la route de Trévise, leurs voitures en dépôt; de vastes remises sont destinées à les recevoir et occupent un très-grand espace. Il est aisé de concevoir que les voitures et les chevaux deviennent inutiles aux habitants de Venise, dès qu'ils ont quitté la terre ferme. Je ne fais ici mention de l'impossibilité où ils sont d'avoir dans l'enceinte même de leur ville des moyens de transport qui ne leur serviraient à rien, que pour rappeler un fait arrivé pendant le blocus dont j'ai déjà parlé.

Les portes de toutes les remises de Fusina et de Mestre furent enfoncées par des officiers et employés de l'armée française, par des géné-

raux même, ce qui est honteux à avouer. Toutes les voitures sans distinction furent enlevées et ce ne fut qu'avec des peines infinies qu'après la journée du 16 mai, quelques personnes, en très-petit nombre, obtinrent des restitutions. Les uns s'adressaient à Baraguey-d'Hilliers, homme honnête et incapable d'autoriser les vols particuliers ; les autres invoquaient le crédit de différents individus faisant partie de la division de ce général, qui, logés et bien traités dans les maisons vénitiennes, devaient désirer rendre service à leurs hôtes dépouillés ou plutôt lenr faire obtenir justice. Le cabriolet de mes deux Polonais était intact ; à la vérité, ils n'étaient arrivés de la terre ferme à Fusina qu'après le pillage ; mais, comme le même désordre pouvait se renouveler tandis qu'ils séjournaient à Venise, ils s'estimaient plus heureux ou plus adroits que beaucoup d'autres. Je continuai mon voyage avec eux le long du canal de la Brenta, ce n'est pas précisément le fleuve de ce nom que l'on suit de Venise à Padoue. Le canal

qui en sort est bordé, presque dans toute sa longueur, de villages, de palais ou de maisons de campagne, très-belles pour la plupart, et qui appartiennent à des nobles Vénitiens. Je vis avec douleur que plusieurs de ces habitations avaient été dévastées et je reconnus à peine, sur la façade d'un palais situé au village de Dolo, les restes d'une inscription remarquable. C'était celle qui rappelait le jour du passage de Henri III, roi de Pologne, lorsqu'il revint en France pour prendre possession de la couronne de Charles IX, son frère [1].

Arrivé à Padoue, je rencontrai un grand

1. Catherine de Médicis lui avait envoyé à Varsovie, pour le prévenir de la mort de Charles IX, Madelon de Mellet qu'il s'attacha plus tard comme gentilhomme d'honneur. Je trouve dans un livre anciennement imprimé en France, qu'à cette époque le sénat de Venise reçut Henri III de la manière la plus somptueuse : qu'il n'y avait même jamais eu rien de pareil en ce genre; que, pour comble de magnificence, le premier feu que l'on fit pour ce prince au palais de Saint-Marc fut allumé avec une obligation de 100,000 sequins qu'il devait à la république.

nombre de soldats faisant partie de la division de Masséna, qui était alors commandée par le général Brune [1]. J'appris bientôt qu'on avait imposé d'énormes réquisitions et enlevé l'argenterie des églises qui sont belles et riches dans cette ville; le sequestre était apposé sur les maisons appartenant à des nobles Vénitiens. Beaucoup d'entre eux ont un domicile à Padoue, comme dans les autres villes ou bourgs de terre ferme les plus rapprochés de la capitale; ils y viennent à deux ou trois époques de l'année, pour changer d'air; mais, au lieu d'être traités en souverains, ainsi qu'ils en avaient l'habitude aussitôt qu'ils quittaient leurs lagunes, on leur refusait maintenant la permission de se montrer à Padoue, à Vicence, à Trévise, enfin dans aucune des provinces de

1. C'est le même qui depuis est devenu fameux en Suisse et en Hollande comme général en chef, et qui à l'époque de l'établissement du gouvernement consulaire, fut envoyé en qualité d'ambassadeur français à Constantinople. On sait sa fin tragique à Avignon en 1815.

l'état où, depuis un mois seulement, ils avaient cessé de régner.

Padoue est une très-vaste et très-vilaine ville. On n'y remarque que deux ou trois beaux monuments; mais on y admire une grande place appelée *Prà della valle*, dont le milieu, formant comme une seconde place intérieure, a été décoré avec un goût particulier. C'est une espèce d'île environnée d'un canal et communiquant par quatre ponts avec la partie la plus fréquentée, c'est-à-dire avec celle qui est toute garnie de maisons. Là, on goûte le plaisir de la promenade sans craindre les voitures qui circulent en dehors de l'enceinte; on aime surtout à s'arrêter devant une multitude de statues, vases ou autres travaux de sculpture régulièrement disposés à des distances égales.

Je fus consterné, en voyant que plusieurs de ces statues, nommément celles des doges et anciens généraux de la république de Venise, étaient mutilées. C'était un des premiers fruits

de l'effervescence révolutionnaire occasionnée par l'arrivée des Français dans la ville.

N'ayant pas de raisons pour m'arrêter plus longtemps à Padoue, j'allai coucher à Vicence qui n'en est éloigné que de dix-huit milles. J'y trouvai la division du général Joubert, une des plus belles, mais non pas une des mieux disciplinées de l'armée d'Italie. Les désordres auxquels elle se livrait m'étaient surtout sensibles en sortant de Venise, où Baraguey-d'Hilliers et la troupe qu'il commandait n'avaient donné lieu à aucune plainte sérieuse. Au surplus, la division Joubert, maintenant stationnaire, souffrait du défaut de paiement, depuis plusieurs mois, ainsi que quelques autres parties de l'armée de Buonaparte, tandis qu'il y avait exactitude complète lorsqu'on était en marche. L'état de détresse qui s'ensuivait expliquait pourquoi et comment les chefs se croyaient autorisés jusqu'à un certain point à laisser faire leurs subordonnés, ce qui entraînait bien des vols particuliers.

Je ne parlerai pas avec détail du Mont-de-Piété de la ville dévalisé par les premiers agents, soit militaires, soit civils, qui s'y étaient présentés vers le commencement de mai au nom de la république française; mais comment ne pas gémir de l'impunité d'un des principaux spoliateurs de ce dépôt public, homme parfaitement connu pour tel, et qui s'était soustrait facilement à la peine de cinq années de fers qu'on lui avait infligée! On enlevait aussi l'argenterie des églises tant à Vicence que dans tout son territoire : à la vérité, c'était avec des formes légales, et d'après les ordres du général en chef. Les habitants n'auraient pas eu moins à regretter cette perte, si on eût pu leur prouver que, par une suite de la conquête, la valeur des effets enlevés et celle de tant de contributions exigées d'eux avaient été versées dans le trésor de France; mais il semblait que ce dût leur être un surcroît de chagrin de se voir dépouillés pour grossir seulement la masse des dilapidations particulières de l'armée

française et pour enrichir des commissaires ou des généraux. Au reste, tel est trop souvent l'effet de la guerre, et surtout d'une guerre de révolution.

Le commandant de la place à Vicence était un nommé Guimberteau, natif d'Angoulême, très-galant homme, auquel on devait d'autant plus savoir gré de sa manière de penser et de sa conduite, qu'il était frère d'un représentant du peuple qui a laissé à Blois de fortes raisons de se souvenir comment, en 1793, il remplissait ses fonctions de proconsul.

La municipalité de Vicence n'entendait pas grand'chose à l'administration et dépensait beaucoup d'argent. Les crises révolutionnaires ne sont bonnes nulle part; mais dans cette ville, je m'affligeais, peut-être encore plus qu'à Venise, de voir l'état de désorganisation qui avait remplacé l'ancien ordre de choses. La raison en était bien simple : sur un petit théâtre, on entend davantage chacun parler de ses malheurs, de ses pertes; on sait tout ce qu'ont

éprouvé de fâcheux l'ami, le voisin : on apprend le vol qui, à l'instant même, vient d'être commis par un soldat, la violence ou l'abus de pouvoir d'un officier, ce qu'ont dit et fait tels et tels membres des nouvelles autorités.

Il eût été tout aussi bon pour moi d'ignorer qu'il y avait à Vicence une société *d'instruction publique*, ce qui, là comme ailleurs, signifiait un club de jacobins, en miniature. J'ai dit plus haut qu'on en avait organisé de semblables dans toutes les grandes villes conquises par Buonaparte et par son armée en Italie.

La société d'instruction publique de Vicence tenait ses séances dans une salle dépendante de ce beau théâtre *Olympique*, construit par Palladio, et que vantent avec raison tous les artistes et les voyageurs qui ont visité la patrie de cet architecte célèbre. Je voulais voir et je vis comment des hommes pris dans les différentes classes de la société, et qui jusqu'alors s'étaient à peine sentis en état de commenter une gazette, se trouvaient tout à coup transfor-

més en orateurs. Au bout de quinze jours, la division se mit parmi les membres instructeurs; et des querelles, des troubles même, s'ensuivirent à propos de quelques discussions où les amours-propres étaient en jeu, beaucoup plus qu'on ne s'occupait du but vrai ou supposé de l'institution. Sans retracer tout le mal que cette société produisit parmi les Vicentins, il est bon de consigner ici qu'un jour le président, en homme prudent, mais piqué peut-être de ce qu'on ne l'avait pas assez écouté, crut devoir faire intervenir aux séances les autorités militaires françaises, sous prétexte d'y maintenir la tranquillité. En conséquence, au lieu de délibérations, on eut chaque soir des lectures et des discours *instructifs* qui n'entraînaient aucune espèce de contradiction. Qu'en résulta-t-il? C'est que l'ennui gagna de proche en proche les auditeurs, les lecteurs, les orateurs eux-mêmes, et que tous finirent par déserter.

Ferai-je mention des séances de la municipalité

auxquelles j'assistais de temps en temps par curiosité, et qui, le plus souvent, me donnaient envie de m'enfuir. Je n'avais pas besoin que quelques témoins me rappelassent qu'il en est de la liberté comme de la cuisine : il ne faut pas la regarder faire. J'aime mieux raconter la manière dont s'était opérée la révolution démocratique de Vicence peu de temps avant celle de Venise.

Le sénat, jugeant que le voisinage de Vérone où l'on se battait pour ou contre les principes français exigeait des mesures extraordinaires dans les provinces restées jusque-là intactes et fidèles ; le sénat, dis-je, avait envoyé pour *provéditeur* un noble nommé Erizzo. Un des plus mauvais moyens que pût employer ce magistrat, c'était de faire lever en masse tout le territoire Vicentin et de laisser croire à une multitude de paysans arrachés à leurs travaux, qu'ils devaient massacrer, sans distinction, les ennemis de leur gouvernement tandis qu'il s'agissait seulement de les repousser en cas d'attaque. Il y avait des villages où le curé, égaré

par son zèle, après avoir béni les faulx, puis des couteaux ou des épées rouillées, exhortait ses paroissiens à renouveler les vêpres siciliennes. Les propriétaires aisés et plus éclairés étaient obligés de conduire la marche, et ils avaient bien de la peine à faire entrer dans des têtes de simples villageois, que c'était contre la portion des Bergamasques et des Brescians rebelles au gouvernement de Saint-Marc et qui, en ce moment même, menaçaient Vérone, qu'on les envoyait, mais qu'il ne pouvait pas être question pour eux de se mesurer avec les Français, reconnus neutres par ce même gouvernement et devant être traités comme tels, puisque la guerre n'était point déclarée. Heureusement, la levée en masse des Vicentins n'eut pas tous les effets fâcheux qu'on pouvait redouter. N'ayant jamais passé Montebello, premier relai de poste sur la route de Vicence à Vérone, ils n'encoururent pas la punition terrible infligée par le vainqueur à leurs voisins. Ils apprirent promptement les détails de l'entrée de Buona-

parte dans cette malheureuse ville de Vérone, les exécutions militaires et autres fléaux qui en étaient la suite. On ne doutait pas qu'après s'en être rendu maître, ce général ne s'avançât vers Venise, son armée continuant à conquérir et à révolutionner sur la route.

Les agents du gouvernement vénitien à Vicence, n'y avaient pas attendu l'arrivée des Français; dans l'interrègne qui résultait de leur départ, quelques jeunes gens de la ville étant allés se promener à cheval au delà de Montebello, rencontrèrent un piquet de dragons français qui poursuivaient un cavalier appartenant à un des régiments de la république de Venise: faits à l'instant prisonniers, quoiqu'ils fussent sans armes et bien éloignés de toute intention hostile, ils furent conduits au quartier français d'où était parti le piquet; mais quatre d'entre eux obtinrent bientôt la permission de revenir à Vicence, et deux seulement, MM. Bissari, de famille noble, se virent traduits devant le général Lahoz. Celui-ci

avait cru trouver sur sa route toute la province du pays vicentin levée en masse à l'exemple des Véronais; désabusé par les deux jeunes gens en question qui se rendaient garants des dispositions de leurs compatriotes, tant dans la ville de Vicence qu'aux environs, Lahoz les fit reconduire par un piquet composé de trois cavaliers français et de trois *cisalpins* précédés d'un trompette, leur confiant une lettre pour leurs magistrats. Ce piquet parcourut tranquillement les rues de la ville; et l'effet de la lettre du général fut de faire préparer les vivres, ainsi que tout ce qui était nécessaire à un corps de troupes qui devait arriver le soir même ou le lendemain, mais rester campé au dehors. C'était ce que demandait ce général républicain.

Dans la soirée, MM. Bissari, les deux jeunes gens que j'ai désignés tout à l'heure, jugèrent utile de prévenir l'organisation d'une municipalité bonne ou mauvaise que l'autorité française ne pouvait manquer de vouloir établir à sa manière. En conséquence,

ils réunirent leurs amis dans une espèce de club et y composèrent une liste de citoyens pris dans les différentes classes de la ville ou de son territoire; le lendemain matin 26 avril, cette liste fut portée à l'ancienne magistrature qu'on appelait *i deputati* (les députés). Ceux-ci ayant adopté le choix des hommes indiqués pour être leurs successeurs, tout se trouva convenu et disposé au moment où la troupe française se présenta le jour suivant 27. Les clefs de la ville furent remises au général Lahoz, et la nouvelle municipalité commença aussitôt ses fonctions. A peine était-elle installée qu'on se porta aux prisons pour délivrer quelques personnes que le gouvernement vénitien avait fait enfermer en raison de leurs opinions poliques. Ce fut ainsi, sans plus de secousse et avant même que les trois quarts et demi des habitants sussent de quoi il s'agissait, que la révolution se trouva opérée à Vicence.

Lahoz y resta jusqu'à l'arrivée du général

Joubert et de sa division que j'y vis tout établie au commencement de juin.

Puisque me voici revenu à cette époque de mon arrivée à Vicence, c'est le cas de parler de la manière dont fût célébrée *la Fête-Dieu*, le 15 juin 1797.

Chaque ville en Italie a sa solennité annuelle, sa solennité toute particulière. Elle consiste en spectacles ou pompes publiques, mais principalement en courses de chevaux, pour lesquelles les Italiens ont une véritable passion. A Venise, avant l'entrée des Français, c'était l'Ascension que l'on fêtait plus spécialement, et non le jour de Saint-Marc, patron de la république. La Saint-Antoine est célébrée à Padoue, patrie du saint de ce nom, par des cérémonies civiles en même temps que par des cérémonies religieuses. A Vérone, un ancien usage voulait qu'un certain jour du carnaval, un polichinel monté sur un âne, haranguât, sur la plus grande place, le podes-

tat préposé par Venise. C'était là le commencement d'une marche ou d'un spectacle, à la suite duquel ce magistrat donnait chez lui, à toute la noblesse, un grand dîner et un bal.

Les Vicentins réservent pour la Fête-Dieu tous leurs apprêts, tout leur luxe, qui consiste à se montrer avec de plus belles livrées ou de plus belles voitures qu'à l'ordinaire à la promenade ou *cours* qui a lieu l'après-dînée. Ces voitures se mettent en marche après une course de chevaux (*pallio*), et la journée finit par un bal que donne la noblesse dans son lieu de rassemblement (le *Casino*). Jusqu'ici rien de bien intéressant ; mais une cérémonie qui a lieu le matin, aussitôt après la messe, et après les processions du Saint-Sacrement, offre à l'observateur quelque chose de très-singulier. Je vais donc m'étendre un peu à cette occasion.

L'usage voulait que l'on fît faire ce jour-là, vers midi, le tour des principales rues de la ville à une machine ou pyramide aussi élevée

que la plupart des maisons, et toute garnie de musiciens, avec des drapeaux, emblèmes et ornements de toute espèce. Un enfant était attaché au haut de cette machine appelée *rua*, corruption supposée du mot *ruota* (roue).

C'était une opinion reçue que, dans une de ces petites guerres que se faisaient autrefois entre elles les très-petites républiques de Padoue et de Vicence, le *Carroccio*[1] de la première des deux, c'est-à-dire le char où se plaçait le podestat avec les étendards de la république, et que l'on pouvait regarder comme son *palladium*, était resté, un jour de bataille, au pouvoir des troupes vicentines. Peut-être ce char avait-il alors été brisé; une des roues seulement, dit-on, aurait été transportée à Vicence, comme monument de la victoire, et pour conserver ce souvenir on avait fondé la fête de la *rua*; toujours est-il certain que l'ap-

1 Voir dans les *Pièces Justificatives* une note historique sur le *Carroccio*.

parition de cette machine excitait, chaque année, les transports du peuple. Elle était précédée, dans un assez long trajet, par une véritable orgie ambulante, car je n'ose dire un cortége; les autorités civiles et militaires ne semblaient être que l'accessoire. Devant la *rua*, on voyait courir des masques, menés par un chef de la populace vêtu d'un habit de parade; puis beaucoup d'hommes portant des bâtons ou des épées, ou bien les attributs de la folie; enfin, une musique plus bruyante qu'harmonieuse. La marche terminée, on allait remettre la pyramide mouvante à l'endroit d'où elle était partie, et dans cet instant, l'adresse de la troupe nombreuse d'hommes du peuple qui l'avaient portée sur leurs épaules, et qui la ramenaient de la même manière, était vivement applaudie par les spectateurs. C'est ainsi qu'à Venise, le jour des épousailles de la mer, on voyait l'heureux retour du Bucentaure à la Piazzetta di San-

Marco, son point de départ, exciter une joie générale.

La devise des Italiens modernes est bien comme celle de leurs pères : *Panem et circenses*. Quand on demeure parmi eux, on les imite en beaucoup de choses; je n'avais donc manqué, depuis 1793, aucune des fêtes ou pompes extraordinaires qu'amenait à Venise l'époque de l'Ascension, ou bien à Padoue, la foire de Saint-Antoine; je m'étais rendu non moins exactement tous les ans à Vicence pour la Fête-Dieu. La présence des Français et le nouveau régime y avaient tout changé en 1797; cependant on ne voulut pas supprimer le spectacle de la *rua*. Pour qu'il eût lieu comme à l'ordinaire, on arrangea la machine et on régla la marche d'usage, de manière à ce que tout cadrât avec les circonstances où l'on se trouvait. La liberté et l'égalité figuraient en peinture au milieu de la *rua*, ce qui rappelait qu'elles n'existent guère plus réellement dans

les républiques de nouvelle fondation. Ensuite, au lion de Saint-Marc, qu'on venait de proscrire et de faire entièrement disparaître de la surface de tout le pays d'ancienne domination vénitienne, on avait substitué pour emblème un coq (*gallus*). Les drapeaux français et italien se trouvaient réunis; enfin, une compagnie de garde nationale vicentine était à la tête de tout cet ensemble. Du reste, j'observerai qu'il y manquait un concours de peuple aussi nombreux et surtout aussi gai que les années précédentes.

Je n'oublierai jamais l'impression que fit cette ridicule fête sur une dame française émigrée, la première fois que j'en fus témoin avec elle, en 1793, à mon arrivée dans l'état vénitien. Il y avait près d'un an que madame de Chabannes, sœur du baron de Talleyrand, entendait parler du *corpus Domini*. C'est ainsi qu'on désigne dans toute l'Italie la solennité que nous appelons *Fête-Dieu;* madame de Chabannes le savait; mais, aussi peu familiarisée

avec le latin qu'ennemie de tout ce qui pouvait lui retracer les mouvements tumultueux qui lui avaient fait prendre la France en horreur, elle allait répétant aux personnes dont elle était entourée : « Oh ! je n'aime point du tout votre fête d'*habeas corpus*. » A la vérité, ces derniers mots avaient, depuis quelque temps, frappé souvent son oreille, la loi qui est ainsi désignée en Angleterre venant d'y être suspendue par le parlement, et son application ayant été funeste pour quelques Français, arbitrairement et injustement expulsés de ce pays.

Du reste, cette dame a beaucoup d'expressions et de traits de caractère. Elle réunit quelquefois les extrêmes de l'esprit et de la naïveté, comme les extrêmes de la paresse et de l'activité. Pour en donner un exemple, elle qui, avant 1789, ne sortait presque jamais de sa maison de Paris, et qui, à Vicence, me disait très-joliment : « Ma patrie, à présent, c'est mon fauteuil » (en effet, elle paraissait y être attachée au point de ne pas le quitter) : madame

de Chabannes, dis-je, avait, une fois dans sa vie, pris, sans aucune personne de suite, la poste à Paris, et elle était arrivée tout d'un trait en Hollande, pour donner à son ami M. de Calonne, alors disgracié de la cour de France, un avis qui intéressait sa sûreté [1]. (Voir un mot qu'on lui prête, dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, tome IV, page 170.)

Partout, dans les environs comme à Vicence, on se ressentait plus ou moins du nouvel ordre de choses et surtout des malheurs de la guerre. Étant allé après la Fête-Dieu passer quelque temps à la campagne, je trouvai, à mon retour, la ville occupée d'une réorganisation des autorités civiles. Il devait y avoir une administration centrale de la province, composée de vingt-trois membres, tous à la nomination du géné-

1. Elle a aussi, depuis la rentrée des émigrés, fait plus d'un voyage de Paris à Naples, par les voitures publiques, toute seule et ne sachant pas un mot d'italien, pour aller voir sa famille restée hors de France.

ral français. Lui seul aussi était chargé de faire de nouveaux choix pour la municipalité qui n'avait été installée que provisoirement. Ceux des gens du pays qui avaient adopté de bonne foi les nouvelles théories républicaines (et il y en avait un assez grand nombre), s'indignaient d'une violation aussi évidente de l'heureuse liberté qu'on prétendait leur avoir rendue comme aux Vénitiens, comme aux Véronais, aux Padouans, etc. « Pourquoi, demandaient-« ils, ne pas laisser au peuple, légitimement « convoqué, le droit d'élire lui-même ses « chefs? » Joubert ne répondait pas à cette question, et, fidèle aux instructions de son chef Buonaparte, ou du directoire, il choisissait à sa manière les représentants du *souverain* d'Italie.

Dans le même moment, on colportait partout une pétition que chaque citoyen était invité à signer : elle avait pour objet de demander au général en chef la réunion de toutes les petites républiques qu'il avait organisées ou laissé s'établir. Trente-cinq mille personnes

avaient voté à Venise, et le nombre des suffrages dans les autres villes de l'état vénitien avait été en proportion de leur population. On éprouvait plus de difficultés à en recueillir dans les campagnes : partout les paysans sont méfiants. Tantôt c'était le curé d'une paroisse qui se trouvait seul à donner son adhésion : tantôt il était le premier à la refuser. La municipalité qui avait ordonné cette mesure dans tout le territoire de Vicence ne vit pas tout à fait son attente remplie par le nombre des signatures : elle n'envoya pas moins à Milan son vœu, qu'en pareil cas les meneurs ont toujours soin de donner comme un résultat unanime. Au surplus, les auteurs de la proposition n'avaient pas tort, quant à l'intention. Se croyant destinés, ainsi que leurs administrés, à la nouvelle forme de gouvernement sous laquelle ils vivaient depuis deux mois, ils avaient senti que pour tous les peuples actuellement soumis au joug français, la formation d'une seule et vaste république italienne diminuerait la masse d'oppres-

sion, en augmentant la force de résistance. Ils se disaient que les Vicentins se trouvant liés au sort d'un grand état, une plus grande somme de bonheur ou des malheurs moins grands leur semblaient assurés [1].

Je quittai Vicence le 9 juillet, et le 10 au soir j'étais à Venise, où l'on faisait, comme dans toutes les villes occupées par les Français, beaucoup de préparatifs pour la fête du 14 juillet. Un mois auparavant, j'avais laissé le patriotisme de la capitale dans sa première ferveur : il me parut fort en décroissance lorsque je m'y retrou-

1. Il n'était pas aisé de prévoir que le traité de Campo-Formio, au lieu de rétablir la république de Venise, donnerait momentanément la presque totalité de son territoire à l'empereur d'Allemagne, et que ce territoire irait se fondre, comme il est arrivé à tant d'autres gouvernements, dans le royaume d'Italie. Les anciens sujets de Saint-Marc n'ont pas tardé à regretter son autorité paternelle. Quelle différence, pour Venise surtout, d'être le chef-lieu d'un état florissant, riche et indépendant, ou bien une simple ville de la monarchie autrichienne! Entre autres excès commis par les Français, en quittant Venise, à cette époque, ils n'ont pas laissé vestige de la marine et de l'arsenal de la république. Quant au commerce, il y a longtemps qu'il est réduit à bien peu de chose.

vai, et le mécontentement, général ou particulier, augmentait chaque jour. La municipalité que j'avais vue s'établir subsistait encore, mais avec très-peu de considération. Les nobles, bien plus que tous les autres, étaient fondés à accuser le nouveau régime : un décret leur défendait de sortir des lagunes sans l'autorisation formelle du comité de salut public, et surtout d'emporter leurs effets précieux. En attendant qu'une décision quelconque eût fixé le sort à venir de la ville de Venise, l'une des plus à plaindre parmi celles qui ont subi le joug révolutionnaire, on y dépensait un argent énorme en fêtes, bals, etc., pour amuser les Français; mais le concours des nationaux, c'est-à-dire des notabilités locales, à ces réunions publiques était aussi rare que la joie. Cette différence du temps passé au temps présent était remarquable dans un pays où, jusqu'à la révolution, tout respirait le plaisir, et où chacun semblait le trouver sans le chercher [1].

1. « A Venise (disait un voyageur français, longtemps

Les théâtres, ordinairement si brillants, n'offraient plus rien que de très-ordinaire. Je ne mentionnerai qu'une représentation donnée pour le début d'une troupe de société qui s'intitulait *civique*. Elle avait choisi *Brutus*, tragédie d'Alfiéri, de ce poëte qui s'était montré si ardent révolutionnaire avant qu'il y eût eu en France ce qu'on a appelé si justement la révolution *française*, mais qui a bien changé d'opinion dès qu'il a pu, par ses yeux, juger des hommes et des choses, à Paris même ; il y fut, en 1789, témoin du commencement de nos troubles politiques, et chanta aussitôt la palinodie.

Afin de donner au spectacle civique dont il est ici question une pompe et un appareil auxquels on ne met pas ordinairement tant de prix lorsqu'on ne joue la comédie ou la tragédie que

avant l'année 1797), on ne goûte pas le plaisir, on l'avale. » Un autre de nos compatriotes, ayant séjourné dans cette ville en 1806, observait qu'elle avait perdu son éclat, mais que, dans ses infortunes toutes récentes, elle conservait encore de l'attrait, semblable à une jolie femme qui reste jolie quelques heures après sa mort.

pour son amusement, on avait pris une des plus grandes salles de la ville parmi les six ou sept qui sont consacrées aux représentations publiques. Un noble de la famille Venier remplissait le rôle de *Tarquin*. Avant que le rideau fût levé pour la pièce, il avait paru sur la scène en uniforme italien, et, conservant son chapeau sur la tête pour parler en homme libre à un public libre, il avait débité un prologue analogue à l'institution de la société républicaine, qu'il venait annoncer. Du reste, je n'ai rien d'intéressant à consigner ici sur le spectacle lui-même; je passe donc au récit de la fête du 14 juille .

Outre la commémoration d'une époque chère aux amis de notre révolution, la cérémonie avait pour objet des honneurs funèbres que la division du général Baraguey-d'Hilliers voulait rendre à ceux de ses membres qu'elle avait perdus pendant la guerre actuelle. Leurs noms étaient inscrits sur les différentes faces d'une pyramide qu'on avait élevée au milieu de la

place Saint-Marc. Elle était décorée de tombeaux figurés et de cassolettes où brûlaient des parfums. Ensuite, trois beaux péristyles (*loggie*), peints avec ce talent qu'on a en Italie pour les décorations, occupaient les trois côtés correspondants de la place. Un était destiné à l'état-major français, un autre à la municipalité, et le troisième au petit nombre des membres du corps diplomatique qui ne s'étaient pas éloignés avant que la crise politique de Venise fût arrivée à son terme. Je ne dois pas oublier de dire que depuis cette dernière époque Villetard avait cessé d'y jouer un rôle.

La troupe étant depuis le matin rangée en ordre de bataille, et chaque partie du cortége arrivée à la place qui lui était destinée, Baraguey-d'Hilliers adressa du haut de sa *loggia* un discours aux soldats accourus sans armes de leurs rangs. Ils les reprirent bientôt après, pour venir, par pelotons, faire leurs décharges successives contre la pyramide; cette longue et fastidieuse cérémonie étant terminée, on

alla chercher des drapeaux qui, après un second discours du général, furent distribués à différents corps, pour remplacer ceux que les derniers combats avaient fait disparaître.

Rien de moins pompeux, de moins réjouissant, comme on voit; mais on avait annoncé pour l'après-dîner une *régate*.

On appelle ainsi une course extraordinaire de barques, spectacle très-vanté à Venise, et qu'on avait, depuis longues années, coutume de faire voir aux princes étrangers qui y séjournaient quelque temps. J'avais lu la description de celle qui avait eu lieu pendant les belles fêtes données en 1782, par la république, au comte du Nord, devenu depuis Paul 1er empereur de Russie. La *régate* qui, après une longue interruption, se renouvelait en l'honneur des républicains français, me parut mériter sa réputation, quoiqu'elle se ressentît beaucoup des circonstances.

Les gondoliers admis au concours, car le nombre en est borné, partent d'une petite élé-

vation qui est située à l'extrémité de *la riva degli Schiavoni*[1]. Avant qu'ils se mettent en mouvement, certaines barques *di gala*, appelées *bissone*, parcourent toute la longueur du grand canal pour y mettre la police, et préparer le passage aux concurrents. Elles font écarter les milliers de gondoles, péottes, etc., qui, ce jour-là, se pressent et couvrent, pour ainsi dire, le canal en totalité. Ces *bissone*, décorées d'emblèmes et d'ornements en étoffe d'or, d'argent ou de soie, contribuent beaucoup à la beauté du coup d'œil général; chacune est conduite par huit rameurs, qui sont vêtus de la manière la plus élégante.

Les barques dont on se sert pour la régate

1. C'est le nom d'un quai aboutissant à la Piazzetta di San-Marco, et qui offre la seule ou du moins la principale promenade de cette ville, qu'une Française, femme d'esprit, a si bien comparée à *un vaisseau à l'ancre*. Venise présente surtout l'idée d'une cité inondée, et la ressemblance est encore augmentée par les gondoles, dont la couverture noire ne figure pas mal des *impériales de voitures qui surnageraient*, ainsi que l'a dit quelque part le duc de Lévis, celui qui est mort en février 1830.

sont d'une étonnante légèreté. Elles n'occupent guère plus de place sur l'eau que les canots des sauvages. Il y a quatre courses : aux deux premières, chaque barque est conduite par un seul gondolier; les dernières courses sont entreprises par deux gondoliers placés debout, ainsi qu'on les voit toute l'année sur leurs gondoles. L'un est à la poupe et l'autre à la proue; ils n'ont chacun qu'une rame et ne s'asseyent jamais. Leur adresse est extrême; on croirait voir des poissons fendre l'eau : en suivant tout le grand canal qui partage Venise en deux, ils vont à son extrémité tourner une borne (*meta*), comme faisaient autrefois les conducteurs de chars dans les cirques; et puis ils reviennent sur leurs pas au but qui est à un endroit appelé *volta* (retour) *di canal*. Les deux premiers arrivés de tous les concurrents reçoivent des drapeaux avec des prix proportionnés en argent. On donne au troisième un cochon de lait [1].

1. Ceux qui ont remporté des prix sont considérés toute

Me trouvant placé dans une maison en face du but, je vis adjuger successivement ces différents prix. Ce qui me fit plus de plaisir encore, ce fut le coup d'œil d'une multitude innombrable de barques de toute forme et de toute grandeur, restées immobiles pendant la course et reprenant tout à coup leur mouvement, c'est-à-dire se heurtant, ou s'évitant, sans que jamais il en résultât d'accidents. Elles couvraient l'eau de façon à ne la laisser qu'à peine apercevoir aux spectateurs qui étaient aux fenêtres. Du reste, si l'habillement des gondoliers non employés aux courses devait ajouter ordinairement beaucoup à l'effet de la fête, on se ressentait, cette fois, de la révolution qui venait de proscrire *les livrées*. Les nobles ou autres gens riches, accoutumés à briller dans ces occasions, n'avaient eu nulle envie de se mettre en dépense, et, si je puis m'exprimer

leur vie comme l'étaient les vainqueurs des jeux olympiques dans la Grèce.

ainsi, en coquetterie; ils étaient trop mécontents du nouvel ordre de choses et avaient mis pour la plupart de l'affectation à ne faire porter par ceux qui les conduisaient que leurs plus mauvais habits ou bien des habits dépareillés. Les nobles eux-mêmes, dans les *régates* que l'on dédiait aux souverains, se plaçaient en habits de caractère sur les *bissone*. Ces dernières barques étaient d'ailleurs bien plus multipliées et encore mieux décorées; j'ajouterai ici que ce n'était pas là le seul point de comparaison qui fût au désavantage de la fête dont j'étais témoin, en juillet 1797.

J'ai déjà dit que, dans tous les spectacles et fêtes donnés depuis l'entrée des Français dans l'état vénitien, la diminution de gaieté m'avait frappé. Ici, elle était des plus remarquables pour le peuple qui, seul, anime les divertissements publics. Quoi qu'il en soit, j'emportai du coup d'œil d'une *régate* une idée assez favorable, et je fus surtout bien aise de pouvoir en parler d'après moi-même. Assez de livres

ou de voyageurs en ont esquissé le tableau : on aime à ne pas toujours adopter et répéter les jugements d'autrui.

C'étaient mes adieux que je faisais à Venise et à ses habitants; car, le lendemain, samedi 15 juillet, je devais me remettre en route pour revoir la France et ma famille, après cinq années et demie d'absence. Un tel espace compte dans la vie et celui-là comptera toujours dans mes souvenirs les plus agréables, quoiqu'il embrasse une époque d'exil pour moi et surtout une de souffrance désastreuse pour les êtres qui doivent m'être les plus chers au monde. Tandis que, de la fin de 1792 au milieu de 1794, mon père, ma mère et ma sœur étaient en France, en proie à tous les maux, livrés à tous les dangers du règne de la terreur, je vivais dans une ignorance presque absolue de ce qui les concernait : je passais sous un beau ciel les jours les moins troublés que j'aie eus ou sois destiné peut-être à avoir dans toute ma carrière. Depuis l'été de 1793, je m'établissais alternativement à Venise et à

Vicence; j'avais acquis dans ces deux villes des amis véritables, et, y étant traité mieux encore que la plupart des émigrés, j'attendais, avec le degré de patience qui m'était permis, la possibilité de rentrer dans ma patrie, dans mes foyers. Je parlerai toujours avec amour et reconnaissance d'un pays tranquille, beau, riche, et où tout le monde avait vécu heureux jusqu'au moment où les Français mirent le pied en Italie. J'étais heureux moi aussi, je l'étais avec les gens du pays, mais surtout avant le moment de l'entrée de Buonaparte et de son armée dans l'état neutre de Venise, car cette entrée changea tout, même pour moi. Mais, pour ne m'attacher ici qu'aux trois premières années, je dirais volontiers de Venise et de Vicence ce que mon ami La Selle disait, en 1794, de la ville de Rimini :

Chez l'amitié, là souvent j'ai goûté
Calme, plaisir, douce hospitalité :
De ses beautés je savourai les charmes,
Et le bon cœur y partagea mes larmes.

A cette occasion, je ne puis me refuser à citer encore quelques vers de cet excellent ami sur Venise. C'était le lieu où je l'avais connu et où je m'étais lié avec lui dès le mois de mai 1793. Dans un petit poëme de sa façon, intitulé *Voyages de l'amour*, se trouvait le morceau suivant :

Comme Vénus du sein des mers éclose,
Le front couvert et de myrte et de rose [1],
Séjour de paix et paradis des sens,
Venise t'offre un bien plus doux encens.
Là, sur l'autel, cent aimables prêtresses
Sont tour à tour victimes et déesses.
J'en connais deux : entre elles et Cypris,
Sauras-tu bien à qui donner le prix?...
Le fier lion [2], terreur de l'injustice,
Ouvre aux amours un asile propice,
Et sous le masque et les yeux de Comus [3]
Leur a permis d'orner encor Vénus.

Une fois que les hostilités furent entamées

1. Allusion aux armes de la ville de Venise qui sont trois couronnes de roses.

2. Le lion de Saint-Marc.

3. Le carnaval.

entre les Français et les villes vénitiennes que j'ai plusieurs fois nommées dans ce journal, tout, je le répète, changea pour moi. Je ressentais, comme mes compagnons d'exil, le contre-coup des vexations exercées par l'armée de Buonaparte; les hommes du pays oubliaient que, longtemps auparavant, nous avions été les premières victimes de la révolution qui leur donnait tant d'humeur, et il semblait que nous dussions porter la peine de tout ce qu'ils avaient nouvellement à souffrir. Ce n'était pourtant que l'effet, la suite du grand bouleversement commencé en France en 1789 et sans lequel nous n'aurions jamais été exilés, nous n'aurions jamais habité, nous-mêmes, si longtemps au milieu de ceux qui voulaient nous rendre en ce moment responsables de ce que le fléau révolutionnaire les atteignait à leur tour. Les reproches que je leur adresse ici ne m'empêcheront pas de reconnaître que, pendant bien des années, les émigrés n'avaient

eu qu'à se louer des particuliers comme du gouvernement.

Ce fut donc depuis le mois de mai 1796, époque de la première entrée de Buonaparte à Milan, que je cessai de bénir mon sort en Italie. Il devint véritablement triste au printemps de 1797, et alors le besoin que j'avais toujours éprouvé bien vivement de me rapprocher des miens, me pressa tous les jours davantage. Ce besoin ne pouvait, à la vérité, qu'être augmenté par l'impression que laissait dans mon âme la chute d'une république qui avait compté autant de siècles que la monarchie française, et marqué sa durée par des faits glorieux. Cette chute entraînait avec elle la prospérité dont j'avais été témoin et admirateur; deux mois avaient suffi pour cela; j'en faisais la triste réflexion et je me demandais si, lorsqu'au printemps de 1792 je quittais la France et jetais ma cocarde nationale dans un port du roi de Sardaigne (Villefran-

che près Nice) j'aurais pu croire qu'elle reviendrait, cinq ou six ans après, se rattacher forcément à mon chapeau, et cela tout à l'extrémité du golfe Adriatique. Qui m'eût dit, en effet, dans ce temps-là, que je me trouverais enfermé dans Venise, lorsque les Français, qui, depuis Pépin, n'avaient pas même pensé à attaquer cette ville, viendraient en faire la conquête, y étant, qui plus est, appelés par les gens du pays !

Je partis, le 15 juillet au soir, par la barque publique : il y en a deux qui, le jour et la nuit, parcourent en sens contraire les vingt-huit milles de distance entre Padoue et Venise. Dès que le soleil parut à l'horizon, je sortis d'une chambre où l'on était entassé fort incommodément, et je m'affligeai, comme j'avais fait cinq jours auparavant, en voyant les belles maisons de campagne vénitiennes qui bordent la Brenta, et jusqu'au superbe palais Pisani, envahies et par conséquent endommagées par des troupes françaises.

Ne m'étant arrêté à Padoue que pour y prendre une voiture, j'étais rendu dans la soirée du 16 à Vicence. Là, j'avais mieux à faire que d'écouter les détails de la fête du 14 juillet, qu'on me raconta fort longuement. On avait, de même qu'à Venise, élevé une pyramide, mais au lieu de choisir une des places de la ville, on avait préféré le Champ-de-Mars, local délicieux, qui se présente à la sortie de la porte *de Vérone*, au milieu d'une belle et vaste prairie couronnée par de charmantes collines et nommément par le *monte Berico*. Cette position était vraiment favorable à une fête; je me rappellerai toujours en avoir vu, là, de 1793 à 1796, plusieurs qui n'étaient pas patriotiques, et n'en valaient que plus à mes yeux.

Le même jour où celle-ci avait été célébrée, plusieurs des Français faisant partie de la division de Joubert s'étaient réunis pour jouer *la Mort de César*, tragédie de Voltaire. Ils avaient d'abord été tentés de donner cette représentation sur le théâtre Olympique; mais, pour le mettre

en état de servir et pour l'éclairer convenablement, il leur aurait fallu des frais considérables : ils s'étaient donc contentés de la salle de spectacle ordinaire de la ville, qui est fort jolie. Je noterai, en passant, que ce beau théâtre Olympique n'est plus qu'un monument de curiosité, un modèle pour les amateurs d'architecture. Depuis la *Sophonisbe* de *Trissino* et quelques tragédies qu'on y joua à l'époque de sa fondation, il n'a jamais été occupé que comme salle de bal : on doit le regretter; car une représentation soignée et exécutée avec toute la pompe convenable y donnerait la seule idée juste que les modernes puissent avoir des spectacles grecs et romains.

Ayant pris congé de quelques véritables amis, et de l'hôte vicentin qui m'avait longtemps logé dans sa maison (celle-là même qui fut bâtie et occupée par l'architecte Palladio), je continuai, le 17, ma route pour gagner Vérone qui est à trente milles de Vicence. Dans toute l'Italie où les villes sont beaucoup plus rappro-

chées qu'en France, quelque courte que soit la distance d'une ville à l'autre, on ne la franchit que lentement quand on emploie les *vetturini.*

Mon cœur se serrait en trouvant, à chaque pas, les traces funestes de la guerre qui, l'automne précédent, avait dévasté les belles campagnes que je traversais; je ne voyais qu'arbres abattus, et ils laissaient un grand vide dans ces espèces de quinconces que forment partout des peupliers et des érables, autour desquels la vigne se groupe si pittoresquement et quelquefois fait guirlande d'un arbre à l'autre. Les villages surtout se ressentaient des excès commis par les troupes et des ravages du canon.

J'arrivais à Vérone avec un ex-oratorien, nommé Perrin [1], que le hasard m'avait fait rencontrer dans une société de Venise. Il était venu assez nouvellement de France en Italie,

1. Je n'ai appris que longtemps après mon association temporaire avec Perrin le rôle qu'il avait joué à Lyon, pendant le siége, comme secrétaire d'un des représentants du peuple.

pour y tenter fortune, comme tant d'autres, sous les auspices de l'armée française; mais, commençant à désespérer d'atteindre son but, il m'avait proposé de regagner avec lui Milan, peut-être même Paris. Son association ne tarda pas à me présenter des avantages réels : d'abord elle diminua, pour moi, l'inconvénient d'être en contact avec l'armée comme émigré, ce qui était auprès d'elle une fort mauvaise recommandation. Ce titre m'eût nui principalement à Vérone; mais, grâces à mon compagnon de voyage, je m'y trouvai, une première nuit, logé chez un employé supérieur nommé Rochejean; il avait pour secrétaire Berger, ex-cordelier, natif de Blois, que je ne connaissais pas plus que son chef actuel. Berger m'étonna beaucoup en me parlant, tout de suite, de mes parents, bien plus en me comblant de soins et de prévenances. N'était-ce point un hasard des plus singuliers que de me voir ainsi avoir affaire à deux bons terroristes dont le nom même m'avait été jusque-là étranger? Rochejean, autre ex-ora-

torien, était devenu, depuis la révolution, grand vicaire de Grégoire à Blois. Je l'apprenais à Venise seulement, mais j'étais loin de soupçonner qu'il eût été aussi membre du département de Loir-et-Cher, et que, comme tel, il eût eu des relations très-particulières avec mon père, en 1793 et 1794. Je crus d'abord que si Berger et lui me traitaient avec autant d'égards, moi émigré, c'était surtout par considération pour leur ami Perrin; mais plus tard, je pus juger qu'ils y avaient été portés, soit par les remords de la conduite qu'ils avaient tenue à Blois, pendant le règne de Robespierre, soit par la crainte que leur parti ne continuât d'avoir le dessous en France. L'élan républicain avait, en effet, toujours décliné chez nous, depuis le 9 thermidor, et il était de plus en plus comprimé depuis le commencement de l'an V, dans lequel nous étions encore. Au surplus, Rochejean ne fut pas dans le cas d'avoir à exercer pour moi l'hospitalité plus d'une nuit, attendu que j'avais

accepté un logement dans la ville, chez un jeune Véronais de ma connaissance; notre homme me pressa, du moins, de revenir quelquefois disposer de sa table. Quant à Berger, comme il désirait revenir en France, où était restée sa femme [1], il me proposa, ainsi qu'à Perrin, de prendre place dans la voiture qui devait le conduire à Milan. Berger n'avait pas personnellement pour m'être utile, les mêmes moyens que Rochejean. Ce dernier, agent des contributions publiques à Vérone, eût pu me faire continuer, avec pleine sûreté, mon voyage jusqu'à la frontière et au delà; un mot de lui à quelque officier en chef ou commissaire, m'aurait bien, en outre, procuré un passe-port d'employé; mais, malgré le patelinage qui lui semble naturel, il ne poussa pas jusqu'à ce point la bienveillance qu'il me témoignait. Berger, plutôt immoral que méchant, aimait la république en proportion de l'impunité

1. Il était prêtre et avait quelque temps, comme cordelier, servi d'aumônier au grand-duc Léopold en Toscane.

et de la protection qu'elle assurait à ses fautes passées. Ses opinions ne l'empêchèrent pas de me rendre mille petits services, comme voyageur; il me fut même fort commode pendant huit jours que nous habitâmes la même auberge à Milan, mangeant et allant nous promener ensemble comme deux vieilles connaissances; il finit par offrir de m'avancer une petite somme d'argent que j'acceptai, étant bien sûr qu'elle lui serait promptement remboursée à Blois; et, en me quittant, il se chargea d'une lettre pour mes parents, devant se rapprocher avant moi du pays qu'ils habitaient.

Revenons aux circonstances particulières de mon séjour à Vérone. Cette ville est, dans les temps ordinaires, une des plus agréables de l'Italie : assez de livres ont parlé de sa situation et des édifices qui la décorent; ils auraient pu vanter sa société que j'avais eu, dans les années précédentes, tout le temps de connaître et même d'aimer. Ses habitants forment, dans l'état vénitien, un peuple à part, plus ardent

dans ses goûts, dans ses jugements, dans ses émotions, plus naturellement exalté que ne le sont ses voisins : il est même reçu de taxer les Véronais d'une espèce de folie, et d'en attribuer la cause à l'air assez vif du *monte Baldo* qui est très-peu éloigné. La noblesse du pays s'était fortement prononcée contre la révolution française dès son origine, et, dans la position politique où elle se trouvait comme sujette de la république de Venise, entre le Tyrol et Mantoue, elle manifestait souvent jusqu'à l'imprudence le regret de ne pas vivre sous la domination autrichienne.

Lorsque les Français étaient entrés pour la première fois à Vérone, en 1796, poursuivant, après la bataille de Lodi, le général Beaulieu, ils y avaient été mal accueillis, et tous, généraux, officiers et soldats, en gardaient rancune. Les Véronais, aussitôt que l'insurrection eut éclaté à Bergame et à Brescia, s'empressèrent de demander l'autorisation du gouvernement vénitien pour former un rassemblement armé.

Mais ils avaient beau déclarer n'avoir en vue que les sujets rebelles à Saint-Marc et protester qu'ils n'avaient jamais pensé à combattre les Français, leurs assurances étaient quelquefois démenties par les faits. Les Français, de leur côté, désavouaient l'insurrection qui devait être à leur profit; mais, soit qu'ils la protégeassent sous main ou bien à découvert, il était fou de croire que de simples nobles ou bourgeois italiens, ne sachant qu'à peine manier un fusil, pourraient tenir tête à des troupes qui avaient vaincu les meilleurs généraux et les plus braves soldats de l'Europe.

Dans cet état de choses, la politique timide et inactive du gouvernement vénitien, bien déchue de son antique énergie, l'aveugla entièrement, et il prépara sa propre ruine par la perte de Vérone, sa principale ville de terre ferme. Des ordres supérieurs mal donnés entraînèrent les habitants à faire bien des fautes, et ces fautes fournirent le prétexte qu'on cherchait probablement. Bref, à la suite d'une dispute qui avait eu

lieu entre quelques Véronais armés et une patrouille française, on fit feu tout à coup sur la ville, des trois châteaux qui la dominent. L'effet de cette hostilité, disons mieux, de cette trahison d'un commandant français qui agissait sans instruction de ses chefs, fut de porter aussitôt le peuple à tous les excès. Plusieurs soldats ou employés de l'armée furent massacrés dans les rues, on dit même dans les hôpitaux. Les insurgés en vinrent à lancer des boulets qui n'étaient pas tous pour leurs ennemis, car bien des maisons voisines du château vieux (Castel Vecchio) s'en ressentirent cruellement.

A la suite de cette espèce de siége livré à la garnison, le général Kilmaine entra dans Vérone avec une troupe considérable et en prit possession. Je ne détaillerai pas les châtiments infligés aux Véronais par les différents chefs qui se succédèrent dans le commandement de la place; je ne dirai pas jusqu'où s'étendirent les réquisitions, les contributions, les sommes d'argent ou les bijoux enlevés au Mont-de-Piété; mais

comment dissimuler une autre vérité fâcheuse? c'est qu'on vit plusieurs propriétés particulières livrées à la discrétion des vainqueurs. Lorsque j'arrivai dans cette ville, elle était encore sous le joug de la terreur que dirigeait Augereau. Là, plus que partout, on avait volé et on volait sans nulle pudeur. Je me trouvai pendant trois ou quatre jours avec plusieurs employés dont Rochejean était un des moins scrupuleux. Je n'oublierai de longtemps à quel point des hommes, probablement nés honnêtes, se montraient familiarisés avec l'esprit de spoliation et l'immoralité. « Ce que ces malheureux sont condamnés « à donner, qu'importe, disait-on, qu'il en « entre un peu plus, un peu moins, dans les « coffres du pays! » Je n'entendais parler que d'escroqueries, et encore je ne compte pas pour telles les galeries des tableaux mises en réquisition, quoiqu'elles ne fussent nullement des propriétés publiques. On avait commencé par prendre la belle collection de poissons pétrifiés du comte Gazzola.

Je noterai ici que ces pétrifications viennent de Bolca, mont volcanique du voisinage de Vérone : on y a trouvé, par suite des révolutions du globe et probablement de l'irruption de l'Océan dans ce qui est devenu la Méditerranée (irruption qui a pu faire écouler les eaux d'une partie de la Lombardie appartenant alors peut-être à la mer), bien des espèces de poissons qui n'existent plus dans la Méditerranée ni dans le golfe Adriatique. La collection du comte Gazzola est aujourd'hui au cabinet d'histoire naturelle de Paris, et il s'est consolé, dit-on, de l'avoir perdue en se faisant donner, par le gouvernement français, un bien national dans la république Cisalpine.

Des anciennes et agréables connaissances que j'avais pu faire dans mes autres voyages, à Vérone où, l'une des années précédentes, j'avais été présenté à Louis XVIII, je ne vis qu'un jeune noble, le comte Montanari : il me reçut pendant quatre jours avec la plus grande cordialité et ce fut de sa maison que je partis pour Milan.

Nous voulions nous y rendre promptement, MM. Berger, Perrin et moi; en conséquence, nous prîmes la poste, le 21 après dîner. Étant entré, en 1793, dans l'état vénitien, par Bergame et Brescia, je ne connaissais pas la route qui passe par Mantoue et Crémone, et conduit, comme l'autre, de Milan à Vérone. Je dirai encore que de loin comme de près, cette dernière ville que je quittais offre un coup d'œil charmant, appuyée qu'elle est contre un beau rideau de collines et arrosée par l'Adige dont les bords sont toujours riants.

J'avais vu Mantoue dans le cours de mon voyage d'Italie; en s'acheminant pour s'y rendre, on trouve, pour premier relais, Roverbella où l'on arrive après avoir traversé Villa Franca, gros bourg dont fait partie un ancien château délabré. Aux approches du lac qui environne Mantoue, j'observai que beaucoup de maisons avaient été abattues; c'était par les ordres de Wurmser, lorsqu'il avait été forcé de venir s'enfermer dans cette place de guerre.

On se souvient que, poursuivi par Buonaparte qui avait débouché inopinément du Tyrol et avait ainsi surpris l'armée de l'empereur à peine descendue du côté du Frioul, dans les plaines de Bassano, le vieux général autrichien n'avait eu que le temps de se réfugier à Mantoue. C'était saisir le vrai moyen qui s'offrait à lui en Lombardie, pour arrêter son vainqueur. Je dirai, encore en passant, que je l'avais vu, lui et une partie de son armée, traverser en déroute Vicence à l'époque signalée ici, c'est-à-dire pendant l'été de 1796. Un peu plus tard, je manquai de bien peu, en raison d'une course que j'avais faite à la campagne, l'occasion d'assister dans Vicence à la marche triomphale des Français qui suivaient leurs adversaires de bien près, marche qui procura à cette ville un spectacle vraiment curieux. Wurmser fut, comme on sait, assez longtemps bloqué dans Mantoue et il en sortit par une capitulation honorable.

La position de Mantoue, au milieu d'un lac formé par le Mincio, rend cette place très-forte;

mais il en résulte que l'air est des plus malsains. Les vapeurs fétides que je voyais s'exhaler de ce lac, me faisaient concevoir pourquoi beaucoup d'habitants désertent régulièrement à l'approche de chaque été. Nous entrâmes au moment où l'on allait fermer la porte dite *de Vérone*, et nous descendîmes à la grande et belle auberge de la poste. Le lendemain matin, 22, je ne fis qu'admirer, en repartant, les façades de quelques édifices, et des rues, en général bien bâties, bien percées.

Rien à signaler dans tout le commencement de la route qui mène de là à Crémone : on parcourt un pays beau et riche, mais monotone ; du reste, presque tous les bourgs où l'on passe ont une belle apparence. Bozzolo, nommément, pourrait le disputer à plusieurs des villes les plus considérables de France. Crémone est absolument dépeuplée, mais offre des rues très-larges, des maisons d'une architecture noble et assez imposante. A deux postes de là, on trouve la forteresse de Pizzighitone, à

travers laquelle on suit la route de Milan. Arrivés de bonne heure à Lodi, nous fûmes obligés de nous y arrêter, la route étant, disait-on, infestée de voleurs qui ne se montraient que la nuit; d'ailleurs, la distance de notre but, la capitale de la Lombardie, était encore trop grande, pour que nous pussions la franchir tout d'un trait.

Nous étions rendus à Milan le 23, avant deux heures de l'après-dînée; ce fut par la *Porta Romana* que nous arrivâmes. Une inscription placée au haut de l'arc qui la couronne parlait de la reconnaissance du peuple milanais pour Buonaparte, *libérateur de l'Italie* qui avait fait son entrée de ce côté en 1796.

L'état où je vis Milan n'avait rien qui, au premier coup d'œil, dût frapper désagréablement celui qui y serait venu pour la première fois. Outre la beauté matérielle de la ville, il y aurait trouvé avec satisfaction beaucoup de mouvement, un grand nombre de chevaux et de voitures et un concours très-considérable

dans les rues. Le dimanche surtout, la promenade du rempart était extrêmement fréquentée; mais la différence était sensible pour qui avait, comme moi, connu cette grande cité avant qu'elle eût changé de maître. Je n'apercevais guère que des Français dans des voitures beaucoup moins belles que les équipages qui avaient, quatre ou cinq ans auparavant, fixé mon attention sur ce même rempart. La plupart de ces voitures avaient été enlevées à des nobles Milanais, retirés pour la plupart à la campagne; nulle réunion de société pour ceux qui restaient à la ville; ils allaient rarement au spectacle où eux seuls se faisaient remarquer ordinairement; en un mot, l'absence des uns, le mécontentement des autres, avaient produit un changement général : il n'y avait plus que tristesse dans les lieux où brillaient autrefois la gaieté et un luxe mieux entendu que celui des autres villes d'Italie.

Les Français peuplaient les cafés, ainsi que la promenade publique et le théâtre; ils dé-

pensaient beaucoup d'argent et procuraient, de cette manière, une légère indemnité aux particuliers écrasés d'impôts et de réquisitions de toute espèce. Les employés civils de l'armée principalement se divertissaient extrêmement à Milan et dans les environs. Ils donnaient souvent à la campagne de grands dîners suivis de bals et de feux d'artifice, toutes dépenses qui n'annonçaient pas le désir de cacher l'énormité de leurs gains, ou, si l'on veut trancher le mot, de leurs rapines.

Buonaparte habitait le palais *Serbelloni* dont le propriétaire, riche et marquant dans la noblesse du pays, a été le premier membre nommé du directoire cisalpin. On voyait à la porte du général en chef une garde particulière fort belle, qu'on appelait ses *guides* : cette garde était composée de quatre cents hommes, tant à cheval qu'à pied. Rien de remarquable dans le train de Buonaparte ni dans son genre de vie : il n'avait pas beaucoup de domestiques et sa plus grande magnificence était en chevaux. Il

sortait peu lorsqu'il était établi à Milan, déjeunait à onze heures et demie, avec sa femme, sa mère, ses trois sœurs, et les principaux officiers ou généraux de sa suite. A cinq heures et demie, grand dîner où habituellement il invitait les étrangers et surtout les députés que les différentes villes avaient envoyés près de lui; quant à la société milanaise, il ne la voyait pas. Vers la nuit, il faisait, tout seul, ou bien avec madame Buonaparte, une promenade en voiture, et il finissait sa journée par une courte apparition au grand théâtre où l'on jouait l'opéra buffa. Quant aux opéras sérieux, ils étaient difficiles à monter à Milan, les rôles principaux ayant été composés pour des *soprani* (castrati) [1]. Or, les Italiens avaient eu grand soin, depuis l'invasion, de prévenir le dégoût que les Français ont presque toujours

1. Madame de Longueville, ne voulant pas prononcer le mot de *châtré*, s'avisa la première de dire: cet *incommodé*, pour désigner un chanteur de cette espèce qui vint à la cour, du temps du cardinal de Richelieu.

montré pour ces chanteurs, êtres dégradés, que l'on charge, exclusivement, au-delà des Alpes, de représenter les héros ou les amoureux dans les pièces qui ne sont pas du genre bouffon.

Puisque j'ai nommé madame Buonaparte, je dois dire que, dans l'intérêt de ma rentrée en France, je demandai à la voir, et que je la trouvai d'un accueil non-seulement poli, mais aimable et gracieux; sa conversation était loin d'avoir quelque chose d'officiel, et il était clair que recevoir un émigré ne la gênait nullement. Nous causâmes ensemble de la société de Paris, comme si nous n'en avions pas été alors fort éloignés. Il n'y avait que son enthousiasme pour le vainqueur de l'Italie à la hauteur duquel je ne me trouvasse pas tout à fait. Du reste, je n'avais à lui demander que des facilités pour mon retour en France : elle ne fit rien pour moi; mais elle mit de la grâce à me prouver qu'elle n'avait à cet égard que de la bonne

volonté à m'offrir. Tout excellente qu'elle fût, n'a-t-elle pas souvent rendu service dans ce genre-là seulement ?

La république Cisalpine n'existait que fictivement, et peut-être n'existera-t-elle pendant longtemps que de cette manière. Buonaparte lui parlait en maître, la gouvernait, et n'admettait aucun partage d'autorité. Il avait créé, à la vérité ; un directoire exécutif, calqué sur celui de France ; mais il ne lui avait pas plus confié qu'à un autre corps un pouvoir réel, effectif. A chaque instant je lisais sur les murs : *Le général en chef a fait déposer la loi suivante : . . . . . Nous, directeurs, en ordonnons l'exécution.* — Ou bien, au bas des simples lois réglementaires et de police, on voyait : *Approuvé, Buonaparte.*

Les Milanais ont énormément payé et souffert depuis l'invasion ; mais leur pays est si riche et si fertile, que, rendus à un système quelconque d'ordre et de véritable liberté,

ils répareraient leurs pertes en fort peu de temps. Au surplus, ils attendaient avec résignation ce qu'on déciderait pour leur existence politique ; mais je n'en voyais aucun qui ne fût persuadé que tout serait mieux pour eux que leur état présent.

M. d'Antraigues, dont j'ai parlé à l'époque de son départ de Venise, était à Milan en même temps que moi, mais prisonnier. C'est le cas de donner ici son histoire [1] et de dire que malgré son passe-port qui, lors de sa sortie de Venise, l'établissait membre de la légation russe, il fut arrêté à Trieste comme étant Français et conduit en conséquence au quartier général de Buonaparte. On l'enferma d'abord dans le château de Milan, mais il obtint bientôt après pour prison un palais particulier qu'il occupait pendant que j'étais dans cette ville. Je rencontrai

1. Elle est très-bien racontée dans un mémoire qu'il a écrit lui-même étant au fort de Milan, sous la date du 4 juin 1797. Je n'en eus connaissance qu'à mon retour en France. Je joins ici copie de ce mémoire, imprimé à Paris. (Voyez *Pièces Justificatives*.)

plusieurs fois madame Saint-Huberti qu'il avait reconnue pour sa femme et qui sollicitait alors pour lui. M. d'Antraigues n'était gardé que par un seul factionnaire, ce qui lui a donné, depuis mon départ de Milan, la faculté de s'enfuir, et vraisemblablement de l'aveu du nouveau maître de la Lombardie; en effet, il importait peu de le retenir en prison après qu'on avait saisi son portefeuille. Les papiers qui en avaient été soustraits ont fourni au directoire français le texte de la conjuration, ou coup d'état, du 18 fructidor an v (4 septembre 1797). Ils sont assez connus par les proclamations publiées ce jour-là et par tous les journaux du temps.

J'avais passé plusieurs semaines à Milan, en 1792; j'en connaissais donc tous les monuments, et, entre autres, l'observatoire, qui est un des plus beaux d'Italie. Il est abondamment fourni de machines, de superbes instruments, et n'a rien perdu depuis la prise de possession des Français, parce que

Buonaparte, très-zélé pour tout ce qui tient aux hautes sciences, l'a spécialement protégé. Mais j'appris, avec regret, d'un des astronomes, dont j'ai oublié le nom, que le gouvernement autrichien, avant d'abandonner la Lombardie, avait fait emporter d'excellentes cartes du pays, qui étaient l'ouvrage de ce savant et de son collègue, et que, par suite de la guerre civile, ou de toute autre cause, on désespérait de les retrouver. Leur travail, dont j'avais pu juger à mon premier voyage, était mieux fini peut-être que ne l'est celui de nos cartes de Cassini et avait coûté beaucoup de temps, de peines et de dépenses. Les deux astronomes qui président actuellement à l'observatoire, n'ayant conservé ni dessins, ni planches, ni épreuves, comptent cependant recommencer leur ouvrage, en ayant reçu l'ordre du nouveau gouvernement.

Le 10 août, je fus réveillé de bonne heure

par le canon. Les Français, qui occupaient le château sans avoir voulu y admettre la garde nationale cisalpine, y célébraient la commémoration d'une journée trop fameuse en France. Plusieurs d'entre eux, officiers ou employés, donnèrent, le soir, dans l'une des deux salles de spectacle de la ville, une représentation *gratis* de *la Mort de César.* J'y assistai, et je fus étonné de voir qu'au lieu du beau discours que Voltaire a mis dans la bouche d'Antoine, à la dernière scène, cette tragédie finissait brusquement par deux ou trois vers que débitait le républicain Cassius. On donna ensuite une petite pièce de circonstance, toute patriotique, c'est-à-dire pleine d'imprécations contre le conseil des Cinq-Cents, et surtout contre le royalisme qui, ainsi que le disait sur la scène un des personnages, *relevait*, en ce moment, *la tête en France, surtout à Paris.* Le dialogue était entremêlé de louanges pour Buonaparte, présent à la représentation. Cette pièce était en vaudevilles,

chantés ou plutôt estropiés par des amateurs, militaires ou employés français. Je sortis avant la fin du spectacle, ainsi qu'une famille italienne avec laquelle j'étais venu, et dont les oreilles étaient déchirées par la mauvaise exécution musicale. Je me plaignais surtout, moi, d'avoir entendu de véritables horreurs révolutionnaires.

Je reviens au cordelier Berger qui m'avait laissé dans mon auberge, au bout de huit jours. Rien ne l'empêchait de regagner la France, tandis que moi, j'avais encore personnellement plus d'un obstacle à écarter. Mon autre compagnon de voyage, le *citoyen* Perrin, sollicitait une place à Milan, dont le séjour lui avait présenté quelque attrait. N'ayant pas besoin de lui, ni lui de moi, je cherchai à bien employer le temps qu'il me fallait attendre encore pour mieux combiner mon passage aux frontières. Ce passage n'était pas aussi hasardeux qu'il me le paraissait; mais pendant que j'étudiais les meilleurs moyens, j'eus beaucoup d'obli-

gations à un jeune Français (Dum***) qui, après avoir été mon compagnon d'infortune à Venise, était entré dans l'armée d'Italie où il avait fait d'excellentes affaires. Il commença par me procurer à Milan d'assez bonnes connaissances, d'agréables dîners, et même des parties où il me menait en voiture; enfin, par son crédit, j'obtins un passeport d'employé, qui, s'il n'était pas parfaitement en règle, valait mieux que celui que m'avait donné le ministre Lallement, à Venise, comme Français *prévenu d'émigration.* Une fois muni de cette nouvelle pièce, je dirigeai mes pas, le 11, vers le lac Majeur, d'où je devais prendre la route du Simplon, traverser le Valais, et me rendre en France par le pays de Vaud.

J'avais fait marché avec un voiturin, pour me conduire à Sesto qui est à l'entrée du lac. Je mis presque toute la journée du 12 à le traverser. Il y a de Sesto à Margozzo vingt-quatre milles : en les parcourant dans une petite barque couverte qu'on appelait *burchiello*, mais qui ne ressemblait guère aux burchielli de la Brenta,

je ne quittais pas un livre que m'avait donné à Milan M. Amoretti, savant distingué. C'était son *Voyage aux trois lacs Majeur, de Come et de Lugano*, ouvrage qui ne laisse rien à désirer, pas une seule question à faire.

En continuant ma navigation, je côtoyai la petite ville d'Arona, et je passai au-dessous de la statue colossale de saint Charles; enfin, je vis ou plutôt je reconnus les délicieuses îles Borromées. En 1792, à l'époque où je voyageais en Italie avec mon ami Guermantes et deux autres Français, ces deux îles avaient été l'objet d'une course que nous avions entreprise exprès de Milan. Je ne m'y arrêtai pas cette fois, n'ayant plus ni le loisir ni l'envie de recommencer ma visite.

De l'*Isola bella*, on gagne, en ligne droite, l'embouchure de la Tosa, qui fournit au lac Majeur le tribut de ses eaux, de même que le Tesin en sort à l'extrémité opposée. Après un demi-mille environ, on trouve le petit canal dans lequel se décharge un autre lac

peu considérable, mais bien plus élevé, qu'il faut traverser avant d'arriver à Margozzo. C'est là que commence la route du Simplon. Je partis de ce bourg le 13, après minuit, m'étant reposé quelques heures. Il me fallut prendre deux chevaux : l'un pour me porter, et l'autre pour porter ma malle. Ils me coûtèrent douze francs, et, en outre, le pourboire du conducteur. — La vallée d'Ossola, dans laquelle j'entrais, est très-étroite d'abord; puis, en s'avançant, elle devient belle et large, très-abondante en vins et en fourrages. Je faisais route, de distance en distance, sous des berceaux de vigne charmants.

Les habitants de cette vallée forment un petit état qui prétend être allié et non sujet du roi de Sardaigne, ne lui payant aucune contribution. J'arrivai vers huit heures du matin au chef-lieu, Domo-d'Ossola, qui n'est qu'un bourg. N'ayant plus, comme à la sortie de Margozzo, de terrains inondés à passer, je me décidai sans peine à traverser le Simplon

à pied. Il me suffisait que ma malle me suivît. Je pris, en conséquence, un seul mulet et un guide qui devaient me mener jusqu'à Brigg, dans le Valais.

Dès qu'on quitte Domo-d'Ossola, on voit une plaine ravagée par un torrent, puis vous êtes consolé du tableau de destruction qu'il a mis sous vos yeux, en retrouvant les berceaux de vigne dont j'ai parlé, et qui, même en plein midi, grâce à l'ombrage qu'ils procurent, rendent aussi frais qu'agréable le chemin à parcourir pendant assez longtemps.

Après avoir passé la Tosa, on entre dans la vallée d'Indiveder; c'est ici que les montagnes commencent à s'élever. En approchant d'un bourg nommé *Varse*, je fis attention à la forme assez remarquable des habits des femmes. Elles portent des chemises d'homme, des corsets ronds à taille très-courte, et des jupons bleu et rouge. La plupart de ces femmes sont fraiches et ont de l'embonpoint.

Ce fut à Varse qu'un valet de ville m'arrêta, alléguant qu'il n'était pas permis de voyager le dimanche dans ce pays. La défense ne portait que sur le transport des marchandises ; or, ma malle ne contenait que des habits et des effets à mon usage. Je fus obligé de me rendre chez le magistrat du lieu, qu'on appelait le *consul.* Après quelques mots d'explication, il me laissa continuer ma route, et je donnai pour boire à ce valet de ville qui, probablement, n'avait eu en vue, en cherchant à me retenir, que le petit intérêt de me faire payer une couchée d'auberge.

Presque tous les habitants parlent français. La plupart des hommes sont allés en France exercer les métiers de fumiste, de *stuccateur*, etc. Longtemps après les avoir quittés, j'ai lu, dans un auteur moderne [1], quelques réflexions que je vais transcrire ici, et qui m'ont fait souvenir de ces montagnards. Ainsi que tant d'autres Italiens, surtout ceux qui

1. Lemontey, livre intitulé : *Raison-Folie.*

sont nés sur les bords du lac de Côme, ils ont l'habitude de s'éloigner de leur pays presque au sortir de l'enfance, pour exercer au loin leur état, leurs talents.

« Ces classes d'ouvriers, en qui l'emploi « des forces musculaires se réunit à quelques « notions de dessin, de calcul ou de chi- « mie, forment une espèce d'hommes très- « remarquable. Le trait le plus saillant de « leur caractère est l'amour de l'indépen- « dance, ce goût d'une vie errante qui pro- « mène leur industrie dans les grandes villes « de la France et de l'Europe. Ces longs « voyages, ce mélange de bonne et de mau- « vaise fortune, leur donnent une sorte de « philosophie expérimentale, de fierté de « sentiments, et d'instruction sans lecture, « qui rendent leur conversation aussi piquante « qu'originale. »

En continuant à gravir, j'observais les jeux de la nature, et principalement les ravages de l'eau, qui détruit au moins aussi vite que le

feu. Je pensais aux volcans, aux traces qu'ils laissent pendant tant de siècles et qu'on retrouve partout en Italie. C'est dans les montagnes que la main qui se joue des éléments, qui crée, détruit et reproduit sans cesse, semble exercer plus en grand son action. Là le naturaliste jouit ; le simple curieux est frappé d'étonnement : il s'instruit en ouvrant les yeux. La scène change à chaque instant et multiplie les sujets d'admiration.

Depuis Margozzo, on ne compte plus par milles, mais par heures; il y en a neuf de Domo d'Ossola au Simplon. Dans la soirée du 13, je fus obligé de m'arrêter à Intgoun, auberge isolée qui est située en face d'une belle cascade naturelle; un bon lit et un souper passable s'y trouvèrent fort à propos pour moi. Ce fut le lendemain matin que j'atteignis le sommet de la montagne par un chemin qui, dans la belle saison, est facile et commode. Un peu avant d'y être arrivé, on trouve dans une plaine l'*Ospitale :* ce nom semblerait désigner

un hospice, mais il n'en existe pas pour les voyageurs, comme au Mont Saint-Bernard. Ici, l'*Ospitale* est un hameau.

En redescendant du côté du Valais, on arrive dans un vallon étroit et rempli presque en entier par des sapins. La nature semble y être restée plus paisible, avoir éprouvé moins de bouleversements, moins de grands mouvements que dans la partie qui regarde l'Italie. A mesure qu'on avance, on aperçoit Brigg. Le premier aspect de la vallée où est situé ce bourg est assez beau, et gagne successivement à être détaillé.

La domination de la république du Valais a commencé dès Intgoun et même un peu avant. On remarque alors que l'allemand devient la langue la plus générale du pays : c'est chose assez commune, cependant, d'y rencontrer des gens qui savent le français et l'italien. — Je dînai, à Brigg, à table d'hôte, et je me couchai de bonne heure; car la marche de toute une journée ne me lais-

sait guère l'envie ou le courage de chercher si le pays présentait quelque objet de curiosité. En descendant le Simplon, j'avais vu, pour la première fois, le Rhône sorti, un peu plus haut que ce bourg, des montagnes qui confinent le Valais. Le voyageur anglais Coxe dit qu'au-dessus de Brigg « la vallée se transforme en un « étroit et inabordable précipice dont ce fleuve « occupe et ravage le fond. La route s'élève « sur les montagnes septentrionales, et l'on « s'enfonce dans la plus sauvage des solitudes : « les Alpes n'offrent rien de plus lugubre. » (Voyez *Lettres sur la Suisse*, tome II.)

Je quittai Brigg le 15 au matin, et je suivis bien longtemps le Rhône sur la route qui conduit à Sion. Je ne trouvais pas, là, matière à enchantement : on est placé constamment entre deux chaînes de montagnes qui, à la distance où on les voit, paraissent en grande partie arides. Rien de vraiment digne d'être observé jusqu'à l'approche du village de Leuck, qui est situé de l'autre côté du fleuve. Je regrettais de n'avoir

pas plus de temps pour aller visiter les bains fameux qui y attirent, de toute l'Europe, beaucoup d'étrangers.

Cette fois, je voyageais en char-à-banc; l'homme qui me conduisait voulut s'arrêter à Sierre, ce qui me valut d'être prévenu de la manière la plus obligeante par deux officiers natifs de l'endroit. Ils se disaient employés, l'un au service du Piémont, et l'autre dans les troupes du roi d'Espagne. Je cédai à l'invitation qu'ils me firent de boire avec eux d'assez bon vin blanc, qu'ils appelaient *muscat*. A ce sujet, je noterai ici que l'on commence à remarquer des vignes cultivées à la manière de France. Le vin, les fourrages, et, par suite, les bestiaux, les fromages, sont la principale richesse du Valais.

La nuit était déjà noire avant que je fusse rendu à Sion, et je ne me trouvai plus à temps de faire connaissance avec la ville. C'est le chef-lieu d'une république d'environ 60,000 habitants, qui est alliée des Suisses.

Sion sépare le haut et le bas Valais. Je n'y vis rien que mon auberge : je ne rencontrai pas même un seul crétin. Uniquement occupé des moyens de repartir le lendemain dès la pointe du jour, je conclus un marché pour être conduit jusqu'à Lausanne, comme je l'avais été depuis Brigg. Il m'en aurait coûté bien moins cher si j'avais pu partager les frais avec un compagnon de route.

Je fus frappé, dans tout le Valais, d'un ajustement très-peu avantageux aux femmes. Elles portent une petite coiffe blanche, et par-dessus un chapeau singulièrement *étriqué*, dont un ruban fait le tour ; mais ce ruban est arrangé de manière à dessiner, sur le devant, à peu près la forme d'un cœur. Du reste, quoiqu'à la moitié du mois d'août, hommes et femmes avaient des habits de velours. Il ne faisait pas, à la vérité, bien chaud : l'été des pays de montagne est toujours extrêmement tempéré ; mais le climat du Valais cesse d'être froid, une fois qu'on a

passé Brigg. Dans ce bourg , le voisinage du Simplon , toujours couronné de neiges battues par les vents , doit empêcher, presque toute l'année , qu'on y éprouve de véritables chaleurs.

Dès qu'on est sorti du haut Valais, on n'entend plus guère parler que le français; les habillements se rapprochent aussi de ceux que portent nos paysans. Le pays est beau de Sion à Martigny, qui fait partie du bas Valais; il y a une ville et un bourg de ce nom à un quart de lieue l'un de l'autre. J'appris que c'était là ce qu'on peut appeler l'issue, l'entrepôt, tant du Simplon que du grand Saint-Bernard.

J'avais, en quittant l'Italie, mis dans mes arrangements, de me rendre de Milan à Lausanne : mais si, mieux informé, j'avais su qu'on pouvait également aboutir à cette dernière ville et au pays de Vaud par le Saint-Bernard, je n'aurais pas donné la préférence au Simplon, qui est bien moins curieux pour un voyageur. Enfin, je n'aurais pas laissé de côté Turin, qui, avec

Bologne, était la seule des grandes villes d'Italie que je n'eusse pas visitée.

Martigny a dans son voisinage des buts de promenade intéressants. Chamounix n'en est qu'à huit lieues, et il y a des glaciers plus rapprochés encore. Je n'ai trouvé, comme dans tout le pays que je venais de parcourir depuis le Simplon, que des hommes bons, affables, polis, respectueux même, sans affectation : ils ne parlent jamais qu'à la troisième personne : *Monsieur veut-il ?... Si monsieur désire...*

Après avoir dîné je continuai mon voyage, et à une lieue de Martigny je vis la fameuse cascade *du Pissevache.* On vante surtout son effet au lever du soleil; aucun rayon ne l'éclairait au moment où je passais, mais il y avait bien encore de quoi exciter l'admiration. Le Rhône est très-large après cette cascade.

Saint-Maurice est un bourg à peu près de la même étendue que Martigny. A sa sortie, après avoir passé un pont étroit, mais solide, qui est un ouvrage des Romains, et qui, occu-

pant toute la largeur praticable de la vallée, fait la séparation du Valais et du pays de Vaud, je mis le pied avec grand plaisir dans cette portion de la Suisse. On me demanda en cet endroit mon passe-port au nom du gouvernement de Berne : c'était la première fois et ce fut la dernière, dans tout le cours de mon voyage de Milan à Paris.

En changeant de domination, on change aussi de site ; ici, dès l'entrée, la nature paraît plus riante, plus gracieuse. Je couchai à Bex, lieu sur lequel je n'ai rien à dire. Le 17, au matin, je traversai Villeneuve et je commençai à côtoyer le délicieux lac de Léman. Quel est le voyageur qui n'en a pas parlé ainsi que de tout le pays incomparable, dont il est bordé? Certes, la réputation de ses belles eaux, de ses belles collines, n'est pas usurpée. Mais Clarens ne mérite guère la célébrité que lui a donnée J.-J. Rousseau ; ce séjour n'a de charme particulier que dans la *Nouvelle-Héloïse*.

En suivant des rivages toujours plus enchan-

teurs, j'arrivai à Vevay, où il n'était question que d'une fête qui avait eu lieu peu de temps auparavant et qui se renouvelle tous les six ans, c'est la fête des Vignerons. Les préparatifs en sont longs et dispendieux, mais il paraît que cette fois ils avaient fait le plus grand honneur à l'habileté des ordonnateurs. D'après l'idée qui m'en fut donnée, c'est une scène d'opéra transportée dans les rues; le chant, la danse, les décorations, les costumes, tout concourt à signaler le goût et la magnificence des habitants en cette occasion. Ne m'arrêtant que peu d'heures, je m'en tins à aller visiter une promenade publique appelée assez ridiculement *derrière l'aile;* elle touche au lac; et sur le côté opposé on voit les sombres rochers de Meillerie qui disent tant de choses à ceux qui, à cet âge où l'imagination joue un si grand rôle, se sont épris de Rousseau, et passionnés pour les amours de Saint-Preux et de Julie.

Depuis Vevay, on monte presque toujours jusqu'à Lausanne. Arrivé dans cette ville, ce

qui m'occupait avant tout, c'était d'y trouver des nouvelles de mes parents, et en effet, plusieurs lettres d'eux m'attendaient; elles achevèrent de décider ma marche, et je ne pensai que secondairement à jouir d'une position justement vantée. J'admirai cependant la vue charmante qu'offre, à toutes les heures du jour, la promenade publique qui est située à la sortie de la ville; le coup d'œil du lac et l'aspect des montagnes opposées par lesquelles il est borné du côté de la Savoie, se varient de la manière la plus piquante, selon les différents effets qu'y produit la lumière à plusieurs époques de la journée.

Mes visites se bornèrent à aller voir, d'abord, un docteur Scholl, homme d'esprit, assez aimable, mais inclinant vers l'opinion démocratique : je lui avais été recommandé par la spirituelle et piquante madame de Castellane, née Saumery. J'allai ensuite chez M. Grasset, très-honnête libraire, qui avait depuis quelque temps protégé ma correspondance avec la France. A

ce propos, je noterai que le commerce de librairie est ici un objet considérable. En tout, la littérature est fort en crédit à Lausanne, et parmi les personnes qui lui font honneur, on cite surtout madame de Montolieu, auteur ou traducteur du joli roman *Caroline de Lichtfield*, dont la simplicité est si attachante.

Je restai toute la journée du 18 pour attendre le départ d'une diligence venant de Berne et qui devait me conduire à Genève. Un séjour de trente-six heures à Lausanne m'aurait bien donné le temps d'y consacrer quelques moments à une ancienne connaissance, madame Tronchin, femme devenue presque fameuse (pendant le séjour qu'elle a fait en France jusqu'en 1792), par des ridicules qui n'ont jamais fait tort à ses bonnes qualités, et qui, à Paris, n'éloignaient pas de sa maison un grand nombre d'habitués et même d'amis [1]. Je n'avais pu deviner qu'au lieu d'habiter Genève, sa patrie, c'était à Lausanne

1. Son mari était le représentant de la république de Genève auprès du roi de France.

qu'elle demeurait, et précisément en face de mon auberge. Je ne l'appris que dans la voiture publique, et lorsque j'avais déjà fait six ou sept lieues sur la route qui me faisait précisément aller du côté opposé.

Le temps fut si mauvais, dans la nuit du 18 où je me trouvais en voyage, et pendant toute la matinée du 19, que les beautés que devaient continuer à m'offrir la route et la vue du lac furent entièrement perdues pour moi. Je ne fis que saluer, ou, pour mieux dire, regarder en passant, *Copet* de M. Necker. Il y avait déjà un an ou deux que cet homme, beaucoup trop fameux, était veuf, vivait très-retiré, et presque oublié.

Le cœur me battit lorsqu'à Versoix je mis le pied sur le territoire français. On ne me dit rien à la barrière, et les passe-ports des voyageurs, confiés au conducteur de la diligence pour être livrés aux commis, ne subirent qu'à peine un léger examen. Passer par Genève ne devait pas être mon chemin, puisque, d'avance,

j'avais formé le projet de me rendre directement de Lausanne à Paris, sans m'inquiéter de Lyon où je n'avais aucune affaire et que j'avais visité en partant pour l'Italie; mais je ne voyais aucun inconvénient à m'acheminer encore une fois par la seconde ville du royaume; et auparavant, c'était bien le cas de me détourner un peu de la direction la plus courte, afin de faire connaissance avec le chef-lieu de la fameuse petite république où, comme l'on sait, il y a eu bien des *tempêtes dans un verre d'eau.*

Je ne dirai rien du matériel de Genève ni de ses environs, ne voulant pas copier ou répéter les auteurs qui en ont parlé. Son gouvernement actuel a les formes démocratiques françaises et seulement quelques noms différents pour l'organisation des autorités. La situation politique où se trouve cette miniature républicaine est précaire et la rend nécessairement dépendante de la France. Depuis 1794, époque où les Genevois se ressentirent beaucoup trop de notre voisinage, et eurent

aussi leurs excès révolutionnaires, très-peu de gens peuvent se déterminer à fréquenter, même à traverser, une promenade délicieuse appelée la *Treille*, se souvenant de l'insurrection à la suite de laquelle plusieurs magistrats y ont été fusillés. Les successeurs de ces magistrats y ont élevé un assez vilain monument à J.-J. Rousseau, et ce lieu de rendez-vous, autrefois si agréable, est devenu une solitude.

J'eus infiniment à me louer de M. Pasteur, banquier, et de MM. Ferrier et Darrier, auxquels j'avais été recommandé par une maison de Lausanne. Pour abréger les récits, je dirai que, d'après de bons conseils pris à Genève, sur le moyen le plus sûr d'arriver à mon but, je gagnai à pied Carouge, première ville française, c'est-à-dire qui l'est devenue par l'invasion de la Savoie. Là, je montai dans la voiture du courrier de Chambéry; un des premiers objets qui frappèrent ma vue, ce fut cette inscription placée à la porte de l'église : *Le peuple fran-*

çais reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme [1].

Dans la capitale de l'ancienne Savoie, les destructions révolutionnaires d'églises et de couvents étaient multipliées, de manière à augmenter beaucoup ma disposition à la tristesse. Je pris à Chambéry un autre courrier, celui de Grenoble, qui devait suivre la route de Lyon jusqu'à Bourgoin. Je couchai, le 21, dans cette ville ou bourg, et j'y remarquai une fontaine élevée pendant que mon grand-père était intendant du Dauphiné [2]; le fait était attesté par une inscription altérée dont un patriotisme scrupuleux avait effacé les *de*. Par exemple, au lieu de ces mots : sous l'intendance de M. de Laporte, il y avait : sous *l'intendance Laporte*. Quelle puérilité!

1. « D'une main ils dressaient des échafauds : de l'autre, sur le frontispice de nos temples, ils garantissaient à Dieu *l'éternité*, à l'homme *la mort*. »

(*Génie du Christianisme*, tom. 1er, p. 1re, ch. IV.)

2. Il le fut de 1744 à 1761.

J'arrêtai ma place à Bourgoin dans une espèce de diligence ou guinguette du pays, avec un compagnon de voyage très-aimable et que j'avais suivi depuis Genève (M. Dufraisse-Duché, ancien député de Riom à l'assemblée constituante). J'arrivai à Lyon, le 22, après dîner, sans avoir éprouvé aucune difficulté ni inquisition. Le commerce est à peu près anéanti dans cette ville infortunée où tant de souvenirs douloureux semblent fixés d'une manière ineffaçable; la vue seule de ses ruines m'aurait donné envie de m'enfuir, quand toutes les raisons ne se seraient pas réunies pour me faire accélérer mon départ. On me dit qu'un quart environ des maisons abattues par ordre de la convention, à la suite du siége, était rebâti; mais combien de temps ne faudra-t-il pas avant que les traces de destruction et de cruauté aient entièrement disparu! Obligé d'attendre un bon moyen de prendre mon vol vers Paris, et n'ayant que très-peu de visites à faire, j'allai, trois jours de suite, au spectacle. On y donnait

des opéras-comiques, et si j'avais du plaisir à les retrouver après une longue interruption, l'effet du chant français sur mon oreille ne fit pas tort aux impressions favorables que m'avaient laissées les bons chanteurs d'Italie.

Le 26, je pris la route du Bourbonnais; on me l'avait conseillée de préférence à celle de Bourgogne, que j'avais suivie en 1792. J'y conservai le sentiment de la tristesse dont je parlais plus haut; car les vestiges de temples ou de châteaux détruits, qui sans cesse s'offraient à mes regards, suspendaient forcément la joie que je devais ressentir en me rapprochant par degrés de mes parents. N'y a-t-il donc en France, me demandais-je, aucun endroit où l'on puisse perdre de vue les traces matérielles de la révolution, en oublier les crimes? etc., etc.

Je ne trouve rien de particulier à consigner ici sur Nevers, sur Moulins, la montagne de Tarare, Montargis, Fontainebleau. Je connaissais la dernière partie de cette route: quant aux deux premières villes que j'ai nommées, c'était fort

mal les connaître que de les traverser sans sortir de la diligence.

Il est temps d'arriver au terme de mon voyage ; mais auparavant je veux noter que mes frais de route, depuis Venise, se montèrent, tout compris, à une vingtaine de louis. Il m'en aurait moins coûté si j'avais eu un compagnon de Milan à Lausanne, et si je n'avais pas gardé ma malle, dont je me séparai à Lyon, par une vue d'économie qui me porta malheur : je dirai plus tard comment.

Le 31 août 1797 fut ma dernière journée de route. Villejuif est, après avoir passé Fontainebleau, le relai de poste le plus rapproché de Paris. En sortant de ce bourg, j'aperçus un cabriolet élégant mené par un jeune homme qui ne l'était pas moins. Mon cœur me disait que ce pouvait être mon ami Guermantes auquel je m'étais annoncé, Guermantes avec lequel j'avais séjourné quinze mois en Italie, sans que nous nous quittassions un seul instant. J'avais quelque peine pourtant à le reconnaître, sa

taille ayant presque doublé depuis les quatre ou cinq années de notre séparation. Inquiet, honteux même, de l'avoir laissé passer, je fis arrêter la diligence et je descendis. Alors, bien heureusement pour moi, je le vis revenir sur ses pas; nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre, et bientôt je montai dans sa voiture, à côté de lui.

La voix de Guermantes me paraissait aussi changée que sa tournure; mais son amitié était toujours la même. Nous entrâmes dans la capitale par le côté du jardin des Plantes, et nous descendîmes à son logement, rue de Gaillon. Là, tout me présentait le tableau de l'aisance : je jouissais pour le compagnon d'exil que j'avais vu beaucoup moins bien traité par la fortune. Après avoir fait chez lui un dîner excellent, je me laissai conduire à Bagatelle.

Je n'avais absolument aucune idée de ces jardins de princes ou de particuliers, devenus promenades publiques, soit dans Paris, soit dans ses environs. Aujourd'hui, beaucoup de maisons de plaisance, dévolues à la nation par

l'effet de la révolution, sont des rendez-vous de plaisir, des cafés, où abondent les oisifs et les heureux du jour. Parmi les changements de mœurs et les habitudes nouvelles, ce n'est pas là un des moindres objets de curiosité ou d'étonnement pour quelqu'un qui a perdu de vue la France depuis 1792.

Je n'oublierai jamais cette époque du 31 août 1797, mémorable en effet pour moi, comme vient de l'être, en sens contraire, le 2 décembre de l'année 1798, qui est celle où j'écris ce journal. Dans peu de jours, je devais revoir ma famille à Meslay : tout me présageait une conclusion prochaine et honorable pour la grande affaire de ma radiation. Je m'endormis, paisible et content, près de mon ami, dans cette grande ville qui depuis si longtemps avait été l'objet de mes regrets. Le lendemain, je m'éveillai pour de nouvelles jouissances. A chaque pas j'embrassais des parents ou des amis; je trouvais de quoi satisfaire mon cœur ou de quoi exercer mon esprit auquel ne cessaient de s'offrir mille

observations intéressantes. Du reste, c'était sans les chercher que je trouvais des occasions d'amusements divers. Je ne me hâtais pas pour voir les monuments nouveaux, les pompes publiques, enfin tout ce dont un *revenant* peut être pressé de jouir. N'avais-je pas assez de temps devant moi?

Si l'Opéra, par où l'on me fit commencer mon cours, me laissait une impression contraire (sans exagération pourtant) à l'exécution de notre musique vocale, bien plus encore qu'au genre de cette musique même, j'admirais l'ensemble du spectacle, les chœurs auxquels ceux d'Italie ressemblent si peu, la perfection de l'orchestre, autre avantage que nous avons sur l'opéra italien, enfin, le fini, l'élégance et la fraîcheur, soit des costumes, soit des décorations. Quant à la danse, il est presque inutile de dire que je n'établissais pas de comparaison entre les ballets délicieux de Paris et ceux que je venais, pendant plusieurs années, d'applaudir, faute de mieux.

Le lendemain ou le surlendemain, j'allai, le soir, à Tivoli, l'ancien jardin de M. Boutin. On y donnait une fête, dont il m'est resté l'impression d'un songe qui m'aurait transporté dans le pays des fées. Une illumination en couleur doublait la magie et le charme ordinaire du lieu; le feu d'artifice, les danses, la réunion de tant de jolies femmes mises avec goût et élégance, tout concourut à mon enchantement. Peut-être ai-je été heureux de m'en tenir au premier effet produit sur moi par cette soirée : plus tard je n'aurais pas tout admiré au même degré.

Il y avait quatre jours que j'étais avec Guermantes, lorsqu'il me quitta pour faire une course à la campagne. Avant de partir, il avait recueilli dans différentes sociétés et m'avait rapporté que des mouvements très-prochains se préparaient, mais je ne m'en inquiétais pas plus que la plupart des habitants de Paris. La lutte commencée depuis plusieurs mois entre le Conseil des Cinq-Cents et le Directoire,

paraissait presque entièrement décidée contre celui-ci; et c'était un motif de sécurité pour les personnes qui se trouvaient dans la même position que moi, je dirais presque pour tous les Français.

Le cinquième jour depuis mon arrivée était le 18 fructidor (4 septembre), de douloureuse mémoire. Tandis que j'étais paisiblement occupé à écrire à ma mère et à lui peindre ma joie, mon impatience, on vint m'apprendre que le canon d'alarme avait été tiré dès la pointe du jour. Loin qu'il eût troublé mon sommeil, je ne m'en étais pas douté. On ajouta que deux directeurs, Barthélemy et Carnot, étaient arrêtés (le fait était faux pour celui-ci); que Pichegru, Villot et tous les inspecteurs de la salle des Cinq-Cents avaient subi le même sort; il est nécessaire de rappeler que ces derniers avaient joué un rôle assez important dans la lutte dont je parlais tout à l'heure. Enfin, on me dit qu'un appareil militaire des plus imposants était déployé dans tout Paris.

Je sors, et bientôt l'air morne de tous les visages m'instruit presque autant que d'énormes affiches placardées aux coins de rues. C'étaient les proclamations du directoire signées de trois membres seulement, Rewbell, La Revellière-Lepaux et Barras, un d'eux servant de secrétaire. Je poursuis ma marche et je ne vois que canons, troupes à pied et à cheval. En traversant le Pont-Neuf, encombré de tout cet attirail de guerre, j'arrive jusqu'au Luxembourg, la demeure des directeurs. J'avais, sur ma route, aperçu bien des rues fermées, à leur entrée; bien des maisons cernées par ces *muets* habillés de bleu qu'on avait chargés d'arrêter tous ceux des députés ou des journalistes qui avaient eu le malheur de déplaire au triumvirat victorieux. Un coup d'œil et quelques pas que je fis dans la cour du Petit-Luxembourg (les directeurs y logaient) furent plus que suffisants pour ma curiosité.

Je ne dirai rien de neuf sur les causes et les principales circonstances de cette fatale

journée. On blâmait généralement le parti royaliste de n'avoir pas profité de ses avantages, et pourtant de s'être trop avancé, ne pouvant, ou ne sachant pas soutenir de fort bons discours par des faits, par des actions plus efficaces encore. Les crimes du 18 fructidor et leur suite couvriront à jamais d'opprobre et d'exécration les trois directeurs que j'ai nommés. On prétend que quelques blessures faites à l'amour-propre du bossu La Revellière, fondateur et pontife des théophilanthropes, entrèrent pour beaucoup dans des mesures de vengeance si peu proportionnées avec les offenses; mais je crois que l'ambition du léger et immoral Barras, la cupidité ainsi que l'entêtement du brutal Rewbell, n'y eurent pas moins de part. Enfin, il est constant qu'Augereau pressa et dirigea l'expédition, et qu'en faisant tirer le canon d'alarme, il acheva de décider le moment sur lequel les directeurs n'étaient pas d'accord entre eux.

La conduite des troupes qui leur servaient

d'instruments excitait en moi une indignation profonde. Je me rappelais les officiers et les soldats qui, en 1789 et 1790, désobéissant aux ordres du roi, avaient déposé les armes devant le peuple de Paris insurgé. Comment, me disais-je, les mêmes hommes qui alors sacrifiaient tout à des opinions individuelles ou à un esprit de corps mal entendu, peuvent-ils, sept ou huit ans après, en être venus au point de s'isoler entièrement de la masse de leurs concitoyens? Eh quoi! ils consentent, contre leur propre intérêt, à servir les passions de trois usurpateurs obscurs et détestés, dont il est aisé de prévoir la chute plus ou moins prochaine! Je n'en fis pas moins, malgré mes émotions, une visite au duc de Nivernais dont la maison (rue de Tournon) était toute voisine du Luxembourg. Père de la duchesse de Brissac, avec laquelle j'avais habité longtemps le pays de Vicence, il me reçut avec la grâce la plus aimable, et ce sera longtemps pour moi un doux souvenir. Il n'était pas destiné à revoir cette

fille chérie et si distinguée, dont le séjour se prolongea un peu trop en Italie : le duc de Nivernais est mort le 25 février 1798, à l'âge de 82 ans.

Sans parler plus au long des faits et des malheurs publics d'une époque qui appartient aujourd'hui à l'histoire, je reviens à ce qui me regarde personnellement comme émigré. — Je vis paraître la loi du 19 fructidor. Les débris du Conseil des *Cinq-Cents* s'étaient réunis *par ordre* dans le théâtre de l'Odéon, et les fidèles que comptait le Directoire parmi les *Anciens* étaient assemblés en même temps à l'école de chirurgie. C'était de là qu'était sortie la loi désastreuse que je viens d'indiquer.

Je lisais, dans cette loi, l'article contre les émigrés rentrés, ou simplement inscrits sur la liste, loi qui me soumettait, comme tant de milliers d'autres, à la peine de mort, si je ne quittais pas, sous quinzaine, le territoire français. Mais pouvais-je obéir à une mesure aussi barbare avant d'être allé embrasser mes parents, à Meslay, avant d'avoir reçu leurs ordres. Je me mis

donc en route, le 6 septembre, pour les retrouver.

Arrivé le soir à Chartres, je n'eus rien de plus pressé que de chercher à y faire connaissance avec une excellente femme à laquelle mon père, ma mère, et moi par conséquent, nous avons eu une bien grande obligation, en 1794. Prisonnière avec eux à l'abbaye de Vendôme, dans les derniers temps du règne de Robespierre, madame de Flosseville, femme d'un médecin vendômois, leur avait facilité les moyens de s'évader de cette maison d'arrêt, par une fenêtre à trente pieds de haut, et cela dans le moment où ils devaient être envoyés au tribunal révolutionnaire de Paris. Elle avait affronté tous les dangers pour sauver ces deux compagnons de son infortune qui étaient plus menacés que tous les autres. La crainte de se compromettre n'avait pas eu plus d'effet sur un artiste de Vendôme, nommé Rivière, qui partageait la même détention, et qui seconda bien utilement la libératrice de mes parents. Retirée depuis un an à Chartres, madame de Flosseville m'accueillit presque

comme un fils, et, par ses conseils, je me déterminai à me rendre le lendemain, avec tout le secret possible, à Meslay.

Ayant pris la voiture publique jusqu'à Châteaudun, qui est à dix lieues de Vendôme, je fis le reste du voyage à pied, en me détournant du grand chemin un peu après Pezou, relais de poste très-rapproché de l'habitation de mon père. La nuit était déjà noire, et, obligé d'appeler tout le secours de ma mémoire pour me diriger dans des sentiers que j'avais assez mal connus six ans auparavant, j'arrivai, harassé de fatigue, à la porte du château tant désiré. Il était dix heures du soir; le jardinier, qui ne me connaissait pas, ouvrit pourtant sans difficulté. J'entrai dans l'office, et, respectant le sommeil de ma mère qui était seule à la maison, je cherchai moi-même le repos dont j'avais besoin; mais, en m'étendant dans un fort bon lit, et en savourant le bonheur de me sentir sous le toit paternel, je me disais à moi-même que je n'en pouvais jouir qu'à la dérobée.

Le lendemain, ma mère vint me trouver à peine éveillé. Je n'essaierai pas de peindre la multitude de sentiments et de sensations que nous éprouvâmes. Mon père, ma sœur et son mari arrivèrent de Blois dans la soirée; ils y avaient appris les événements de Paris, ainsi que la loi de proscription dans laquelle j'étais compris. Je ne m'étendrai pas ici sur ce qui regarde ma sœur avec qui je renouvelais en quelque sorte connaissance, l'ayant laissée presque enfant, ou du moins que l'on traitait comme telle, ni sur mon beau-frère, que je voyais pour la première fois. Les tableaux de famille, toujours si intéressants pour celui qui les compose, ne sont guère permis qu'aux hommes célèbres et aux romanciers.

Je dirai seulement que tout fut ivresse dans les premiers, jours et que j'oubliais jusqu'aux risques que je courais pour peu que l'on vînt à connaître ma présence dans le pays. Ce fut après avoir comparé nos légitimes motifs de crainte avec les espérances permises, que nous

prononçâmes à l'unanimité qu'il me fallait, au lieu d'obéir à la loi du bannissement, attendre à Meslay une décision présumée très-prochaine sur mon sort comme prévenu d'émigration.

François de Neufchâteau venait d'être nommé directeur, à la place de Carnot proscrit et fugitif. En même temps, Merlin succédait à Barthélemy, déporté à la Guyane. Le premier avait été attaché très-particulièrement à mon père, en Lorraine, d'abord comme secrétaire intime, et ensuite comme subdélégué de l'intendance. Mon père conserve encore trente ou quarante lettres de lui : toutes contiennent les expressions les plus vives de sa reconnaissance; et certes il ne devait jamais croire que d'aussi grands moyens de la prouver seraient un jour à sa disposition. Il fut convenu que ma mère irait à Paris, tout exprès pour solliciter son intérêt, son crédit; nous voulions savoir au juste où en était mon affaire de radiation. Ma mère partit en effet

vers le 20 septembre : on lui faisait espérer depuis six semaines que, moyennant une somme assez considérable déboursée dans les bureaux de la police, le rapport favorable avait passé dans les bureaux du Directoire ; pour en finir, il ne fallait plus, répétait-on toujours, qu'une signature du président. Le fait est que, depuis deux ans, le rapport n'était pas sorti des cartons d'un commis de la police qui l'avait rédigé par les ordres du ministre Cochon, et nous en étions pour nos frais, et pour nos illusions.

Quoi qu'il en soit, le nouveau directeur fut charmant en paroles pour ma mère : « Je vous ferai retrouver, lui dit-il, plus que votre fortune; je vous rendrai votre enfant. » Mais, pour tenir cette promesse, il lui aurait fallu une volonté bien déterminée, du caractère surtout, et c'est là précisément sa partie faible.

Dans le courant de novembre, Sotin [1] qui

1. Sotin, de Nantes, girondin, que Carrier avait autrefois envoyé à Paris comme *brigand de la Vendée*, c'est-à-dire

était devenu ministre de la police à la fin de juillet 1797, après Lenoir-Laroche, présenta, d'après la demande de François de Neufchateau, son rapport sur mon affaire. Ses conclusions étaient à mon avantage : mais probablement elles ne furent pas appuyées avec assez de chaleur par mon *protecteur*, car, au lieu d'être *rayé*, je fus *ajourné :* ce n'était encore qu'un demi-revers; mais ma mère, qui avait eu tant de raisons de compter sur une décision entièrement conforme à ses désirs, perdit ainsi le fruit de deux mois de démarches actives, de patience, de courage, et qui plus est de souffrances tenant à sa mauvaise santé habituelle. Elle reprit le chemin de Meslay : heureusement les pronostics funestes pour la prolongation de son existence qu'elle nous rapportait alors, d'après plusieurs médecins ou chirurgiens de Paris, ne se sont pas réalisés.

qu'il avait enveloppé dans la proscription des cent trente-deux Nantais expédiés au tribunal révolutionnaire, est mort en 1810.

La peinture de la vie retirée que je menai à Meslay pendant sept mois, serait aussi monotone que l'était et que devait l'être la réalité, aux jouissances de sentiment près. J'étais forcé de prendre dans la maison toutes les précautions possibles pour n'être pas surpris par les survenants étrangers. Bien souvent on croyait voir arriver quelqu'un à la moitié du dîner et il me fallait quitter la table aussitôt. Quand mes parents attendaient du monde, je mangeais dans ma chambre; les domestiques étaient sans cesse aux aguets; je ne sortais guère que vers la nuit pour faire dans les jardins un tour de promenade très-abrégé. L'inquiétude et les précautions redoublaient quelquefois par l'annonce secrète de visites domiciliaires dont aucune cependant n'eut lieu.

Si j'avais des moments cruels, j'avais aussi bien des dédommagements en famille; du coucher au lever du soleil, temps pendant lequel le domicile des particuliers est généralement respecté par les autorités depuis la

constitution de l'an III, mon esprit était en repos, quant à ce qui regardait ma sûreté personnelle. Lorsque je n'étais pas avec mes parents, je trouvais des distractions puissantes dans la lecture, dans l'écriture; ensuite, j'avais fini par communiquer de temps en temps, à la dérobée, avec trois ou quatre personnes de Vendôme, qu'on avait pu, sans inconvénients, mettre dans la confidence de ma retraite.

Le temps ne m'aurait pas manqué pour compléter mon journal d'Italie et pour en retoucher beaucoup de parties, si j'avais eu la satisfaction de l'apporter avec moi; mais les voleurs semblaient avoir attendu à Paris cette malle dont j'ai parlé plusieurs fois, et qui, m'ayant suivi du golfe Adriatique jusqu'à Lyon, partait de là sans moi, par un roulier, le 22 ou 24 fructidor, à l'adresse de M. de Guermantes, rue de Gaillon. Renvoyée au bureau par la négligence ou par un malentendu du portier qui, en mon absence et en l'absence de mon ami, du maître de la maison, n'avait pas, disait-il, tout prêt,

le prix assez élevé du port, elle fut volée, à bien peu de distance de là, dans la rue Vivienne, sur la voiture qui la portait. C'était très-peu de jours après mon départ de Paris pour Meslay : on profita vraisemblablement de l'instant où le conducteur était entré dans un cabaret : quoi qu'il en soit, je perdis par là le véritable fruit de mon voyage, un petit trésor plus précieux pour moi que tous les effets, estampes et collections curieuses que renfermait aussi ma malle. Je veux parler de mon journal rempli de récits, de descriptions et d'observations, toutes sortant de l'ordinaire, et attachantes, sinon en elles-mêmes, du moins pour ceux auxquels j'aurais été si heureux d'en faire hommage[1]. Lorsque j'appris ce petit malheur, ma position d'émigré caché ne me permettait pas de faire toutes les démarches nécessaires pour retrouver le contenant

1. J'ai seulement retrouvé une copie de la relation de mon *Voyage dans les sept communes*, espèce de petite république appartenant au Vicentin, et j'ai fait insérer ce morceau d'une assez grande étendue dans les *Annales de la littérature et des arts*, que publiait M. Trouvé.

et le contenu ; il aurait fallu intenter un procès à certain marchand étalagiste qui, un peu plus tard, avait été reconnu possesseur de quelques-uns de mes livres et estampes. Mes parents se bornèrent à faire demander une indemnité à l'entrepreneur du roulage : il ne la donna pas après l'avoir promise ; en un mot, je n'eus rien, absolument rien, pour adoucir mes regrets.

Dans le courant de mars 1798, ma sœur, délivrée de quelques obstacles qui l'avaient retenue à Meslay pendant tout l'hiver, voulut à son tour aller reprendre, dans la capitale, la poursuite de mon affaire. Il y avait une semaine, environ, qu'elle était partie, lorsque, sur un simple caquet ou malentendu de notre village, il prit à tout le monde, autour de moi, un redoublement d'inquiétude. Aussitôt il fut décidé que je me mettrais en route pour Paris, comme devant y être plus en sûreté. Je sortis à pied de l'enceinte du château, le 19, à la nuit, ayant le cœur cruellement serré de quitter mes parents et aussi leurs excellents domestiques qui sem-

blaient pour moi une seconde famille. Je gémissais de fuir un lieu de tout temps chéri et que je ne pouvais pas dire avoir retrouvé ; mes regards, en effet, pendant sept mois, ne s'étaient guère étendus plus loin que l'espace qu'embrassait la vue de mes fenêtres.

Le directeur de la messagerie, père de M. Moulnier, notre homme d'affaires, devenu notre ami, m'attendait à Vendôme. De sa chambre je ne fis qu'un saut dans la voiture du courrier, sous la sauve-garde de mon beau-frère qui avait voulu m'accompagner dans ma route. Notre voyage fut heureux, mais il ne pouvait être gai. Tandis que je m'éloignais, mon père, qui avait bien aussi sa part de tristesse, se voyait, par surcroît, obligé de paraître, comme vieillard de sa petite commune, dans une cérémonie ridicule, officiellement ordonnée, à jour fixe, par toute la France.

Ma sœur était loin de nous attendre à Paris. A peine étions-nous entrés dans la maison où elle logeait, rue Neuve-Saint-Augustin, que le

bruit de l'arrivée de M. de Sal......, du mari de la jeune dame, se répandit parmi les nombreux locataires ayant tous vue sur la cour. Comme il avait été dit à la porte que l'un des nouveaux venus comptait ne séjourner qu'une nuit et reprendre le lendemain matin la route de Vendôme, les probabilités devinrent des certitudes pour tous les voisins. Il était clair que celui des deux débarqués qui restait devait être l'époux. Nous fûmes enchantés de le laisser croire, et au portier surtout, homme dont les opinions politiques étaient suspectes. Je soutins mon rôle pendant deux mois, avec assez de succès, résolu d'abord de ne pas sortir de jour, prenant toutefois par degrés plus d'essor, sans jamais accepter une de ces réunions de société où j'aurais été connu pour émigré. J'allais quelquefois dîner chez mes amis. La maison de Guermantes, qui venait de se marier avec mademoiselle de Brisay, et qui tenait un assez bon état, me fut de la plus grande ressource. Ce fut là que je connus Armand de Bartillat, et que je me

liai avec lui. Il demeurait dans mon voisinage et vint me voir, d'abord de temps en temps, puis bientôt jusqu'à six fois par jour. L'amitié s'établit tout bonnement avec ma sœur comme avec moi, et nous valut à tous trois les agréments et les avantages attachés à ce sentiment. Je me liai aussi avec un autre ami de Guermantes, Achille de Dampierre, fils aîné du général de ce nom et cousin-germain de madame de Guermantes : il est presque impossible de le connaître, ce bon Achille, sans l'aimer. A dater de cette époque, je pus faire plus ou moins commodément mes observations sur Paris. Je vais en consigner quelques-unes ici.

Lorsque j'étais arrivé dans cette ville, à la fin du mois d'août précédent, de bien grands changements m'avaient frappé dès le premier coup d'œil, et tout, ou presque tout, me paraissait étrange, sous quelque rapport que s'offrissent à moi les objets que j'avais perdus de vue depuis 1792. Je me retrouvais placé d'une manière toute différente dans la capitale de la France : je ne pou-

vais donc guère établir un peu solidement mes jugements sur les personnes et sur les choses qu'au spectacle où j'allais souvent, espérant m'y perdre dans la foule. Mais je faisais aussi mes remarques dans les promenades publiques et dans les rues, tout en les traversant; car je m'arrêtais peu, en plein jour, aux Tuileries, au Palais-Royal, etc. Combien j'étais choqué à la vue des figures inconnues et souvent ridicules qui remplissaient soit les premières loges, soit des voitures brillantes! Au surplus, les récits de ceux que je fréquentais particulièrement, les journaux, les brochures du jour et les comédies où le public applaudissait et commentait sa propre satire débitée sur la scène, me mettaient encore plus au courant. Je recueillais, ou bien je m'assurais par moi-même, qu'il n'y avait guère dans l'aisance que les modernes enrichis, tandis qu'une foule d'êtres respectables était vouée à la misère, et qu'on voyait partout l'inquiétude et le mécontentement. Cependant, tout compensé, j'en venais à me dire

qu'il valait mieux, pour un Français, être en France, et à Paris surtout, qu'en pays étranger. Sans parler des liens ou intérêts de cœur, chers et précieux pour chacun, la comparaison des mœurs de famille, de ce qu'on pourrait appeler les vertus domestiques, opposées aux habitudes assez générales de l'Italie, me paraît être à l'avantage de mon pays. Nous l'emportons pour la plupart des commodités de la vie et pour les ressources soit utiles, soit agréables; en un mot, bien des raisons concourent à motiver la préférence que nous donnons à notre patrie [1].

Entre autres nouvelles connaissances, je citerai celle de Dazincourt et de Fleury, avec lesquels me fit trouver plusieurs fois le poëte Esménard, revenu avant moi d'Italie, où je le voyais souvent, et qui, en rentrant, s'était tiré plus adroitement que moi de la position d'é-

1. « Ce n'est guère qu'en France qu'on peut trouver les agréments de la société. Les Français persécutés et chargés de chaînes dansent très-joliment avec leurs chaînes, quand le geôlier n'est pas là. »

(*Correspondance de Voltaire*, tome LX, page 159.)

migré. Le premier de ces deux acteurs célèbres est vraiment fait pour la société : il est difficile d'y apporter une gaieté plus aimable, une sensibilité plus vraie, d'avoir autant l'esprit de trait et le brillant de la mémoire; seulement, par moments, la révolution l'oppresse de sombres pensées.

Pour Fleury, je le trouvai comédien dans le monde comme il l'est sur le théâtre. Il *marivaude* beaucoup ; du reste, il est poli, agréable même ; mais peut-être a-t-il moins souvent bon ton que son camarade. A l'effet qu'il me fit, en me parlant, un jour, de mon père, dont, par circonstance, il avait suivi l'affaire au comité de sûreté générale, en 1794, je sentis tous ses moyens pour émouvoir un public assemblé. S'il jouait en ce moment auprès de moi plus qu'il ne sentait, le fait est qu'il s'en tirait à merveille.

Esménard arrangea, avec Dazincourt et Fleury, un dîner à Bagatelle. Mesdemoiselles Devienne et Mézeray en étaient. Je jouis doublement d'avoir été de cette partie, dans ma

position si sujette aux privations et m'offrant d'aussi redoutables écueils. On aurait pu, avec raison, me taxer d'imprudence; mais, lorsqu'on est jeune et qu'on calcule entre un plaisir et un danger, c'est souvent le danger qui a tort.

A propos de quelques-uns des soutiens de la Comédie-Française, je pourrais parler et des anciens talents que j'admirai dans le haut comique, et des pièces nouvelles que je vis jouer, et de plusieurs productions littéraires; mais ces détails n'ont guère que l'intérêt de la circonstance. Si j'avais été plus libre de ma personne, et si je n'avais pas, en courant tant de chances fâcheuses comme émigré, inquiété vivement tous ceux qui m'aimaient, je ne m'en serais pas tenu à fréquenter les spectacles et quelques acteurs; j'aurais fait mieux qu'entrevoir les autres moyens d'amusement qu'offre tous les jours Paris.

Cette ville a éprouvé une révolution morale, en même temps qu'une révolution politique. Revenant sur ce que j'ai dit des mœurs un peu

plus haut, je serai loin de nier que certains désordres n'ont fait qu'aller en croissant dans notre pays, à mesure que le frein des passions a été relâché, et que l'ignorance, le mépris des principes, se sont étendus; mais un changement heureux et que je crois constant, c'est que, dans la capitale et même dans toute la France, il y a plus de bons ménages qu'autrefois. Cette observation ne peut porter (on le pense bien) que sur la classe élevée, sur ce qu'on appelle la *bonne compagnie*. Nul doute que dans la bourgeoisie, parmi les marchands et dans le peuple, on ne soit bon ou mauvais époux, bon ou mauvais père, très-indépendamment des secousses publiques. Ce que je veux signaler ici, comme une amélioration dans la classe supérieure, est probablement l'effet de ce besoin qu'on a éprouvé et qu'on éprouve encore de resserrer des liens devenus plus chers et plus nécessaires par une multitude de tristes souvenirs, de réalités pénibles et de prévoyances sinistres. N'est-il pas satisfaisant

de pouvoir admettre ce fait comme reconnu, et de le mettre en balance avec quelques-unes des pertes et altérations dont on s'afflige si souvent, chez nous, depuis plusieurs années?

J'ai laissé échapper le mot d'*ignorance* dans l'esquisse que je traçais, tout à l'heure encore, des mœurs de Paris : mais je n'avais en vue que les études littéraires, auxquelles tant d'individus ont négligé de se livrer, tandis que la science se perfectionnait dans les sommités intellectuelles de la société. Il est juste d'avouer que les connaissances utiles ont beaucoup acquis dans le cercle où elles se trouvent concentrées; mais soit qu'on ait raison, soit qu'on ait tort de dire que l'instruction n'est pas aussi généralement répartie en France qu'elle l'était avant 1789, il reste du moins incontestable que *l'esprit* proprement dit a gagné plus de terrain, qu'il s'est développé avec avantage. « La révolution a augmenté en France la somme d'esprit; un plus grand nombre de gens *en ont un peu.* » Ce n'est pas moi qui ait dit cela le premier.

Pour qu'on ne me fasse pas un procès sérieux de ce que je viens d'avancer, que le domaine de l'esprit s'est agrandi parmi nous, je me dépêche de dire que j'entends par esprit *cette faculté qui voit tout de suite, brille et frappe, qui dans le monde improvise toujours et bat plus vite que le simple bon sens*, qu'en un mot on pourrait définir : *sentiment prompt et brillant* (Rivarol). Voilà ce qu'à mon avis on trouve de nos jours plus souvent chez les Français; mais y a-t-il de quoi en tirer beaucoup vanité? Qu'est-ce que l'esprit, sans raison, sans principes fixes, sans bon goût et sans jugement? Il ne donnera pas aux favoris actuels de la fortune les lumières de l'éducation; il ne suppléera pas à tout ce que n'ont pas appris ou à ce que ne savent qu'à moitié tant de grands enfants lancés prématurément dans le monde. La jeunesse des salons de Paris surprend par son assurance, par des réparties souvent étourdissantes. Elle a un jargon qu'on ne lui eut pas si tôt permis dans l'ancien temps; en géné-

ral, elle manque de ton, de mesure ; elle ne sait que les faits qu'elle a vus, et connaît à peine de nom les hommes antérieurs de bien peu d'années à l'époque actuelle. C'est une idée à moi, qu'au théâtre, on juge plus facilement, par aperçu, le caractère, la manière de sentir d'une nation. A Paris, où l'esprit français se fait voir à découvert ; à Paris, qui est réputé le foyer des lumières, si, quelquefois, en fréquentant les divers spectacles, on écoute avec étonnement de jeunes et spirituels bavards qui jugent vite et quelquefois bien, n'est-on pas sans cesse révolté des témoignages d'ignorance que l'on recueille autour de soi ? L'un, assistant à une représentation des *Femmes Savantes* qu'il croit être une pièce donnée pour la première fois, assure qu'elle *ne prendra pas*, qu'elle est *trop froide ;* l'autre demande si Marivaux est un auteur vivant. Je ne parle pas de tout ce que l'on siffle, faute de le comprendre ou de connaître les mœurs reproduites sur la scène ; mais je pourrais rapporter quelques pasquinades

que se permettent les acteurs, et qui jadis auraient été huées, même par les spectateurs du *paradis*. Quelquefois, ce sont des exclamations trivialement vraies et qui, sorties de la bouche d'une femme richement parée et placée dans une des premières loges, font rechercher, avec une curiosité égale à la surprise, à quelle classe de la société cette personne peut et doit appartenir : le luxe de sa toilette est si peu d'accord avec son langage et ses manières ! [1].

Je passe à quelques détails sur les autorités qui gouvernent Paris.

C'est au bureau central établi à l'hôtel de l'ancienne présidence du parlement, que correspondent les municipalités d'arrondissement. Il remplace pour Paris le lieutenant de police et, dans une partie de ses attributions, la fameuse et

1. Ceci fait allusion à ce que j'ai entendu à une représentation des *Femmes Savantes*. — Dans le moment ou Trissotin, trompé par la ruine supposée de Philaminte et de Chrysale, se démasque lui-même, en se retirant brusquement, une femme couverte de dentelles et peut-être de diamants, cria, du fond de sa loge : « *Oh! le gueusard!* »

unique mairie de 1789. Chaque jour, les moyens de vexation mis dans les mains des trois administrateurs du bureau central s'augmentent de tout l'appui que leur donne la tyrannie directoriale. Non-seulement ils pensionnent des espions de toute espèce, de tout état, mais ils investissent ces agents du dangereux pouvoir d'arrêter tous les individus qui leur paraissent suspects. Le *Temple* est la prison où l'on entasse les émigrés que leur mauvais sort fait tomber entre les mains de la police, soit par ce moyen, soit par quelque autre manœuvre. Souvent elle ordonne des visites domiciliaires, envoie cerner, pendant les représentations, les théâtres et autres lieux de rassemblement. Ceux qui se trouvent ainsi arrêtés ont eu tort de se persuader que l'acharnement qu'on a mis souvent à les poursuivre n'existe plus, ou qu'il s'est ralenti. Du mois de mai au mois de novembre, sept ou huit *prévenus d'émigration* ont été fusillés à Paris en vertu d'un jugement de commission militaire, c'est-à-dire d'après

un simple examen constatant leur inscription sur la liste fatale et leur désobéissance à l'horrible loi du 19 fructidor : je ne citerai que MM. de Rochecotte et d'Ambert.

Le Luxembourg est le palais des directeurs qui en ont fait arranger à grands frais une partie pour leur usage. On les voit très-peu en public ; ils ont raison de ne pas exposer leur dignité à la haine et au mépris qu'ils inspirent. Barras, presque seul des *Cinq*, avait, pendant les quatorze mois que j'ai passés en France, une sorte de représentation dans son intérieur ; son éducation, différente de celle qu'ont reçue ses collègues, ses anciennes relations, enfin le préjugé même de la naissance, rallient de préférence autour de lui. Ce n'est pas qu'il jouisse personnellement d'une plus grande considération, mais on lui suppose plus de courage et de caractère qu'à la Révellière, à Merlin et à François de Neufchâteau. La seule concurrence redoutable pour lui serait celle de Rewbell, qui a, dit-on, la principale influence dans les délibérations du

Directoire, mais ne possède aucune des manières du monde qui pourraient attirer à lui. Du reste, je crois que ce que Barras apprécie le plus, dans son cinquième de royauté, ce sont les moyens qu'il lui donne de satisfaire toutes ses passions, toutes ses fantaisies; c'est la possession de la belle terre de Gros-Bois; ce sont ses équipages de chasse, singerie du goût qu'ont eu souvent le roi et les princes pour cet exercice, auquel on attache presque toujours quelques nobles idées.

Rewbel et la Révellière thésaurisaient. Merlin continuait à mener, au Luxembourg, sa vie d'avocat; quant à François de Neufchâteau, il resta peu de temps en place, et eut pour successeur (au mois de germinal an VI) Treilhard, dont j'ai entendu plus de gens se louer et moins de malheureux se plaindre que de ses confrères. Chaque membre du directoire exécutif tient à son tour l'audience solennelle pendant la durée d'une décade; mais la présidence dure trois mois. On n'entre chez aucun des pen-

tarques en particulier sans des cartes ou billets d'admission. Ceci me ramène à la malheureuse affaire qui me mettait dans leur dépendance immédiate.

L'espace de temps qu'on avait jugé convenable d'attendre, pour reproduire, *après l'ajournement*, ma demande en radiation, était écoulé. En conséquence, ma sœur, qui depuis deux mois s'était bornée à préparer les voies, reprit les démarches actives. Ce fut en cherchant à arriver au ministre de la police lui-même, et finalement à ma radiation, que madame de Sal.... fit dans ce ministère l'heureuse et fortuite rencontre de MM. Alphonse Beauchamp et Bouilly. Tous deux, rien qu'à la voir, rien qu'à l'entendre, ayant éprouvé pour elle l'intérêt le plus vif, s'employèrent très-activement à nous rendre service. Elle commença dès lors à ébaucher le royalisme du premier, et lui inspira le beau sujet de l'histoire de la Vendée. Elle écouta le second comme auteur d'opéras-comiques, je crois aussi comme au-

teur de comédies, et il avouait avoir eu quelques obligations à ses conseils éclairés, principalement lors qu'il composait les *Deux Journées*, opéra dont la scène devait d'abord se passer à Vérone, et en 1797, qui plus est [1].

Le succès tant désiré de nos efforts pour me faire rayer semblait devoir être plus facile après la crise annuelle des élections de germinal. Quelque temps avant l'élection qui devait renouveler un des membres du directoire, François de Neufchâteau, le seul d'entre eux que nous connussions, avait bien des fois répété à madame de Sal...: « Il est possible que, sous « quinze jours, je ne sois plus directeur. » Elle avait bien remarqué son ton et l'air de son visage, lorsqu'il s'exprimait ainsi, et elle avait conclu que ce qui était annoncé comme *possible* devait être *sûr*. « Tâchez, ajoutait notre patron,

1. Beauchamp, resté fidèle à la cause qu'il avait embrassée en 1798, a dédié un de ses ouvrages à madame de Sal... — L'excellent Bouilly a mérité de devenir notre ami, et il y a eu jusqu'à sa mort, arrivée en 1842, réciprocité d'attachement entre lui, moi et tous les miens.

« que d'ici là le rapport nous soit de nouveau « présenté par le ministre de la police. »

Malheureusement il se trouva un obstacle : c'était une dénonciation que ce dernier ministre avait nouvellement reçue contre moi. Elle était signée *Fouchard, ex-prêtre, ex-dragon, ex-administrateur du département de Blois.* Le nommé Fouchard avait en effet ce dernier titre à Blois, en 1793 et 94; par conséquent, il pouvait faire autorité. Ce dénonciateur attaquait les principaux faits par lesquels mes parents cherchaient à prouver ma *non-émigration*, et principalement le motif d'*éducation* qui, en 1792, avait décidé surtout mon départ pour l'Italie. François de Neufchâteau, qui devait assurément conserver jusqu'à la fin, comme directeur, le pouvoir de faire supprimer ou de neutraliser la pièce fatale qui me concernait, se contenta de conseiller à ma sœur un nouveau délai. Ce fut encore une excellente occasion qu'elle perdit.

Voyant qu'il fallait attendre un mois ou deux, elle prit le parti d'aller passer ce temps en Nor-

mandie, et elle me pressa de quitter le même jour qu'elle Paris. Le gouvernement avait recommencé ses poursuites, momentanément suspendues, contre les émigrés. Une circonstance funeste m'en fit rencontrer un [1] dans les rues, lorsqu'on le conduisait en charrette avec un nombreux cortége, pour être fusillé à la plaine de Grenelle, triste spectacle qui me fit beaucoup moins de mal qu'à ma tante, madame de la Ponce, près de laquelle je me trouvais en cet instant.

Entre autres raisons qui me déterminaient à m'éloigner, je savais que toutes les personnes qui s'intéressaient à moi étaient dans une extrême sollicitude. Elle devenait chaque jour plus fondée, quoique je cherchasse à me persuader qu'il y avait de l'exagération dans les alarmes qu'on me donnait de toutes parts. Enfin, on me dit un jour que la police savait que j'étais en France; et, à la même époque, je courus un risque assez grand. Un écu que j'avais tiré de ma poche pour payer ma place, à la porte du théâtre Feydeau,

1. M. Lecoq, d'une très-ancienne famille de Paris.

se trouva faux; aussitôt je fus arrêté et conduit devant le commissaire de police du quartier. Le bonheur voulut que ce magistrat fût absent et que son secrétaire se contentât de me demander si j'avais une carte de sûreté. J'en portais toujours une d'emprunt avec moi : j'en fus donc quitte pour la laisser et je pus me retirer, en attendant l'explication qu'il m'était bien recommandé de venir donner le lendemain. Me voyant hors de ce mauvais pas, je renonçai de grand cœur à aller reprendre ce que j'avais déposé. Un ami zélé et adroit voulut bien, le jour suivant, m'en épargner la peine et le danger. Il parla gaiement de la mauvaise *pièce* qui m'avait empêché d'en voir *jouer une bonne*, et le commissaire restitua la carte de sûreté sans exiger que je parusse devant lui. Il devenait urgent d'éviter toute autre occasion d'avoir des démêlés avec les autorités : je pris en conséquence des mesures pour partir au plus tôt.

Madame de Brisay, belle-mère de Guermantes, qui, à cause de lui, m'avait témoigné beaucoup

d'intérêt, pensa que je pouvais partager, dans les environs de la capitale, l'asile d'un de ses fils dont la position politique ressemblait beaucoup à la mienne. Elle eut la bonté de faire un voyage à Saint-Prix, dans la vallée de Montmorency, pour régler mon établissement chez madame R***. Je m'y rendis moi-même le 30 mai, muni d'un passe-port assez en règle.

Le village où je devais demeurer est peu éloigné de Paris. Dans une maison charmante, située sur une colline, laquelle est adossée à une forêt, je trouve une femme d'environ soixante ans, belle encore, aimable et gaie, s'exprimant de fort bonne grâce : c'était une rentière de l'état, ruinée, comme tant d'autres, par la révolution, et réduite, depuis plusieurs années, à vivre du produit d'un petit bien de campagne. Des pensionnaires à cinq louis par mois qui s'étaient succédé chez elle, sans interruption, mettaient de l'aisance dans son ménage. C'était à ce titre qu'elle me recevait, ainsi que le jeune Brisay, beau-frère de Guermantes. A peine arrivé, on

me conduit dans une très-jolie chambre d'où la vue plonge sur la vallée la plus riante et la mieux cultivée. Je m'aperçois qu'on n'a rien négligé pour l'agrément et pour la commodité de ce logement. On me promet la plus extrême liberté, et bientôt j'en jouis pleinement. Me voilà donc aussi heureux qu'il m'était possible de l'être en vivant au jour le jour. A neuf heures du matin, déjeuner en commun, ensuite retraite jusqu'au dîner. Je trouvais alors une table bien servie et relevée par les attentions de la maîtresse de la maison. Quand la chaleur du jour permettait de sortir, on allait se promener avec quelques voisins, ce qui amenait, dans la soirée, chez madame R***, une petite réunion sans assujettissement, puis un souper frugal, après lequel chacun avait la faculté se retirer. Je n'aurais pu choisir une distribution de journée qui me convînt davantage. Au détail que je viens de faire, il faut ajouter la jouissance d'une petite bibliothèque assez bien composée.

Je reviens au personnel de madame R***. La

bonté de son cœur, son extrême délicatesse en matière d'intérêt, ses soins empressés pour ceux qui habitaient chez elle, tout se réunissait pour m'en donner une idée très favorable. Je remarquais la bienveillance qui semblait l'entourer dans le pays, mais particulièrement dans un cercle d'artistes distingués et d'amis qui, de temps en temps, arrivaient de Paris pour faire chez elle de plus ou moins longues stations. Bientôt nous fûmes, elle et moi, sur le ton de l'aisance et de la confiance. Elle s'identifiait avec toutes mes peines, je dirai même avec mes impressions journalières; enfin, je ne dois pas oublier de noter qu'un vieil ami de cette excellente femme, tombé depuis plusieurs années en enfance, et qu'elle soignait avec dévouement, lui fournissait sans cesse l'occasion de faire admirer toute la sensibilité et la générosité qui lui sont propres.

Dans cette maison, point d'événements importants : un jour ressemblait à un autre; tous s'écoulaient doucement pour moi, autant que le

permettaient les regards que je jetais, soit sur le passé, soit vers l'avenir.

Ma sœur, depuis son voyage de Normandie, venait, de loin en loin, me consacrer deux ou trois jours. C'était tout ce qu'elle pouvait prendre sur les occupations presque continuelles que lui donnaient, à Paris, les démarches relatives à ma radiation. Dampierre, fils aîné du général de ce nom, et Armand de Bartillat, me faisaient aussi des visites : madame R*** les recevait de la meilleure grâce, comme étant mes amis, bien qu'il en résultât pour elle quelques dérangements et un surcroît de dépense dont elle ne voulait pas être indemnisée.

Dans l'espace de cinq mois, je ne pus guère aller voir mes connaissances intimes de la capitale que trois ou quatre fois. C'était à qui, par prudence, par affection, m'en détournerait, ma figure étant malheureusement connue de beaucoup de monde. Lorsque je me permettais ces apparitions sujettes à tant de gênes

et de périls, je logeais dans le Marais et je prenais des précautions pour me rendre, de là, dans le quartier plus fréquenté où j'avais des parents et quelques personnes que je pouvais voir sans inconvénient. Je donnais rendez-vous à ma sœur chez une amie de notre famille dans le voisinage de la place des Victoires; mais jamais je ne mettais le pied dans la maison de la rue Neuve Saint-Augustin, où madame de Sal... et moi, nous avions passé ensemble près de deux mois. Il n'y avait plus possibilité d'y jouer encore mon rôle de mari, dont qui que ce fût ne devait être bien longtemps la dupe; je craignais surtout le portier, espèce de jacobin qui avait fini par apprendre mon véritable nom et par acquérir trop de lumières sur ma position politique.

Un surcroît de société, survenu à Saint-Prix, me rendit plus indispensable de m'envelopper de mystère. La veuve de Sedaine a une maison tout à côté de celle de madame R*** qu'elle voit beaucoup, lorsque de Paris elle

vient passer, dans ce lieu, une partie de la belle saison. Quelque sûre et honnête que fût cette voisine, je jugeai qu'il y aurait plus d'un risque à courir si je lui faisais une confidence prématurée. Elle est amie intime de quelques parents de mon beau-frère qui résident, ainsi que ma propre famille, dans le département de Loir-et-Cher. Or, il valait mieux ne pas mettre les personnes dont il s'agit dans le cas d'apprendre et de laisser soupçonner que j'étais resté en France depuis le 18 fructidor. Une indiscrétion est si facile et peut faire un si grand mal en temps de révolution! Liée, pendant longues années, avec une foule d'académiciens, beaux esprits, artistes célèbres, madame Sedaine m'en parlait beaucoup; de Diderot surtout, qu'elle avait connu particulièrement, et dont elle voit souvent la fille, madame de Vandeuil. Je fus étonné d'apprendre combien d'ouvrages, qui ne portent pas le nom de Diderot, sont cependant de lui. On cite la *Philosophie* publiée par Dumarsais, plusieurs chapitres de

Bélisaire et les morceaux les plus éloquents de l'*Histoire philosophique des deux Indes*. Ce dernier travail lui ayant été payé dix mille francs, le véritable auteur fut par là engagé au silence qui, dit-on, ne lui était pas pénible à garder. Le fait est attesté par madame de Vandeuil, et il sera prouvé par les manuscrits que cette dame compte livrer, quelque jour, à l'impression. J'ai pris des notes sur un exemplaire du livre de Raynal où elle-même avait marqué tous les passages appartenant à son père. Qui jamais aurait cru que le morceau d'Élisa Draper, surtout, n'eût pas été écrit d'inspiration par cet abbé qui fut, dit-on, l'amant de cette fille indienne? Comment reconnaître là un ouvrage de commande?

Un de nos modernes philosophes, Naigeon, n'a pas voulu laisser à la fille de Diderot les avantages qu'elle pouvait légitimement espérer d'une édition épurée des œuvres de celui-ci. Il avait tiré copie de quelques manuscrits du vivant de l'écrivain, qui était son ami; c'est ainsi qu'il a

livré au public un très-mauvais ouvrage intitulé : *Essai sur le règne de Claude et Néron.* La propriété du manuscrit de *la Religieuse*, roman horriblement licencieux, a été dévolue au même Naigeon, par la spoliation *nationale* qui, aux jours de la terreur, eut lieu dans le domicile du baron de Grimm. J'ajouterai qu'une autre œuvre posthume de Diderot, *Jacques le Fataliste*, fut imprimée, d'après le don qu'en fit, en 1793, le prince Henri de Prusse.

Pour revenir à madame Sedaine, j'avais beaucoup entendu parler d'elle et de sa famille à mon beau-frère; mais la trouver à Saint-Prix n'était pas la plus piquante des rencontres que j'ai si souvent faites depuis le mois de mai 1797, époque de mon retour de Venise. Entre autres rapprochements inattendus ou de circonstance, je rappellerai ici mes deux terroristes de Blois, que, l'année précédente, j'avais trouvés établis à Vérone : je citerai un tailleur vénitien qui travaillait dans le village de Saint-Prix; enfin, un de mes camarades d'études de droit

qui y avait un joli manoir de campagne. Ce dernier ne me reconnut que quand je lui appris mon véritable nom, au moment de sortir de France, et pourtant, si nous n'avions pas anciennement habité à Paris la même maison, du moins la même cour et des leçons communes nous avaient rapprochés dans le temps où j'étais apprenti jurisconsulte; nous nous voyions même alors beaucoup. J'indiquerai encore la découverte, que je ne tardai pas à faire, que la terre de Saint-Prix avait appartenu à l'oncle maternel de M. de la Selle d'Échuilly, mon ami intime, c'est-à-dire à M. Duplessis, officier au régiment des gardes françaises. J'ai fait mention, à l'article *Venise*, du bon La Selle, avec lequel j'avais passé beaucoup de temps dans cette dernière ville et que je devais retrouver en Allemagne, avant la fin de l'année 1798. Je savais le nom de son oncle; mais, jamais en Italie, il n'avait eu occasion de m'en parler comme propriétaire de Saint-Prix. Au surplus, le château qui tenait au village a été démoli, et la propriété presque

entière a passé entre les mains d'un nommé Dumangin, révolutionnaire outré, et l'un de ceux qui signèrent au Temple, comme médecins, le procès-verbal de mort du fils de l'infortuné Louis XVI.

Ce qui était pour moi bien plus extraordinaire que ce que je viens de dire, c'était de voir arriver, dans le même lieu, ce Villetard qui a figuré dans le commencement de mon journal, à l'occasion de la révolution de Venise. Lorsqu'un an auparavant nous nous trouvions, lui et moi, dans cette belle ville dont il bouleversait l'antique gouvernement, je l'avais craint et maudit, ainsi que le faisaient tant d'autres, soit Français émigrés, soit Italiens. Il n'avait pu ni dû me connaître particulièrement à cette époque; et dans la position où j'étais maintenant à Saint-Prix, je n'avais pas plus d'envie de laisser un tel homme pénétrer mon secret. Du reste, je prenais un plaisir extrême à tirer de lui, par un intermédiaire, des aveux, des détails relatifs aux événements que j'ai rapportés dans

la première partie de mes récits. J'appris ainsi qu'il avait déplu à Buonaparte par la précipitation avec laquelle, prétendant deviner ou interpréter les vues de ce conquérant, il avait arrangé à lui tout seul la chute prématurée de l'ancienne république vénitienne. J'eus la certitude que c'était lui, Villetard, qui avait déterminé l'arrestation de M. d'Antraigues, afin d'avoir ses papiers ou de les faire avoir à Buonaparte. Il était, maintenant, en sa qualité de jacobin, aussi passionné que moi contre le Directoire, soi-disant régénéré par la journée du 18 fructidor. Ce n'était, disait-il, que pour attendre le retour de la liberté et pour se soustraire au despotisme des *cinq* qu'il était venu se fixer à la campagne. Si l'on veut juger de la teinte de son patriotisme en 1797, il faut lire les deux hymnes de lui que je place à la fin de ce volume [1]; l'un est intitulé *Marche de l'armée d'Italie sur Rome*. Peut-être trouvera-t-on qu'il y a quelque mérite littéraire dans le second

1. Voyez les *Pièces Justificatives*.

de ces morceaux de poésie, intitulé *Chant funèbre*. Villetard a traduit en vers une tragédie républicaine d'Alfiéri, *la Conjuration des Pazzi;* et il en garde, dit-on, dans son porte-feuille plusieurs de sa composition qui rivalisent avec tout ce qui peut le plus rappeler le bon temps des *frères et amis*.

J'ai encore à nommer un voisin de madame R***, curieux à connaître. La Rive, acteur tragique, a, fort près de Saint-Prix, à Moulignon, une maison de bon goût, mais assez simple. Le jardin, qui offre un heureux mélange de productions utiles et agréables, est couronné par un bois planté sur une colline où l'on peut aller chercher la vue qui manque totalement à la partie basse de cette habitation. On y trouve, de plus, une source d'eau minérale sur laquelle le propriétaire n'a pas manqué de spéculer. Pour exécuter tous ses projets d'agrandissement et d'embellissement, il lui faudra bien des *coups de gueule*. C'est ainsi que l'acteur fameux désigne son art et le talent qu'il exerce encore

de temps en temps. On peut se faire, d'après cela, une idée du prix qu'il y attache, et apprécier même la nature, le point de départ de ce talent.

La Rive a été bien traité de la nature : il a une figure noble et mâle, l'œil plein de feu et singulièrement mobile. Quand j'aurai ajouté à ce portrait un très-bel organe et les excellentes traditions théâtrales qu'il a conservées, j'aurai, je crois, indiqué tout ce qui le distingue sur la scène. Il m'a paru ne montrer, dans la société, que peu d'esprit et de connaissances, mais surtout il y apporte un caractère fâcheux. Je dînai une seule fois chez lui avec ma bonne madame R*** : c'en était bien assez pour le juger et trop pour désirer le revoir beaucoup. Un seul trait l'honore à mes yeux : c'est sa conduite avec mademoiselle de Sombreuil, l'héroïne de la piété filiale, qu'il accueillit et protégea au sortir de sa prison.

Dans le courant de l'été, il fut question d'une visite domiciliaire; mais cette mesure souvent répétée et toujours redoutable en temps de révo-

lution, n'eut point d'inconvénients pour nous. En vertu d'un arrêté du gouvernement qui avait prescrit une nouvelle recherche des émigrés, des prêtres et des chouans, dans toute l'étendue de la France, les municipaux de notre village, qui étaient trois paysans, se présentèrent un jour, pendant que j'étais sorti, ainsi que mes camarades. On leur donna nos passeports ou cartes de sûreté, avec de courtes explications qui n'étaient pas même nécessaires à la bonne foi et à l'honnêteté de ces fonctionnaires. C'est une chose remarquable que la tranquillité dont madame R*** et ceux qui habitaient chez elle ont joui pendant les différentes périodes de la révolution, et sous le règne même de la terreur. La considération qu'a su se ménager cette brave femme a été sa meilleure sauvegarde; quand elle était riche, elle répandait les bienfaits dans le pays; ruinée, elle a augmenté sa popularité par des actes de bienveillance et par une disposition habituelle à rendre service; quel que soit le régime qui

gouverne la France, les agents locaux du pouvoir craindront de l'inquiéter, et sa maison sera considérée comme l'est sa personne.

Me voici arrivé à une époque vraiment fatale. Depuis six mois, ma sœur bravait toutes les incommodités d'une grossesse à laquelle sa vie continuellement agitée n'était rien moins que favorable : l'espérance seule et l'utilité de son dévouement la soutenaient dans ses fatigues de corps et d'esprit. De temps en temps, elle recevait des encouragements de François de Neufchâteau qui était devenu ministre de l'intérieur depuis qu'il n'était plus membre du directoire. Il la secondait même aussi efficacement que son caractère le lui permettait. Du reste, de petits succès préliminaires étaient d'un bon augure pour nous : plusieurs employés de la police nous témoignaient un intérêt presque sans exemple; nous étions autorisés à conserver des illusions sur les dispositions de trois des membres du directoire; enfin, madame de Sal... avait le souvenir d'une

victoire bien autrement difficile, remportée, en 1794, au comité de sûreté générale de la convention, lorsque, toute jeune fille, elle avait conquis si merveilleusement la liberté de notre père et de notre mère. Indépendamment de ces motifs de confiance pour aller en avant, il n'y avait pas moyen de retarder davantage, les directeurs ayant ordonné nouvellement qu'on leur présentât, par ordre de dates, les affaires de tous les prévenus d'émigration dont les demandes en radiation se trouvaient déposées à la police.

Croyant être à la veille du dénouement si longtemps souhaité, ma sœur vient me voir dans ma retraite, et, tout en m'annonçant l'horrible injustice consommée par le gouvernement contre M. de la Millière [1], ancien intendant des ponts et chaussées, elle me montre, sur ce qui me regarde, un tel degré de sécurité, que je suis obligé de le partager. Hélas! mon sort était décidé en ce moment, et les plus in-

1. Voyez les *Pièces Justificatives*.

téressés à l'apprendre ne s'en doutaient pas. Le 17 vendémiaire (10 octobre) mon nom, celui de l'homme respectable dont je viens de parler, et au moins cinquante autres, avaient passé au directoire dans une de ces fournées de *maintenues* sur la liste de proscription, auxquelles Le Carlier, ministre de la police, prenait tant de plaisir : c'était lui qui, depuis le fameux 18 fructidor, avait succédé à Sotin et à un nommé Dondeau.

En vain François de Neufchâteau avait écrit à ce Le Carlier une lettre ostensible pour confirmer ce que mes parents cherchaient à prouver, que mon voyage d'Italie n'avait eu d'autre but que de perfectionner mon éducation : bien plus il ajoutait qu'on m'avait fait partir de France par son conseil.

C'était tout aussi inutilement que nous produisions la rétractation de Fouchard, député de Loir-et-Cher, obtenue de lui presque aussitôt que sa dénonciation nous avait été connue. J'ai dit que ses allégations, adressées

au ministre de la police, avaient fait ajourner mon affaire au mois de mai, et cela dans le moment même où j'espérais déjà, une première fois, être rayé. Le nouveau rapport que ce ministre présentait était appuyé par une foule de certificats des différents lieux où j'avais habité depuis le mois d'avril 1792; tout fut sans effet. François de Neufchâteau, présent, comme ministre, à la séance du directoire où parlait son collègue Le Carlier, y montra en ma faveur une énergie un peu tardive, qui aurait dû cependant m'être encore fort utile. Malheureusement son zèle fut paralysé par l'opposition du ministre de la police, et je perdis le fruit de l'espèce de bonne volonté qu'on pouvait, par anticipation, supposer à mes juges [1].

1. J'ai découvert plus tard que le véritable motif ou *considérant* de ma maintenue avait été une liste, produite par Le Carlier, des Français qui s'étaient présentés à Vérone chez Louis XVIII. Mon nom, ou un nom semblable au mien, se trouvait sur cette liste formée par M. Alvise Mocenigo; podestat vénitien de cette ville, et qui y exerçait ses fonctions depuis 1795. Ce magistrat avait envoyé au sénat de Venise la liste dont il s'agit; et soit que le sénat l'eût livrée lui-même,

Ce fut le lendemain de la visite de ma sœur à Saint-Prix qu'elle apprit la fatale nouvelle, chez le directeur Treilhard, qu'elle était venue solliciter, parce qu'elle croyait qu'il était encore temps de le faire. Treilhard, n'osant lui annoncer lui-même ma sentence, en avait chargé un des assistants, l'ex-mar-

dans le temps, au ministre français Lallement, soit qu'on l'eût saisie dans ses papiers, après la révolution du mois de mai 1797, elle était parvenue à Paris entre les mains du ministre de la police. — Ainsi, l'arrêt du Directoire, qui en 1798 m'a obligé de quitter une seconde fois la France, et qui, par suite, a fait dans la fortune de mes parents une brèche difficile à réparer, semble bien devoir être attribué à cette seule inculpation. Au reste, on aurait tout aussi bien inventé un prétexte différent pour me condamner ; mais d'autres que moi et les miens ont dit que François de Neufchâteau, instruit de tout, ou se trouvant en mesure de l'être, soit comme directeur, soit comme ministre, pouvait écarter les obstacles, tout au moins nous avertir plus tôt de ce qui devait évidemment nuire à mon affaire, et en compromettre le succès. J'eusse attendu une année, caché en France, et mon père n'aurait pas été forcé de faire avec la nation un partage de *présuccession* qui l'a dépouillé d'un tiers de sa fortune, sans parler de tant de tourments de cœur et d'esprit bien péniblement prolongés pour lui, pour ma mère et pour moi.

quis de la Salle, attaché, si je ne me trompe, à la garde du directoire [1], en qualité de commandant d'une cohorte de vétérans. Celui-ci, dès qu'il eut rempli sa commission, laissa madame de Sal... exhaler sa colère et son indignation devant trente ou quarante personnes dont plusieurs pensaient tout ce qu'elle disait, sans avoir autant de courage pour l'exprimer. Je dois d'ailleurs ajouter que Treilhard, au moment où elle sortait de l'appartement de réception, ne crut pouvoir se dispenser de lui témoigner un vif intérêt sur ma position, et sur le chagrin amer avec lequel elle l'envisageait.

En quittant le Luxembourg, elle pria le bon Dampierre de partir aussitôt pour Saint-Prix, afin de me préparer par degrés à un coup aussi inattendu. Je le vois arriver; mais ne soupçonnant aucun motif extraordinaire à cette visite de mon ami, je prends part deux ou trois fois,

1. J'ai l'idée qu'il est l'auteur d'une jolie petite comédie jouée avant 1789, et qui était intitulée *l'Officieux*. Il est mort fou à Charenton en 1818.

dans la soirée, à une contre-danse qu'avait arrangée madame R*** pour amuser sa société. Dans un des intervalles où, de bien bonne foi, je parlais à Dampierre de ce que ma sœur m'avait autorisé à espérer, il commence à ébranler ma confiance, mais si fortement, que je me retire avec un sentiment profond de tristesse. Il partageait, pour la nuit, ma chambre, couché sur un simple matelas. Le lendemain, à mon réveil, je reçois de lui un nouvel assaut, mais si bien conduit que plus d'une fois j'avais demandé : « Serais-je donc condamné ! » avant de savoir la cruelle vérité !

A un *oui* décisif de mon ami, des larmes, que le seul intérêt personnel ne m'arrachait pas, soulagèrent l'oppression de mon cœur. Bientôt survinrent ma sœur et Armand de Bartillat. Après m'être encore attendri avec eux, je me montai au point de résignation qui m'était nécessaire. Je reçus, au bout de très-peu de jours, des lettres de mon père et de ma mère, peignant leur âme et exprimant toute leur tendresse pour

moi. On était généralement d'avis que je quittasse la France. Outre les risques terribles que j'y courais comme émigré, et qui pouvaient augmenter, on s'exagérait les avantages d'un établissement quelconque à Hambourg, où il fut convenu que je me rendrais tout de suite. Cette résolution une fois prise, je ne devais plus être retardé que par quelques mesures de sûreté, et par la recherche du meilleur moyen d'atteindre la frontière. Douze jours suffirent à tous mes arrangements, et, muni d'un passe-port pour Bruxelles et Anvers, je fis, le 27 octobre 1798, mes adieux à madame R*** et à Saint-Prix.

Ma sœur, qui avait regagné Meslay, sans pouvoir attendre mon départ de Paris, avait exigé de moi que je ne m'y montrasse point, à moins de nécessité absolue pour mes derniers apprêts de voyage. Peu s'en fallut qu'au moment même où j'y débarquais, un factionnaire de la rue Notre-Dame des Victoires ne m'arrêtât, tenant dans ma main un portefeuille dont le contenu m'aurait trahi. J'étais allé là, c'est-à-dire au

bureau des messageries nationales, pour parler à un de mes camarades de collége, qui était au nombre des administrateurs de cette grande entreprise. J'ignorais qu'il fût défendu de sortir à la nuit de l'hôtel des messageries, avec des effets. Heureusement mes jambes me servirent bien à la minute même où le factionnaire m'appelait, et je me rendis bientôt, tout tranquillement, au logement qui m'était préparé.

Guermantes, alors établi à la campagne, prêtait, dans sa maison de Paris, une petite chambre à Armand de Bartillat, et celui-ci m'y attendait. Je passai près de deux jours avec lui sans mettre le pied dehors. Dampierre venait nous voir dès qu'il pouvait disposer de sa liberté, et la douceur des derniers instants qui s'écoulèrent ainsi dans le sein de l'amitié, fut telle, qu'il m'en restera toute ma vie le plus agréable souvenir.

Le froid à subir dans ce logement assez peu comfortable, la paresse et plus encore la commodité, me faisaient garder mon lit presque toute la matinée. Armand restait aussi

couché à peu de distance de moi. Des lectures ou quelques travaux de plume nous occupaient en commun et coupaient nos conversations toujours intéressantes. Il fallait voir Dampierre, allant successivement de l'un à l'autre lit et s'associant à tout l'emploi de nos journées : les heures s'écoulaient dans le plus doux oubli. — A cette époque, tous deux m'adressèrent des vers beaucoup trop aimables pour que je les rapporte ici, mais ma réponse ne paraîtra peut-être pas déplacée, après l'éloge que j'ai tracé d'eux. Elle a droit de figurer dans le tableau de tout ce qui précéda ma *réémigration forcée*.

A peine l'amitié m'avait ouvert son temple :
En vous j'avais trouvé le précepte et l'exemple,
Tout ce qui parle à l'âme ou peut charmer l'esprit.
Près de vous un instant le bonheur me sourit...
Faible roseau, je dois céder à la tempête :
Sous les coups du destin je dois courber la tête.
Mais il me reste encor, pour braver sa rigueur,
L'espérance et surtout la mémoire du cœur.
Ce cœur vous est connu ; seule votre tendresse

Sut tromper ses ennuis, adoucir sa tristesse.
Vous me faisiez chérir jusqu'à l'adversité,
Elle est mon lot ; le vôtre est la félicité,
Et s'il ne m'est donné de la rendre complette,
Au ciel mes vœux ardents transporteront ma dette.
Vous l'augmentez ici par vos soins si touchants.
Avant vous le *bonhomme* avait dit dans ses chants ;
« *Qu'un ami véritable est une douce chose !* »
Douce et rare en effet! sans craindre qu'on en glose,
Je puis bénir mon sort, il est sans doute heureux :
Car, au lieu d'un ami, moi, j'en ai trouvé deux [1].

Je reviens à mes dispositions pour m'éloigner de Paris et de la France. Il fallait bien, à la fin, sortir de la retraite que j'ai décrite, et voir en secret quelques personnes. Je donnai tout un jour à des devoirs et à des intérêts de cœur. Ayant fait à peu près tout ce qui

1. Ces deux amis et moi, nous étions également liés avec le malheureux Guermantes, mort à la fin de 1800. Il a laissé une femme, deux enfants, de la fortune, et il était à peine âgé de vingt-cinq ans.

Hélas ! j'ai eu aussi à pleurer en 1802 la perte de cet excellent Dampierre, cruellement moissonné à Saint-Domingue, où rien ne l'obligeait à aller exposer une existence précieuse à tant d'individus auxquels il était si cher dans son pays.

me paraissait indispensable, je profitai, le 1er novembre, d'une chambre que m'avait offerte, dans sa maison, madame de Villemarest, amie dévouée à ma famille dans tous les temps. Elle était voisine de l'hôtel des messageries d'où je devais partir. Ce fut là que je pris congé de mes deux jeunes amis; et le 2 novembre, à cinq heures du matin, j'adressai de sincères remerciements à mon obligeante hôtesse, en recevant ses vœux pour mon voyage.

Me voilà donc, le 2 novembre, dans la diligence de Bruxelles; je ne devais y avoir le cœur ni l'esprit tranquilles, mais par bonheur, les *lazzi* d'un de mes compagnons de voyage, que j'avais vu souvent à Saint-Prix, et qui se trouvait en voiture avec moi pour la plus petite partie de ma route, enchantèrent tellement ma mémoire et mon imagination, que je pus rire, et même d'assez bon cœur, une ou deux fois pendant cette première journée. Le pays ne m'offrit d'ailleurs aucun intérêt local avant le beau pont de

Pont-Saint-Maxence, que j'allai visiter en attendant le dîner. Peu après, j'entrevis aussi avec plaisir, mais sans sortir de voiture, l'ancienne possession du marquis de Villette, ce courtisan de Voltaire, devenu plat courtisan de la révolution. Un jardin anglais qui en dépend borde le grand chemin ; il offre beaucoup d'eau, des îles, de magnifiques plantations, des fabriques; enfin on y reconnaît l'art et le goût concourant avec la richesse à orner et à mettre en valeur les dons de la nature.

Nous étions, le 3, pour déjeuner à Cambrai, ville où la tristesse semble avoir établi son empire parmi les ruines. On pense à Fénelon, en voyant tant d'églises détruites. — A Valenciennes, ce ne sont pas seulement les dévastations révolutionnaires qu'on observe avec douleur : des rues entières, et principalement du côté de la porte de Mons, offrent les traces du siége que la ville soutint, en 1793, contre les Autrichiens.

On nous avait menacés d'un long retard et

d'un examen long et ennuyeux de nos passeports dans cette place de guerre. Tout se réduisit heureusement à une visite que la *carrossée* alla faire dans la boutique d'un boulanger. Son garçon, qui suivant l'apparence était membre du bureau de police de la municipalité, nous rendit le service de donner assez promptement son *visa* et nous continuâmes notre voyage, après avoir pris seulement le temps de dîner.

En entrant dans le Brabant, je remarquai le changement de sites : je vis des hommes qui ont toujours différé des Français et qui, probablement, en différeront longtemps, malgré la réunion de leur pays à la république. Comme nous ne nous arrêtions pas pour coucher, la diligence ne fit que traverser Mons pendant la nuit, et le 4, de grand matin, nous étions à Bruxelles.

C'est une belle ville, très-florissante et qui mérite bien tout l'intérêt d'un voyageur; mais, dans la position d'esprit où je me trou-

vais, j'accordais peu à la curiosité et je ne voulus perdre que le moins de moments possible pour sortir du territoire français. En conséquence, avant la fin de la matinée et sans m'être reposé, je montai, moi douzième ou treizième, dans une voiture publique du pays, qui allait à Anvers. La Belgique était, depuis quelque temps, en proie à des troubles civils qui inquiétaient le directoire de France, ainsi que les Brabançons ou Belges en général, et il y avait plusieurs jours qu'aucune diligence n'avait osé prendre cette route. Ma préoccupation ne m'empêcha pas d'admirer les beautés matérielles qui s'offraient à moi en quittant Bruxelles. Le canal qu'on suit assez longtemps, dans la direction de Malines, me rappela celui de la Brenta, dont j'ai parlé à propos du chemin de Padoue à Venise. L'architecture italienne, qui a orné les bords de ce dernier fleuve, a plus de majesté, mais, dans la partie du Brabant dont il est ici question, l'aspect riant

des paysages et l'art qui décore les jardins ont, je crois, un avantage marqué. Rien de plus beau que *Schonenberg*, maison de plaisance ou palais qu'occupait le gouverneur du Brabant. Il est situé sur une hauteur et offre, dans son ensemble, un coup d'œil superbe.

En entrant à Malines, comme avant d'en sortir, nous fûmes obligés de produire nos passe-ports. On ouvrait et fermait successivement les portes de la ville pour laisser passer chaque voiture. Un appareil formidable d'artillerie était déployé sur une des places, à l'effet de contenir les insurgés qui menaçaient les environs. La crainte de la conscription, mesure qui, sous un autre nom, a toujours éprouvé des difficultés en Brabant, avait armé beaucoup de paysans; mais aussi l'on voyait beaucoup de brigands, de véritables pillards, prendre de là occasion de se livrer à mille excès. Ainsi, l'insurrection, qui semblait organisée contre les troupes françaises, retombait sur le pays même et sur ses habitants.

Je trouvai, au pont de Valins, un retranchement, construit sur la route, pour arrêter ces malfaiteurs. Ils avaient, dans un autre endroit, mis, en travers, des arbres qui coupaient le passage, et on était encore occupé à les enlever.— La distance de Bruxelles à Anvers est de neuf lieues. J'arrivai l'après-dîner dans cette dernière ville, qui captiva peu mon attention. Elle est régulièrement bâtie, et me parut fort triste. Les Français n'ont pas laissé un seul des beaux tableaux de l'école flamande qu'on venait y admirer, et l'on cherche surtout avec regret la fameuse descente de croix de Rubens, qui a été transportée au musée de Paris.

J'avais compté gagner de là Breda, première ville de Hollande, mais mon passe-port ne me menait qu'à Anvers. Sur le refus que me firent les autorités de cette ville d'étendre au dehors de la France la faculté de voyager qui m'était accordée, je retournai à Bruxelles pour y tenter la fortune. J'aurais mieux fait de la brusquer en passant tout de suite la frontière, avec deux Danois que je

n'avais pas quittés depuis Paris. On avait, pendant les quarante-huit heures qu'avait duré mon absence, déclaré Bruxelles en état de siége; il devenait indispensable de faire viser cette fois mon passe-port par le commandant de la place. et je craignais de ne pouvoir, sans quelques difficultés, repasser par une des portes. En attendant que je fusse en mesure de me présenter devant ce commandant, je parcourus la superbe promenade appelée le *Parc*, j'admirai la grande place et plusieurs magnifiques palais. Tout semble, ici, rappeler la richesse des Espagnols, longtemps souverains du Brabant Quel heureux séjour devait offrir sa capitale, lorsque son gouvernement tirait parti de toutes les ressources d'un pays beau, riche et fertile! A la vérité, l'esprit naturellement remuant des Brabançons contrariait quelquefois leurs moyens de bonheur, et le bonheur semble avoir fui loin d'eux, avant même la révolution française. L'année 1787 fut l'époque d'une grande insurrection contre l'autorité de l'empe-

reur, alors souverain des Pays-Bas; ils n'ont, depuis, recouvré qu'à de courts intervalles leur ancienne tranquillité.

La première invasion des républicains français, en 1793, n'était, pour ainsi dire, qu'une visite engageante. Dumouriez ménagea beaucoup tout ce pays; les événements subséquents de la guerre qui ont fait désirer la réunion à un bien petit nombre d'individus et qui, plus tard, l'ont amenée, ont été trop tôt suivis d'exactions, de détériorations de toute espèce, enfin de regrets et de repentirs qui ne peuvent s'effacer qu'avec le temps; mais il en faudra beaucoup, avant que le Brabant revienne à l'état de prospérité auquel il semblait avoir été destiné, avant qu'il sache bien lui-même ce qui lui convient.

Pour finir ma journée, j'allai à la comédie de Bruxelles. La salle de spectacle est assez ordinaire; mais je fus très-content de Baptiste cadet qui, faisant dans les départements sa tournée *d'artiste dramatique* de Paris,

était ainsi arrivé à ce théâtre. Il jouait le principal rôle, ou plutôt les principaux, dans une pièce à tiroirs, de Patrat, intitulée : *les Déguisements amoureux*. Un amant, pour vaincre certains principes ou préjugés de sa maîtresse, s'offre à elle, tour à tour, comme peintre allemand, virtuose italien, philosophe anglais et vieux poëte français. Ce dernier travestissement amène le dénouement qui est aisé à deviner. La pièce, assez bien écrite, fait plaisir au total, surtout jouée comme elle l'est par Baptiste. On lui reproche de reproduire toujours sur la scène *M. Danières*, parce que c'est le rôle auquel il a dû sa réputation dans le genre des caricatures ; mais je lui trouvai une singulière mobilité de masque et une grande netteté d'expression en se déguisant ainsi de différentes manières. Il était à peine reconnaissable à chaque changement de personnage, et je fus encore plus étonné, lorsque je le vis ensuite, dans le petit opéra de *Blaise et Babet*, rendre aussi bien la caducité et le tremblement du

vieux *Mathurin* : il *voûtait* parfaitement sa taille presque gigantesque et peu propre à représenter le dernier âge d'un vieillard. — Je ne puis pas oublier que, dans la même pièce, l'acteur chargé du rôle de Blaise interpella le public qui sifflait son entrée : *Citoyens*, dit-il, *si je vous déplais, je vais me retirer; sinon laissez-moi faire usage de mes moyens.* Alors quelques mains applaudirent et il ne se retira pas, quitte à continuer de déplaire par *l'emploi de ses moyens.*

Le lendemain 7, je me présentai chez le commandant de la place; et le seul désagrément de cette visite fut de l'entendre répéter aux employés qui l'aidaient à examiner les passe-ports divers : *Fourrez-moi ces gaillards-là en prison, s'ils ne sont pas bien en règle.* Ensuite j'eus à essuyer les *lazzi* d'un jeune employé sur les *centimètres* et *millimètres* de mon signalement, langage nouvellement adopté par les administions françaises et que presque personne n'entend encore dans la Belgique. Bref, j'obtins le *visa* dont j'avais besoin.

J'avais vu qu'il était moins commode et plus

long de gagner la Hollande par Bruxelles au lieu de passer par Anvers; je repris donc la route de cette derniere ville, regrettant trois jours perdus, et je descendis, le 8, dans une auberge appelée le *Bon Laboureur*. Me dirigeant, d'après les conseils de l'aubergiste qui ne pouvait que gagner à m'en donner de bons, je louai chez lui un cabriolet à deux chevaux pour moi seul, au lieu de prendre une place dans la diligence de Breda; il m'avait assuré (du reste, avec fondement) qu'ainsi je serais dispensé de toute formalité, soit à la porte d'Anvers, soit à la frontière.

Le Brabant, ou du moins ce que j'en avais vu, ne m'avait offert que de larges figures sur lesquelles des nerfs apparemment très-*convulsibles* peignent à tous moments le rire de Silène. Aucune idée ne se montrait à moi sur la plupart des physionomies, mais seulement une teinte de bonhomie apathique. Le hasard m'a probablement mal servi; mais je n'ai pas entendu, dans la bouche d'un seul des naturels du pays, un mot qui eût du sel; et leurs témoignages de gaieté ne m'ont jamais permis de

supposer quelque chose de plus saillant dans leurs pensées. Mais j'ai vu faire une énorme consommation de bière, que je trouvais fort mauvaise; j'ai vu beaucoup fumer et prendre ou donner du tabac avec une obligeance assez importune.

Peut-être est-ce là seulement l'histoire de mes deux voyages dans la diligence de Bruxelles à Anvers, ou bien ce qui m'a le plus frappé dans les rues, les cafés ou les auberges du Brabant; je n'aurais tracé, par suite, qu'un tableau peu fidèle des mœurs et du caractère des habitants. Au surplus, je ne m'arrêtais pas le temps nécessaire pour juger en connaissance de cause; je ne rencontrais que des gens du commun, et sans parler de ma disposition au chagrin, à l'humeur même, je pouvais ressembler un peu trop à cet Anglais, tant de fois cité, qui, à la fin d'une seule journée qu'il avait passée tout solitairement et sans voir d'autres personnes que son hôtesse, écrivait sur ses tablettes: « A Blois, « il pleut toujours: les femmes y sont rousses « et acariâtres. »

Prêt à quitter Anvers et par conséquent la

France, j'adressai ces derniers adieux à tout ce qui y excitait mes regrets :

Mélancolique sympathie,
Des bons cœurs véritable aimant,
Dans mon existence flétrie,
Rappelle quelque doux instant,
A mes yeux retrace l'ivresse
Qui, faisant trêve à mes douleurs,
D'une ingénieuse tendresse
M'offrit les rêves séducteurs :
Peins-moi ceux dont l'heureuse adresse
Charmait, par d'aimables erreurs,
Mon âme souffrante et craintive;
Lui montrait, par un tendre soin,
Les maux passés déjà bien loin,
Et le bonheur en perspective.
J'ai vu les premières lueurs
De ce destin digne d'envie;
Mais quand la fortune ennemie
Pour moi redouble ses rigueurs,
Parmi les écueils de ma vie,
L'amitié sème encor des fleurs.
En vain, tout m'accable, m'oppresse :
Sous son égide enchanteresse
Je puis à toute heure, en tous lieux,
Attendre ou défier l'orage ;
C'est la planche dans le naufrage
Que m'offre la bonté des cieux.

En sortant, le 9, par la porte qui mène à Breda, je remarquai avec plaisir les beaux arbres et les belles prairies que l'on trouve en commençant cette route; mais bientôt après je traversai des bruyères fort tristes, au milieu desquelles est situé *Weste-Wese*. Contre mon attente, je n'éprouvai que de la politesse de la part des commis établis à cette frontière : ils témoignaient avoir beaucoup plus de peur des insurgés qu'ils n'en avaient jamais eux-mêmes causé aux contrebandiers. La vue de certain poteau qui marquait la séparation des deux républiques, française et batave, me donna d'abord un doux sentiment de ma sécurité et me causa presque de la joie; mais bientôt ces impressions furent troublées par un retour sur moi-même et par l'idée de tout ce que j'abandonnais, idée qui n'était guère moins pénible que n'avait pu l'être jusqu'alors la perspective de la *fusillade* dont enfin, après quatorze mois, je cessais de courir les chances comme émigré.

Quoique le Brabant soit une gradation entre

la France et la Hollande, j'eus à observer en voyant ce dernier pays pour la première fois. Tout m'y parut d'abord plus analogue et plus assorti, dans les ouvrages des hommes comme dans ceux de la nature, parmi les êtres animés ou inanimés. Tout m'y présentait l'idée de l'ordre et de la régularité, mais sans élévation et sans grand mouvement. Rien, du reste, ne me surprenait absolument : la végétation, les maisons, les paysages, la taille des hommes et des femmes, leurs habillements enfin, se montraient à mes yeux tels que je me les étais toujours figurés, d'après les tableaux de l'école hollandaise.

L'approche de Breda était animée par le retour d'une foire. Les fortifications, les ponts et les canaux dont cette ville est environnée excitèrent beaucoup mon attention. Il est à noter qu'en 1795 la garnison qui défendait Breda se rendit à la première sommation des Français. La population est de 12,000 âmes. La seigneurie de ce pays appartenait à la maison d'Orange, comme bien patrimonial; elle y avait

un grand nombre d'emplois à sa nomination, ainsi qu'à Bois-le-Duc et à Berg-op-Zoom.

Je ne sortis de l'auberge où j'étais descendu que pour aller chez un curé auquel on m'avait chargé de remettre une lettre de Paris. C'était même en raison de cette commission qu'au lieu de suivre la route la plus courte qui mène d'Anvers à Amsterdam, j'avais pris par Breda. En causant avec ce bon ecclésiastique, je fus fort content de ses principes et de l'esprit qui l'animait, soit comme prêtre, soit comme Hollandais. La religion catholique s'exerce librement dans la république batave : le clergé n'ayant pas de biens, il n'a, en révolution, tenté la cupidité de personne. Chaque pasteur vit de son patrimoine et des offrandes volontaires de ses paroissiens.

Le 10, je partis dans une des barques qui, tous les jours, font le voyage de Breda à Rotterdam. Le début de celui que j'entreprenais par eau fut pénible, en raison du temps qui était fort

mauvais et surtout de la nonchalance du patron. Après sept heures de marche, il nous avait à peine fait faire trois lieues. J'appris un peu plus tard, pour la justification de ses talents comme pilote, que les paysans ne lui fournissaient qu'à regret des chevaux de tirage et qu'ils avaient résolu d'avance de les lui faire beaucoup attendre. Le fait est qu'il était regardé comme *patriote batave*, et que dans toute l'étendue du rivage de Breda à Rotterdam, on regrettait l'ancien pilote *prince-man*, c'est-à-dire orangiste, qu'il était tout nouvellement venu remplacer. J'en conclus que dans les campagnes la disposition générale du peuple n'était pas très favorable au gouvernement actuel de la Hollande.

L'impatience me prit, ainsi qu'à trois autres passagers, en voyant que nous avancions aussi peu, et nous nous décidâmes à gagner pédestrement un village où la barque devait nécessairement s'arrêter. Nous y arrivâmes après

deux heures de marche : ce village était fort joli, comme le sont presque tous ceux que la Hollande offre de ce côté-là.

J'allai, avec mes compagnons, prendre place auprès d'un bon feu, dans une auberge ou café. En y attendant un souper composé uniquement de bœuf et de pommes de terre, je fus suffisamment occupé, sinon amusé, par les graves figures de six ou sept personnages assis auprès de la cheminée, qui fumaient, presque sans dire un mot, et buvaient tour à tour de la bière qu'ils prenaient soin de faire dégourdir dans des vases d'étain. Enfin, la barque restée en arrière parut vers minuit, et elle nous recueillit. Les ténèbres n'étaient rien moins que favorables à l'observation; je ne pensai donc qu'à tâcher de bien dormir, et je n'apercus même pas la mer que l'on traverse, ainsi que plusieurs rivières et canaux. Je me réveillai, le lendemain 11, sur un large bras de la Meuse qui conduit à Rotterdam.

Cette ville est imposante par sa régularité,

par ses canaux et par la quantité de navires et barques dont ils sont couverts. Mes affaires avec M. Vanderhœven, négociant, pour lequel j'avais une lettre de crédit, n'étaient pas longues à terminer. Dans l'après-dîner, j'allai voir une promenade publique, à la sortie de la porte qui conduit à La Haye. L'aspect en est délicieux : des deux côtés d'un canal bordé par de belles rangées d'arbres, on trouve de fort agréables petites maisons. Le dimanche avait attiré dans cet endroit un assez grand concours. Je fis ensuite le tour du *Cingle*, autre promenade qui n'était pas moins fréquentée : c'est une espèce de rempart garni, avec la même régularité, de beaux arbres et orné aussi, dans toute sa longueur, par d'assez belles constructions.

L'intérêt commercial qui, en Hollande, fait spéculer sur tout, même sur les plaisirs publics, multiplie, entretient, dans chaque ville, des *musicos*, établissements de fort peu d'édification, mais apparemment nécessaires à des hommes qui ne sont pas flegmatiques en tous points.

J'avais rencontré, dans les rues, un petit nombre de femmes, dont quelques-unes fort jolies, et je regrettais que leur toilette ne les rapprochât pas un peu plus de nos modes françaises : rien de gothique comme les chapeaux noirs et surchargés de rubans pareils, que je rencontrais à chaque pas. La coiffure de la plupart des Zélandaises, qui paraissaient appartenir à la classe du peuple, me choquait encore plus : à l'exemple des habitants de Rotterdam, elles portent des chapeaux, mais avec des ailes d'une ampleur si énorme, que j'aurais pu les prendre pour de vrais parasols.

Je fus frappé, toujours en me promenant, d'un usage qui me paraît être reçu dans toute la Hollande. On peut voir de l'intérieur des maisons sans être vu. L'étranger qui ne fait que passer se croirait presque dans une ville déserte, d'après la manière dont les fenêtres sont fermées; mais des jours, bien ménagés à travers les volets, épargnent à qui est dedans la privation imposée à qui est dehors. De plus, sur

l'un des côtés de presque toutes les fenêtres, est appliqué un miroir dirigé de manière à répéter toutes les scènes de la rue.

J'étais pressé de finir une journée où mes jambes ne s'étaient pas beaucoup reposées ; j'avais surtout besoin de dormir plus commodément que je n'avais pu le faire dans la barque, la précédente nuit. Bref, je venais de me coucher, vers sept ou huit heures du soir, lorsqu'on entre tout à coup pour me demander d'écrire, sur une feuille imprimée, mes noms et qualité, le point de mon départ et le but de mon voyage. Cette formalité assez simple étant remplie, voilà qu'on m'annonce la visite de deux membres de la municipalité. Ils apparaissent aussitôt dans ma chambre avec un officier français qui prend mon passe-port, l'épluche mot par mot, me fait toutes les difficultés qu'il ne devait pas me faire et omet la seule qui pût être fondée : c'était que ce passe-port m'avait été donné pour voyager en France et non pas pour aller en Hollande. De chicane en chicane, et par une suite de bruta-

lités, je me vois forcé de me lever pour être conduit, disait l'officier, chez le commandant de la place. Préalablement, il m'envoie en prison entre quatre fusiliers. Là, je trouve un conscrit de Bruges et deux ouvriers d'Amsterdam, qu'on avait arrêtés, sans papiers, dans un cabaret. Après un rigoureux examen des croisées garnies de barreaux, on nous consigna, tous les quatre, au caporal de garde. J'obtins, avec quelque peine, un matelas dans la chambre que nous partagions, et où le factionnaire s'établit avec nous. Il ne nous perdait pas plus de vue que s'il s'était agi de prisonniers d'état. A la fin, quand il se fut lassé d'appeler successivement tous ses camarades, et de faire le coup de poing avec quelques uns, il permit à chacun de nous de céder au sommeil. C'était bien jouer de malheur que de me voir ainsi privé de ma liberté, en pays étranger, et fort inquiet des suites d'une telle aventure, moi qui, pendant si longtemps, avais échappé, en France, à de véritables dangers. Cependant, la nuit se passe; une matinée

triste lui succède, et nous attendons jusqu'à près de midi une décision quelconque de notre sort. Alors les quatre prisonniers sont accompagnés militairement chez le commandant français. Nous traversons toute la ville, excitant, d'une manière fort désagréable, la curiosité du peuple : « Quel « est celui d'entre vous, demande d'abord ce « commandant, qui est porteur de tel passe- « port de l'intérieur? — C'est moi, lui dis-je. « — Eh bien! reprend-il, couvrez-vous. » Ce *couvrez-vous*, prononcé d'un ton assez peu rassurant, me paraissait signifier : « Ton affaire est « mauvaise, je penserai à toi, quand je serai « débarrassé des autres. » Bientôt la tournure du sermon adressé au conscrit fugitif par le général Lardenne (c'était son nom) me fait comprendre qu'il est beaucoup plus facile en arrangements que je ne l'avais jugé d'abord; je devine qu'il veut jouer son rôle et rien de plus. Après la liberté rendue à mes trois compagnons, mon tour arrive, et toutes mes prévoyances sinistres aboutissent à un renvoi chez le consul de France.

Le général croyait ou feignait de croire que j'avais le projet de retourner à Anvers : je devais, en conséquence, disait-il, faire viser mon passe-port par le consul français, ou bien lui en demander un nouveau, afin de regagner avec sûreté la route de France, et n'être pas *pris pour un émigré.* (Il s'adressait bien !)

Je ne fus pas aussi content du consul que du commandant. Escorté chez lui par un caporal, je lui alléguais, pour me tirer de ses mains, que des affaires de commerce m'avaient conduit à Rotterdam : il voulut absolument que son secrétaire m'accompagnât chez M. Vanderhoeven, afin de constater la vérité ou la fausseté du fait. C'était déjà beaucoup de n'avoir plus ni les fusiliers qui m'avaient mené au général Lardenne, ni le caporal qui m'avait présenté au consul; il me restait à me débarrasser du secrétaire, aussi peu aimable que son patron. J'en essuyai beaucoup d'injures, lorsque après enquête chez

banquier, le frère de celui-ci produisit la ample lettre de crédit dont j'avais été porteur, comme la seule affaire que j'eusse avec leur maison. Quoi qu'il en soit, je fus assez heureux pour obtenir la faculté de retourner à mon auberge, *la Ville de Bruxelles*, avec promesse que je reviendrais, l'après-dîner, faire viser mon passeport; mais j'avais trop à cœur d'éviter tout inconvénient semblable pour rester à Rotterdam au-delà du temps rigoureusement nécessaire. D'après le conseil de mon hôte, je pris le chariot de poste de Gooda : c'est le lieu où l'on s'embarque sur un canal qui mène à Amsterdam.

Parti à huit heures du soir, j'atteignis le but de mon voyage, le lendemain 13, vers six heures du matin. Je n'avais garde d'aller m'exposer encore aux recherches vexatoires que le gouvernement français maître absolu de la république batave, y faisait faire de ville en ville. Je gagnai, tout de suite, un logement qui m'avait été indiqué dès Paris, par un ami :

c'était la maison d'un Français, maître d'armes, et qui, depuis longtemps, avait quitté son pays. Une remarque assez singulière, faite depuis la révolution de 1789, c'est que presque tous ceux de nos compatriotes qui, longtemps avant qu'elle eût éclaté, s'étaient établis en pays étranger sont devenus démocrates. J'ai trouvé, pour ma part, bien peu d'exceptions sur ce point en Italie; et la justesse de mon observation me fut confirmée à Amsterdam, en écoutant mon maître d'auberge lui-même; dès les premiers mots, je lui reconnus, ainsi qu'à sa femme, un *patriotisme* assez prononcé; je ne crus pas, pour cela, être tombé en mauvaises mains. Ils tenaient une pension plutôt qu'une auberge, et je jugeai que je pouvais jouir chez eux de la sûreté et du repos dont j'avais besoin, en attendant qu'il se présentât à moi une occasion pour Hambourg.

Ici, les visites domiciliaires n'étaient pas dirigées contre les conscrits seulement; elles concernaient aussi les insurgés brabançons;

mais quiconque ne paraissait pas aux agents du gouvernement être suffisamment en règle, pouvait éprouver des désagréments réels. Pour éviter toute inquisition, j'avais résolu de rester à Amsterdam en retraite absolue. Bientôt, sans sortir de la maison, je profitai de la société de madame Schreuzer, actrice de la Comédie dite *Italienne*, de Paris, et d'une demoiselle Gavaudan mariée à un acteur nommé Rémival. Il avait été arrangé que je dînerais avec ces trois personnes dans l'appartement même qu'elles occupaient, au lieu de manger à table d'hôte. De cette manière, je restai deux jours presque sans les quitter, et par conséquent je passai bien mon temps, je fus distrait de mes peines. Ces deux actrices, engagées alors au théâtre Français d'Amsterdam, me déterminèrent, le second jour, à les y suivre. Je ne regrettai pas d'avoir vu jouer *Zélia*, quoique ce soit un mauvais *opéra* soi-disant *comique* ou plutôt un *drame en musique*, [1] parce que

1. Paroles de Dubuisson, musique de Deshayes. Cette

le talent de madame Schreuzer le faisait beaucoup valoir. Le sujet est un mari qui a épousé deux femmes; il se trouve aux prises avec l'une et l'autre, ayant trahi la première et trompé la seconde. Madame Schreuzer était chargée du rôle de l'épouse délaissée qui vient réclamer auprès de sa rivale, de sa remplaçante, ses droits comme étant les plus anciens et les seuls légitimes, et cette actrice tirait des larmes de tous les yeux : quelques amateurs enthousiastes lui jetèrent une couronne à la fin de la représentation.

Madame Gavaudan-Remival paraissait dans la même pièce avec son mari. C'est elle qui, en 1791, jouait si naturellement *Pétronille*, dans *le Sourd* du théâtre Montansier. Elle a un accent méridional assez prononcé, et elle le fait sentir dans tous ses rôles, soit qu'elle parle,

pièce fut jouée, pour la première fois, au théâtre Louvois, le 29 octobre 1791.

soit qu'elle chante. Du reste, je lui trouvai sur la scène de l'aisance et de la gaieté, car son personnage d'aubergiste (*madame Tatillon*) lui permettait d'opposer un contraste au ton toujours tragique de *Zélia*.

Je regrettai de n'avoir pas vu sur la même scène, dans la même enceinte (je dis *vu*, faute de pouvoir l'entendre ou du moins la comprendre), une actrice hollandaise du grand théâtre d'Amsterdam, dont le jeu, l'art et l'ensemble d'exécution intéressent, dit-on, très vivement, ne fît-on même attention qu'à sa pantomime : telle était du moins l'idée que m'en donnaient mesdames Schreuzer et Gavaudan.

Il est temps de reprendre la suite de mon voyage. La ville où j'avais fait la rencontre qui vient de me fournir cet épisode théâtral n'était pas mon but, et j'avais grande hâte de l'atteindre. Il me reste, pour compléter cette partie de mon journal, à entrer dans quelques

détails sur la route d'Amsterdam à Hambourg.

Le 15, je montai dans la barque de Naarden, place forte où l'on prend le chariot de poste pour gagner le pays d'Hanovre ; ce chariot est une détestable voiture, bien différente des diligences de France. Il était dix heures du soir, lorsque je m'y colloquai, résigné à souffrir du froid ainsi que des cahots sur un très-mauvais chemin. Du reste, jusqu'à Deventer, je n'éprouvai aucun retard, ni demande importune de passe-port. Ce fut là que je fis mes adieux à la Hollande, qu'assurément j'aurais été heureux de visiter dans une meilleure saison et sous des auspices plus favorables.

J'allais donc me trouver en Allemagne, pays dont il serait permis de conserver une bien désagréable idée, s'il ressemblait en tout et pour tout à la Westphalie et au cercle de basse Saxe. Malheur à qui est obligé d'y voyager en hiver, par les voitures publiques; outre que dans le *post-wagen* on est mal défendu des injures de l'air, qu'on est hor-

riblement secoué et que les chevaux vont le plus habituellement au pas sur la terre et à un trot très dur sur le pavé, on a l'ennui de faire forcément, de deux heures en deux heures, une station dans de soi-disant auberges. Que l'on soit pressé ou non, il faut laisser les postillons boire à loisir du schnick (eau-de-vie extraite du blé, où l'on met du genièvre) : il faut aussi donner le temps aux chevaux de manger du pain tout à leur aise. Du moins, les personnes qui prennent l'*extra-post* ou des voitures particulières, y trouvent l'avantage d'avancer un peu plus vite et de pouvoir, si elles le veulent, se reposer la nuit ; mais on voyage, dans ces voitures-là, presque toujours à découvert, l'*extra-post* n'étant autre chose qu'une charrette sur laquelle on met des bancs. Il est assez rare qu'on y adapte un soufflet ou capote, destiné à couvrir deux personnes seulement, c'est-à-dire celles qui occupent les places du fond.

Je ne savais pas l'allemand, mais comme

je faisais route depuis Amsterdam avec un Suisse qui le parlait passablement, je m'adressais à lui lorsque j'avais une demande à faire. On désirerait, en pareil cas, ne pas toujours être à charge aux autres : je tâchai donc de me faire enseigner, ou plutôt d'attraper à la volée quelques mots ou des phrases courtes d'un usage indispensable, afin de m'en servir sans truchement. Il résulta du premier essai de mes forces que, lorsque, j'entrepris dans un café, devant la porte duquel le *post-wagen* s'arrêtait pour quelques minutes, de m'informer d'un lieu qu'on évite souvent de nommer, mais dont il est difficile de se passer longtemps, la maîtresse crut de bonne foi, d'après la manière dont j'estropiais le mot nécessaire à dire, que ce que je cherchais, c'était... un *chirurgien !*.... J'en ris encore de souvenir.

Je trouvai garnison prussienne à Rheinau, petite ville de l'évêché de Münster; rien à citer jusqu'à Osnabruck où nous étions rendus le 19 pour dîner. Après une courte prome-

nade qui ne me présenta aucun intérêt particulier, je me trouvai à table d'hôte avec beaucoup d'officiers, et j'y pris une première idée de la lenteur des domestiques allemands. J'observai surtout l'impression que faisait sur l'hôte la quantité de pain que je prenais, ainsi qu'un ou deux Français, mes compagnons de voyage. Dans toute l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, nous excitions le même étonnement: personne n'y est aussi *panivore* que nous; mais ces pays-là prennent leur revanche pour la boisson.

Nous eûmes, à Osnabruck, le bonheur de nous débarrasser du mauvais chariot de poste hollandais. Celui où nous allions monter était mieux établi, garni de coussins, et fermait suffisamment; mais il ne marchait pas beaucoup mieux que le premier. J'y rencontrai un jeune Français parti de Paris à peu près en même temps que moi, mais par une route différente. Sa destination, comme la mienne, était Hambourg où il avait déjà séjourné; nous causâmes,

sans trop nous ouvrir l'un à l'autre, sur tous les sujets qui se présentaient à nous; toutefois, je fus peu tenté, pour mon compte, de me dévoiler, lorsqu'il me parla du *tas d'émigrés* que j'allais trouver. Il n'avait rien de commun avec eux, ne quittant, me disait-il, la France une seconde fois, pour retourner à Hambourg, qu'afin d'éviter la conscription et de s'y occuper de commerce. Le sujet de conversation le plus commode entre lui et moi, c'était les spectacles que nous avions vus à Paris. J'y revenais souvent : je ne dissertais peut-être pas trop mal sur les pièces nouvelles et sur les acteurs; et puis je questionnais beaucoup sur la troupe que je devais voir au théâtre Français de Hambourg. Mon nouveau compagnon, en homme fin et pénétrant, conclut (je l'appris plus tard, de lui-même) que si j'avais abandonné la France, c'était pour venir m'engager parmi les comédiens émigrés. J'ai rencontré souvent, par la suite, ce jeune homme, Benoît Montessuy; il m'a pardonné de faire partie du *tas d'émigrés*

et nous avons ri, ensemble, de sa méprise. J'ai même fini par contracter avec lui une sorte de liaison d'amitié.

Je n'aurais pas grand'chose à dire sur l'électorat de Hanovre qui réveille chez un Français plus d'un souvenir de nos dernières guerres sous la monarchie, mais dont on ne peut parler convenablement que lorsqu'on en connaît le chef-lieu. Il me sembla que les troupes destinées à défendre le pays étaient sur un excellent pied, bien tenues, et composées de beaux hommes. Harbourg, petite ville sur l'Elbe, fait partie de cet électorat; c'est le lieu où l'on s'embarque pour gagner Hambourg. J'aurais voulu arriver, sans perdre de temps, à ce terme de mon voyage; mais quoique descendu de voiture vers deux heures de l'après-midi, le 22, je ne pus profiter d'une barque qui était prête à partir. J'ignorais qu'il y eût à Harbourg de bonnes auberges, et je passai la nuit dans une détestable gargote dont le maître, sourd à n'entendre pas Dieu tonner, savait tout juste ce

qu'il fallait de langue française pour m'impatienter. C'est ce qui m'arrivait lorsqu'à table il criait sans cesse : « *Mais, Monsieur, mettez donc de la viande dans votre assiette,* » comme si je n'avais pas eu, à cet égard, mon libre arbitre. *La viande,* qu'il me recommandait tant, n'était qu'un plat de bœuf, dur, presque impossible à manger, et qui cependant composait tout le souper. Le coucher était à l'avenant.

Nous nous embarquâmes le lendemain 23, à neuf heures du matin. L'Elbe commençait à être pris par les glaces, et après une heure environ de navigation nous descendîmes au port d'Altona; je franchis à pied la petite distance qui sépare cette ville danoise de la porte de Hambourg, et je m'arrêtai à l'auberge du *Cigne blanc* située dans le Stein Weg.

Dès le premier abord, je fus assez favorablement prévenu par le mouvement des rues, par l'air d'aisance, d'industrie et d'activité qu'on y remarque. J'avais un extrême besoin

de réparer bien des nuits blanches, et de me reposer, au moral comme au physique; mais avant tout je me fis conduire à la Bourse pour y chercher le plus tôt possible mes points d'appui.

C'était l'heure du rassemblement des négociants. Un des premiers de la ville est M. Pope, pour lequel j'avais pris, à Paris, une lettre de la maison Perregaux. Je fus fort content de son accueil, et encore plus de celui de M. Hamoir, réfugié de Valenciennes qui avait transporté à Hambourg son commerce de batiste. C'était mon ami Dampierre qui avait désiré me mettre en relation avec lui. Les jours suivants, j'allai porter des recommandations moins essentielles chez trois autres négociants. Je fus bien désappointé d'apprendre, de l'un d'eux, la banqueroute d'une maison de banque de Paris, au moment même où je présentais une lettre qui venait de ses chefs, comme moyen d'introduction et de crédit. Au reste, il n'y a guères de places de commerce où ces lettres, dont les voyageurs prennent grand soin de se munir, aient

aussi peu de valeur qu'à Hambourg, à moins qu'elles n'annoncent, dès les premières lignes, qu'on y vient *pour faire des affaires*. Ceux à qui je m'étais adressé en quittant la France, n'avaient demandé pour moi que des *agréments* pendant le séjour du *citoyen*, etc. Je fus donc reçu poliment, mais je jugeai bien qu'on ne ferait pas droit à une requête si mal secondée par la nouvelle de la banqueroute parisienne; je me promis alors de ne pas produire plus d'une fois ma figure devant ces trois négociants hambourgeois. Je n'avais pas, à la vérité, besoin d'eux rigoureusement; je regrettais seulement l'occasion que je perdais, par-là, de connaître particulièrement M. Mathiessen ainsi que sa femme, Henriette de Sercey, nièce et élève de madame de Genlis. C'est celle-ci qui avait fait ce mariage pendant son séjour à Hambourg. Son autre élève, la jolie Pamela, lady Fitz Gérald, demeure avec madame Mathiessen [1]. On les dit aimables toutes les deux; on ajoute que leur éducation

1. Devenue depuis madame Finguerlin.

fait honneur, sous le rapport des talents, à la fameuse institutrice des enfants du fameux duc d'Orléans.

Le 27, jour de mon installation dans une chambre vilaine et obscure, louée vingt-quatre marks par mois (38 francs 40 centimes de France), je fis un excellent dîner chez M. Pope qui, du moins, celui-là, ne repoussait pas les recommandés. On m'avait prévenu qu'en sortant je devais, suivant l'usage, payer mon écot entre les mains d'un des domestiques de la maison; je tenais, à cet effet, une pièce toute prête, mais personne ne se présenta dans l'antichambre ou vestibule. Peut-être était-ce par l'ordre du maître, et en faveur de notre petit comité qui se bornait à la famille et à deux autres émigrés.

Une aventure ridicule m'arriva, ce jour-là, dans la maison dont il s'agit. Si je la rapporte ici, c'est pour égayer mon journal où la tristesse domine peut-être un peu trop. Le fait est que, pendant que l'on y prenait le café, un mouve-

ment, un geste irréfléchi de ma part, fit sauter, et par suite tomber le moule d'un des boutons de mon gilet dans la tasse de mademoiselle Pope, grande fille de dix-huit à vingt ans, qui avait la vue très-basse. Ce petit morceau de bois s'était trouvé pressé avec force dans le moment où je voulais lâcher tout le bouton. Pareil tour ne réussirait peut-être pas en le faisant exprès. Le point de départ du projectile étant inconnu, ma maladresse ou ma petite infortune ne fut pas mise sur mon compte, mais attribuée à l'un des deux émigrés habitués de la maison, qui fut grondé pour moi, sans qu'il y pût rien comprendre : je n'eus donc pas à faire une excuse bien gauche et assez embarrassante à l'offensée, mademoiselle Pope.

Lorsqu'on arrive à Hambourg, le nom des nouveaux débarqués est inscrit par eux sur un registre d'auberge qui est aussitôt porté chez le magistrat appelé *préteur*; de plus, ce nom est imprimé dans une gazette allemande, avec les qualités qu'on a prises et l'indication du lieu

d'où l'on est parti. Cette méthode a un véritable avantage dans une ville où se trouve constamment un grand concours d'étrangers. Bien des recherches sont ainsi épargnées; et dans ces jours de proscription, de malheurs publics, on peut apprendre l'arrivée d'un ami que l'on croyait perdu. Quant à moi, je m'étais donné, sur le registre, le nom de *Petit* que j'avais toujours porté à Saint-Prix et dans tout mon voyage. Je l'avais aussi gardé chez M. Pope; et le nombre fort restreint de personnes que je voyais (M. Hamoir et sa famille exceptés) ne me connaissaient pas autrement. Encore tout rempli des inquiétudes et de la mélancolie qui depuis longtemps ne m'avaient pas quitté, je croyais devoir vivre en solitaire à Hambourg. Après être resté cinq ou six jours fidèle à ce système, j'allai, le dimanche, à une messe qui se disait dans la maison du ministre d'Espagne, le chevalier d'Ocariz. Le culte catholique n'étant en exercice que chez cet ambassadeur et chez celui de l'empereur, la chapelle d'Espagne, principalement, attirait un

grand nombre de Français. Comme je sortais de la messe, je reconnus M. de Mons de Dunes, ancien officier au régiment français de *royal-cravates*, avec lequel, comme émigré, j'avais passé plusieurs années à Vicence, dans l'état de Venise; puis ensuite une ou deux personnes que j'étais bien aise aussi de revoir. Dès lors, me voilà sur la voie de faire connaissance avec madame de Neuilly, ancienne lectrice de la reine, de retrouver M. d'Espinchal, l'homme le plus propre à mettre au fait de tout un arrivant de France; bientôt après, de renouveler mes rapports d'amitié avec la famille Le Rebours, établie à Vandsbeck, très-beau village dépendant du Holstein, et situé à une lieue de Hambourg. Je dirai, en passant, que M. de Zimmelmann, marié à une Française, mademoiselle de Lowendal, est seigneur de Vandsbeck, et qu'il y possède un parc assez beau.

Quelques jours après, j'eus la jouissance de découvrir à Hamm, autre village sur la route qui conduit à Berlin, mon cousin Edouard de Melfort,

qui y demeure avec sa belle-sœur, lady Caroline Melfort, née Barrymore. Le baron de Breteuil habite aussi Hamm, où il a acheté une belle maison pour lui et pour sa famille. Il l'a même arrangée avec beaucoup de goût, ainsi que le jardin qui en dépend. Comme ambassadeur sous Louis XV, comme ministre de Paris sous Louis XVI, c'est un homme qui appartient à notre histoire moderne. On connaît généralement la réputation d'esprit, l'espèce de célébrité même, que sa fille, madame de Matignon (mère de la baronne de Montmorency) doit à son talent si original pour raconter à merveille des riens charmants, à sa bonne grâce toute particulière et à son élégance du grand monde. Là s'exerce une noble et aimable hospitalité.

J'aurais plus d'intérêt encore à m'étendre sur le compte du bon et respectable M. de la Millière, ancien intendant des ponts et chaussées, débarqué peu de temps après moi à Hambourg et y partageant désormais ma destinée. Mais

il est temps de suspendre ce journal, qui doit s'arrêter lorsque ma vie devient sédentaire, uniforme et par conséquent sans événements, sans observations qui méritent tout à fait d'y trouver place.

MESLAY, Juillet 1800.

Quand M. de la Millière, ami de ma famille, arriva dans la ville où je l'avais précédé, il venait de passer à Riom treize mois, détenu comme émigré, lui qui sortait de France pour la première fois, et qui avait à produire, comme certificats de résidence, les écrous de ses différentes prisons pendant la terreur. Ayant été, par grâce, disait-on, déporté à la frontière, du côté de Genève, en raison de son inscription sur la fatale liste et de son défaut involontaire d'obéissance à la loi de proscription du 19 fructidor an v, il lui restait, pour dernière épreuve, à traverser la Suisse et l'Allemagne dans des voitures de poste telles que je les

ai décrites, et cela par un hiver non moins rigoureux que celui de 1794 à 1795. L'extrémité de ses doigts était gelée, et sa poitrine, déjà affectée, se ressentira, tant qu'il vivra, de ce cruel voyage. Son projet d'établissement à Hambourg avait été, pour moi, une des raisons les plus décisives de m'y rendre en quittant la France.

Malgré la différence de nos âges et de nos habitudes, nous désirâmes nous loger ensemble, ce qui s'effectua aussitôt que je fus débarrassé de ma première vilaine chambre. Nous convînmes aussi de ne point nous séparer pour le dîner qu'il fallait aller chercher au dehors. Combien de motifs, d'ailleurs, devaient nous rapprocher! Tout, sans exception, m'attirait vers cet homme vertueux, éclairé, modeste, toujours de bon conseil et de bon exemple, moi qui avais tant à gagner avec lui. Cette association a duré dix mois, au bout desquels M. de la Millière est parti pour Anspach, et de là pour la France, où j'ai eu le plus grand

plaisir à le retrouver[1]. A peine arrivé, il me présenta chez M. de Chapeau Rouge, Genevois d'origine, chef d'une grande maison de commerce, et dont M. Auguste Doumerc a épousé une fille. Cette maison nous fut à l'un et à l'autre de grande ressource, et j'eus surtout à me louer du ménage Doumerc. Le village de Hamm, où M. de Chapeau Rouge a une belle habitation, devint, pendant l'été de 1799, un but habituel de courses pour nous. La nombreuse famille de ce riche négociant se rassemblait chez lui, les dimanches et fêtes, ainsi que toute sa société. Ces jours-là j'étais, ainsi que M. de la Millière, prié de fondation; et le voisinage très-rapproché de la maison du baron de Breteuil était un attrait de plus pour nous faire répondre très-exactement à l'appel.

1. Il est mort à Paris le 10 octobre de cette année 1800. (Voyez les *Pièces Justificatives*.) Sa nécrologie, insérée dans le *Publiciste* du 21 octobre, a été composée par Suard, de l'Académie Française. Moi-même, j'ai donné un article biographique à son sujet dans le dictionnaire de M. Michaud.

Je veux, maintenant, détailler ma vie de Hambourg. N'ayant qu'un logement petit, incommode et non échauffé, je passais toutes les matinées du premier hiver auprès du compagnon que je peux aussi bien appeler *mon ami.* Mais M. de la Millière me quitta au mois d'octobre 1799 ; je trouvai alors un autre lieu de travail où j'allais m'établir de bonne heure, pour étudier l'allemand ou pour m'occuper selon mes goûts. Je continuais à prendre, chaque jour, mon dîner chez un des restaurateurs français que fréquentaient tant d'étrangers et surtout d'émigrés. Après avoir fait quelques visites, je finissais ma soirée avec des compatriotes, dont quelques-uns étaient en état de réunir du monde chez eux, et même de donner de temps en temps un petit souper frugal, où ne manquaient au surplus ni l'appétit ni la gaieté.

J'avais encore à profiter d'un spectacle français assez bon ; mais l'intérêt le plus réel de ma vie d'exilé, c'était l'attente des courriers de la France sur lesquels on pouvait compter deux

fois par semaine. Quelle impatience, quelle contrariété, lorsque je lisais, aux jours marqués, sur le petit carton d'annonces suspendu en dehors du bureau de poste, ces mots allemands : *noch nicht angekommen* (point encore arrivé)! Mais aussi, quelle joie, quand le courrier m'apportait de bonnes nouvelles de mes parents, de mes amis de France!

On me demandera si je ne pouvais pas tirer un parti plus utile de ma jeunesse et de mes loisirs à Hambourg. Je répondrai que j'avais, par bonheur, non-seulement de quoi suffire à mon existence et à mon entretien, mais aussi de quoi sacrifier un peu à mes plaisirs. Ensuite, pour apprendre facilement, à l'âge de vingt-huit ans, la banque et tout ce qui tient à la science du commerce, pour commencer le simple métier de commis qui était la ressource commune, il eût fallu d'autres dispositions, soit naturelles, soit acquises, que celles que j'apportais. D'ailleurs dans la ville où je me trouvais, il se présente six à huit sujets

tout formés et exercés pour une seule place vacante. Ne me sentant pas pourvu des connaissances et des avantages qui rendent propre au commerce ou bien à quelque métier d'industrie, je tournai mes vues vers la littérature. Elle n'est pas très en vogue à Hambourg, au moins la littérature française. Cependant, beaucoup de mes compatriotes enseignaient notre langue à des Allemands. Pour moi, c'est tout au plus si, après un an de séjour parmi ceux-ci, et de lecture de leurs ouvrages, j'aurais pu me faire assez entendre pour donner des leçons de français. Rien, au surplus, ne m'obligeait à m'occuper de l'idiome du pays comme je l'eusse fait si j'avais eu plus de relations avec les nationaux. Le plus souvent, dans toute la durée d'une journée, la seule personne à qui je n'eusse pas à parler ma langue naturelle était la servante qui venait faire ma chambre.

Lorsque j'eus vu débarquer de France Esmenard l'aîné, Esmenard le poëte, échappé,

disait-il, de la prison du Temple, et qui m'apparaissait bien déchu de l'état brillant où je l'avais connu à Paris; lorsqu'il eut conçu le projet d'un nouveau journal politique et littéraire, j'acceptai l'offre qu'il me fit de prendre part à cette entreprise. Si elle avait réussi, j'y aurais trouvé quelque utilité pécuniaire; mais il était difficile qu'une publication périodique, écrite en français, rivalisât avec l'estimable *Spectateur du Nord*, fondé par M. de Baudus. Bientôt des scrupules, des considérations diverses, empêchèrent de tenter cette nouvelle spéculation : le projet s'en alla donc en fumée, et je continuai à végéter jusqu'à ce que j'entrevisse la possibilité de retourner voir mes pénates.

J'avais beaucoup à me plaindre du climat qui est humide, inconstant et très-froid. Quand je m'installai, au mois de novembre 1798, il me fallut subir l'hiver cruel dont j'ai parlé. Quelquefois, à l'heure où je rentrais chez moi, le soir, je souffrais à un tel point de la neige et d'un vent glacial, que, même à quinze ou

vingt pas de ma porte que je trouvais trop éloignée , je me retenais pour ne pas crier. Outre l'inconvénient de la température et ce qu'y ajoute le défaut de bonne police pour le balayage des rues qui sont encombrées par les neiges, par la boue , le peu d'Allemands que je voyais par nécessité me déplaisaient, et même, le plus souvent , me donnaient de l'humeur. Quelle différence d'un aubergiste, d'un marchand et d'un domestique français à un lourd, flegmatique et quelquefois brutal Hambourgeois! Il vous coudoie si désagréablement dans la rue pour ne pas se déranger d'un pas! Il répond si peu à la politesse que vous lui faites , ou bien à la question la plus pressante que vous lui adressez ! Mais ne tombons pas dans la satire qui, je l'ai déjà dit, devient injuste lorsqu'elle généralise avec trop de rigueur.

Une autre source de mécontentement, c'était la cherté qui portait sur presque tous les articles dont j'avais besoin, et, par conséquent, augmentait mes privations : j'étais forcé de

m'en imposer de plus d'une nature; mais pas autant que quelques-uns des compatriotes dont j'étais entouré. D'ailleurs la société d'un bon nombre d'entre eux plus ou moins intéressants, plus ou moins aimables, m'offrait bien des consolations et même du charme. Cette colonie des émigrés était extrêmement nombreuse; j'ajouterai qu'elle était à la fois très-bien et très-mal composée. Il serait trop long, et inutile je crois, d'entrer à ce sujet dans beaucoup de détails, mais je ne puis passer sous silence deux hommes dont la connaissance me procura beaucoup d'agrément.

Ce serait peut-être le cas de m'étendre d'abord sur ce qui regarde l'abbé Delille qui, dans l'été de 1799, arriva de Brunswick à Hambourg voulant se rendre de là en Angleterre. J'aurais à citer ses bons mots, quelques-uns de ses beaux vers; à vanter le charme de sa conversation et surtout la bonhomie de son caractère; à parler de ses rencontres avec Rivarol; à montrer ces deux personnages si spirituels,

se recherchant avec une coquetterie réciproque, et jouant tout leur jeu à qui mieux mieux, mais sans se soucier au fond l'un de l'autre, c'est-à-dire sans s'aimer. Il y avait des deux parts souvenir de la jolie satire *le Chou et le Navet* où Rivarol s'était trompé en disant à Delille :

Ta gloire passera... les navets resteront.

Le personnel de celui-ci et sa vie sont généralement connus. Je me bornerai à dire que je courus sans cesse après les occasions de voir et d'entendre le chantre des *Jardins*, de *l'Imagination*; et que je le suivis partout, jusqu'au moment où il partit pour Londres. Je continuai jusqu'à la fin de mon séjour à cultiver Rivarol [1], qui me chargea d'une commission pour son frère à Paris.

1. Ici, j'avais consigné beaucoup de choses sur Rivarol. Mais, ayant recueilli, depuis mon retour en France, de nouveaux documents sur son compte, j'ai cru qu'il devait fournir la matière complète et très-détaillée d'une *Notice* que j'ai fait imprimer en 1829 (cinquante-deux pages in-8°). Je

Je fis à Hambourg une autre connaissance agréable et qui aurait dû être honorable, en tout et pour tout, celle du prince Louis de Prusse, fils aîné du prince Ferdinand, et par conséquent neveu du grand Frédéric. Il est âgé de vingt-cinq à vingt-six ans; la nature a tout fait pour lui, et l'éducation a beaucoup ajouté aux dons qu'il avait reçus en naissant. Il est très-bel homme, spirituel, aimable; réunit, en fait d'instruction, le solide à l'agréable, et possède plusieurs talents, celui de la musique surtout. On lui en accorde un réel pour l'art militaire, ou du moins une grande aptitude. Il est au courant de ce qui concerne les bons littérateurs français, nos savants les plus distingués et leurs ouvrages, comme s'il avait passé sa vie avec eux; il pourrait même souvent leur donner des idées. La fortune ne l'a pas moins bien servi en le faisant naître *prince par-dessus le*

citerai seulement dans mes *Pièces Justificatives*, à propos de lui et même d'après lui, un passage qui se rattache à la ville de Hambourg.

marché (comme le lui disait un jour une Française, femme de beaucoup d'esprit), et qui plus est, prince du sang, dans un pays où cette condition n'offre, habituellement, que des avantages ; enfin en le destinant à une grande fortune. Il semble que toutes les conditions du bonheur et du succès soient à sa disposition : cependant il n'est pas plus heureux qu'il n'est sage et considéré. Ce qui lui manque, ce sont ces principes, bons et bien arrêtés, en l'absence desquels les moyens, soit naturels, soit acquis, ne sont que des armes de plus pour malfaire. Il faudrait au prince Louis des occasions de sortir d'une vie que l'on pourrait qualifier sévèrement et qui est, tout au moins, inutile. Il aurait peut-être égalé l'archiduc Charles d'Autriche, s'il eût été élevé comme lui, et si les circonstances l'avaient aussi bien servi : il se bornait à en être jaloux. On ne voit presque généralement, quant à présent, dans le prince auquel je consacre cet article, qu'un jeune

homme décrié; et encore, une partie de ce que, d'après ma propre conviction, j'ai rapporté ici à sa louange, serait-il contesté par beaucoup de personnes, tant il s'est nui dans l'opinion publique. Il vivait à Hambourg, en émigré français, plutôt qu'en prince de Prusse. Il y venait de son cantonnement qui n'était que peu éloigné, et toujours sans l'aveu du roi son cousin. Il courait les rues à pied, ne portant jamais qu'une mauvaise redingote et un chapeau rond; il dînait avec nous chez nos restaurateurs, et fréquentait régulièrement le parterre de la comédie. Un besoin perpétuel de changements quelconques, d'émotions et de connaissances nouvelles, faisait qu'il s'accrochait au premier venu. Les émigrés à côté desquels il avait combattu, en 1792, dans la campagne de France, ne lui plaisaient qu'en leur qualité de Français; et le plus habituellement il préférait ceux de nos compatriotes que, pour les distinguer, on appelait à Hambourg les républicains, fussent-ils, même de son aveu, des gens très-

obscurs, et en tout assez peu dignes de lui.

J'eus mon tour pour l'intéresser, et pendant quinze jours ou trois semaines, il ne voulait pour ainsi dire pas que je le quittasse. Cette liaison, soit dit en passant, me fit quelque tort dans l'esprit de bien des gens qui ne connaissaient pas à fond mon caractère. Le seul soupçon d'avoir avec lui quelque analogie d'opinion ou de conduite, laissait une impression défavorable pour moi. A la vérité, le prince Louis paraît quelquefois n'avoir pas une meilleure manière de penser en politique qu'en morale; mais pour ne l'envisager que sous ce dernier rapport, je rappellerai que c'est d'après sa mère qu'on a commencé à le juger désavantageusement hors de son pays. Quiconque a lu la *correspondance originale des émigrés*, rendue publique en 1792 après la prise de Verdun, ne peut pas avoir entièrement perdu la mémoire d'une lettre bien ridicule de la princesse Ferdinand de Prusse. C'est la seule partie piquante de ce recueil imprimé par ordre de la convention;

on y reconnaît une bonne mère, j'en conviens, mais une Allemande très-bornée et ayant reçu une mauvaise éducation. Il faut voir comment, en disant beaucoup de mal de son fils au gouverneur qu'elle lui avait donné, elle établit, dans son français de cuisinière, sa théorie sur l'amour, sur les femmes, et sur *l'usage* pour lequel elle veut bien permettre au jeune prince de communiquer avec elles.

Je m'éloignai volontairement de lui quand je le vis oublier son rang, quelquefois même sa dignité d'homme. Combien je regrettais alors de l'avoir trouvé si séduisant, d'avoir laissé mon cœur se prendre pour lui, ma vanité jouir par lui, car je ne dois pas dissimuler que sa société intime avait d'abord produit ce double effet sur moi. Il était encore à Hambourg dans le courant de février de cette année (1800), lorsque le roi de Prusse, ne voulant plus supporter ses manquements et désordres, envoya un officier pour payer ses dettes et pour le ramener à son régiment. Je lui fis alors mes

adieux, étant moi-même sur le point de me diriger vers la France. Tout en plaignant le prince Louis de ses travers, tout en blâmant sa conduite habituelle, je me souviendrai toujours de lui, et il conservera des droits à mon vif intérêt, à mes vœux pour son bonheur.

Je ne parlerai pas en détail des dames françaises établies, par suite de la révolution et de l'émigration, à Hambourg et à Altona, ou bien dans les environs de ces deux villes, quoique quelques-unes fussent fort distinguées. Mais la belle Sophie de Tott[1] fera exception. Elle n'est plus dans l'âge où sa protectrice, madame de Tessé[2], faisait graver au bas d'un buste d'elle ce vers de l'Arioste :

Natura la fece, e poi ruppe la stampa

mais elle a encore de l'éclat et tout ce qu'il

1. Elle est fille du baron de Tott, officier très-distingué, qui a servi longtemps en Turquie, et a laissé d'intéressants *Mémoires* à ce sujet.

2. Fille du dernier maréchal de Noailles et dame du palais de la reine Marie-Antoinette.

faut pour plaire. Madame ou plutôt mademoiselle de Tott, séparée de son ancienne patronne, vit en grande partie de son talent pour la peinture. C'est sous ce rapport principalement que je la nomme dans mon journal. On reconnaîtra peut-être ici la petite manœuvre d'un auteur qui, très-loin de se croire un Rivarol, aime assez, comme lui, à citer ses propres écrits, et qui a voulu amener encore, bien ou mal, des vers de sa façon. Ils auront tout au moins le mérite de mettre quelque variété dans mon récit. Le sujet s'explique de lui-même.

A vos bontés autant qu'à vos talents
De mon Rolland[1] je dois l'image.
D'un tel bienfait deux cœurs reconnaissants
Chérissent à la fois et l'auteur et l'ouvrage.

1. Rolland du Roquan, fils de l'ancien juge-mage, de Carcassonne, avec qui je m'étais lié à Venise, et qui, rapproché de mon âge, de mes goûts, devint pour moi à Hambourg un inséparable, dès le moment où il vint s'y établir, en 1799. Membre du conseil général de l'Aude à plusieurs reprises, et receveur général du même département sous la restauration, il est un des hommes les plus considérés, comme les plus capables de son pays.

Ah ! lorsqu'en m'offrant ce portrait,
L'amitié chaque jour d'un plus aimable attrait
Charmera mon âme attendrie,
Dans ses yeux et dans chaque trait
Je croirai retrouver Sophie.
Et si quelqu'un, me surprenant
Près de cette image fidèle,
Cherchait pourquoi toujours, en la voyant,
J'éprouve une ivresse nouvelle,
Aussitôt des amis lui montrant le modèle,
« Je répondrais : Regarde et juge d'après toi :
Ce portrait-là, *c'est lui, c'est moi.* »
Mais pour m'expliquer mieux, je dirais : *Il est d'elle.*

Je passe à quelques faits, à quelques observations, que ma mémoire me fournit encore sur Hambourg. Depuis que cette ville est devenue, par la guerre, le centre d'un commerce considérable et l'asile d'un grand nombre d'exilés, la cherté y va toujours croissant. Telle maison qui valait, il y a deux ou trois ans, 12 ou 1500 francs de loyer, se paie à présent trois fois autant. Presque tout est dans cette proportion. La nourriture est peut-être l'objet le moins onéreux pour un étranger, s'il veut

régler sa dépense et profiter des ressources que lui fournissent les Français. Parmi eux, des gentilshommes émigrés, entre autres des gardes du corps et un conseiller au parlement de Bretagne, se sont établis restaurateurs. On se met en pension chez eux, ou bien on s'abonne par un arrangement tout particulier. Celui qui paie d'avance, pour un mois, sur le pied d'un marc ou 16 schellings par jour, se fait servir un dîner de la valeur de 20 schellings : il choisit les mets sur la carte, jusqu'à la concurrence de ce dernier prix. C'est 40 sous de France au lieu de 32. J'ajouterai que les cuisiniers émigrés sont, pour la plupart, excellents.

Il n'y a guère de ville en Europe où les Français, forcés de s'expatrier et repoussés de beaucoup d'endroits, aient trouvé un asile plus sûr, plus commode et plus paisible. Cet accueil est venu essentiellement de l'intérêt qu'inspire l'infortune supportée avec résignation. Ces réfugiés ont éprouvé, de la part du

sénat qui régit Hambourg et son territoire, protection constante pour tous et encouragements à ceux qui ont voulu exercer leur industrie : aussi, proscrits ou non proscrits, beaucoup de nos compatriotes, soit négociants, soit ouvriers ou artistes, ont-ils prospéré dans leurs entreprises. Les Hambourgeois eux-mêmes, dont les besoins ont augmenté en même temps que leur fortune, en ont profité, et nommément dans tout ce qui est du domaine du goût ; car loin de s'effaroucher de notre élégance quelquefois frivole, ils l'ont prise pour modèle et ont laissé naturaliser chez eux, outre les restaurateurs et les cafés, des cabinets de lecture, des bals publics et jusqu'à un spectacle français. Quelques-uns des nouveaux venus ont été chargés de décorer les habitations, d'autres de dessiner des jardins, plusieurs d'élever des enfants allemands.

Pas un coin de rue, pas une maison, pour ainsi dire, qui n'offrent un magasin, une boutique. De tous côtés l'on construit et

l'on agrandit. Cette ville protége l'industrie comme le malheur. On assure qu'un sixième des maisons y a été rebâti depuis quatre ans. On rencontre, à chaque pas, des Français; car, partout, nous avons l'habitude de nous remuer beaucoup, de nous faire entendre et reconnaître très promptement. Les boutiques les mieux arrangées sont tenues par eux : ils ont multiplié, à Hambourg, les superfluités de même que beaucoup d'objets de nécessité, mais ils auraient bien mieux fait de ne pas y fonder des maisons de jeu.

Ce sont des Français encore qui ont appelé une troupe composée de comédiens de notre nation et qui est surtout agréable aux étrangers : elle a été formée principalement du fonds de celle qui était établie à Bruxelles et dont plusieurs acteurs avaient quelque réputation avant d'émigrer. Cette troupe se recrute tous les ans, et même à Paris, parmi les sujets, hommes ou femmes, dévoués à l'art théâtral, mais dans le second ordre seulement, qui

s'absentent avec permission du gouvernement de France. On était bien attristé de voir figurer, dans cet amas de comédiens, M. de Monlau, officier au régiment des gardes-françaises, jeune homme intéressant auquel la passion du théâtre a fait tout oublier. Il ne portait pas son nom; on mettait celui de *Dubreuil* sur les affiches, mais tout le monde le connaissait.

Outre le répertoire courant qui était assez bien monté en tout genre, on donnait les principales nouveautés des spectacles de Paris, en choisissant celles qui n'étaient pas trop disparates avec les opinions politiques prédominantes à Hambourg. D'un autre côté, l'on évitait, autant que possible, de laisser représenter des pièces, soit anciennes, soit modernes, qui auraient pu choquer les agents du directoire de France. Le sénat observait la neutralité jusque dans ces petits détails, ce qui était tout au moins prudent, car un grand nombre des Français établis dans le pays, et, par conséquent, des

spectateurs, étaient républicains réfugiés ou du moins appartenaient à des familles républicoles.

Il y avait aussi un théâtre allemand; or, ayant le choix des deux théâtres, il était naturel que je donnasse la préférence à la troupe et aux pièces qui me rappelaient mon pays. Je n'allai que deux fois à l'autre spectacle, où deux opéras de Mozart, l'*Enlèvement du Sérail* et la *Flûte enchantée*, me firent le plus grand plaisir.

J'ai déjà dit que le service des domestiques allemands est souverainement incommode pour un Français. Il faut bien que l'on s'en contente, lorsqu'on n'en a pas à soi, et surtout lorsqu'on se loge chez un particulier de Hambourg. Il y a nécessité alors de se résigner à la maussaderie de la plupart des servantes : c'est dommage, car elles sont presque toutes jolies. On les fait venir communément du pays d'Hanovre, et elles ne s'engagent qu'avec la liberté de pouvoir sortir, pendant deux ou trois heures, tous les jours. Quelques-unes en profitent pour faire, le matin, des *courses* en ville, ou bien, le soir, pour aller

au théâtre allemand. Jamais on ne les rencontre dans les rues sans qu'elles aient, sous leur bras, un panier carré et recouvert d'un mouchoir d'indienne, panier où, d'ordinaire, elles ne portent rien; il ne leur sert que de maintien, et elles vont souvent le déposer dans la cave de quelque fruitier de leurs amis, d'où il résulte que les malins donnent à ce panier le nom de *prétexte*. Il est à observer que les *boutiques*, proprement dites, sont des caves : c'est, pour ces filles, un lieu de réunion, et il est rare qu'on les y voie arriver sans un compagnon. Il resterait à savoir si celui-ci sort d'un tel lieu de rendez-vous aussi content qu'il y est entré, et s'il ne doit pas payer, au prix d'un repentir, des plaisirs trop faciles et bien courts.

A propos des désagréments que je reproche au service domestique des Allemands et des Allemandes, je me rappelle les auberges d'Italie. Les étrangers plaisantent souvent, au-delà des Alpes, sur le degré de patience qu'il faut montrer lorsqu'à une demande quelconque, le *came-*

riere (garçon d'auberge) vous répond : *Adesso, signor* (tout à l'heure, monsieur). Suivant que ce mot a été prononcé par lui un peu plus ou un peu moins vite, vous savez d'avance à quoi vous en tenir. Là, il en est des serviteurs de place et des cochers comme des *camerieri*. Si l'homme auquel vous vous adressez a répété deux fois et articulé *adesso, adesso*, ce peut être la différence d'un demi-quart d'heure à un quart d'heure d'attente. Voilà pour les Italiens, si naturellement paresseux, chacun le sait, et appréciant plus qu'aucun peuple, *il dolce far niente*. Mais sur quelque ton qu'ils parlent ou qu'ils chantent le fatal *adesso*, jamais ce mot n'exprimera le temps que vous aurez perdu en Allemagne, soit que l'on vous reconnaisse comme patient par nature, ou bien que vous soyez né impatient à l'excès. Dès qu'il s'agit d'obtenir le plus léger secours d'un flegmatique Allemand, votre désir fût-il plus qu'aisé à satisfaire, il vous laissera le loisir d'en oublier vous-même l'objet. A table d'hôte, les quarts d'heure se succèdent entre un

plat servi et celui qui doit venir après. Souvent on ne peut obtenir à boire que tout à la fin du repas. Le paisible *Keller* a tant à faire pendant que son maître sert les convives et mange avec eux! Ce serviteur se hâte si lentement pour donner à chacun ou sa bière ou son vin, jusqu'à ce qu'arrive le reste!

Un autre inconvénient de l'Allemagne, c'est que les couchers y sont détestables : il est difficile qu'un étranger s'accoutume à la transpiration malsaine que procure un énorme coussin d'édredon qu'on lui donne pour couverture. — A propos de ce coussin d'édredon, c'est au maréchal de Richelieu, je crois, que l'on prête l'histoire d'un Français qui ne voulait pas s'endormir, attendant toujours celui qui devait venir se coucher sur le coussin malencontreux à lui superposé, et qu'il croyait ou feignait de croire destiné à recevoir un nouveau dormeur. Bien heureux quand le bois de lit n'est pas trop court. Il faut presque toujours se contenter, non pas d'un seul matelas, mais d'un

simple lit de plume très-mince posé sur de la paille : ajoutez la petitesse des draps qui est une incommodité de plus. Le drap de dessus est ordinairement arrangé de telle manière qu'il n'arrive jamais jusqu'aux pieds, et que le coussin, soit-disant couverture, étant une fois remonté jusqu'aux épaules, peut fort bien vous laisser toute l'extrémité du corps à découvert pendant la durée d'une nuit entière.

J'aurais encore à m'expliquer sur la tourbe que l'on brûle et qui, étant de mauvaise qualité, fait bien regretter aux Français l'usage du bois. Le charbon de pierre est cher à Hambourg, et les cheminées de fonte dont se servent ceux qui préfèrent cette espèce de chauffage, sont beaucoup moins communes que les poêles de fayence destinés à l'emploi de la tourbe. Je suis de l'avis de cette princesse de Gonzague qui, dans un *voyage en Allemagne*, dit que « les poêles y ont l'air de tombeaux autour « desquels on semble plutôt être réunis pour « s'attrister que pour se chauffer. »

Lorsque, ainsi pendant longtemps, on n'a guère senti dans les maisons qu'une chaleur qui porte à la tête; lorsqu'on a barbotté tout le long d'un hiver éternel, dans la boue horrible des rues, on est loin de prévoir que cette affreuse saison fera tout à coup place au plus bel été. Eh bien! la transition de l'une à l'autre est à peine marquée, et l'œil, qui croyait n'avoir jamais à s'arrêter que sur la neige, jouit avec une agréable surprise de la rapidité, de la force qu'a la végétation, de l'éclat charmant de la verdure. Tout s'embellit alors, tout se pare dans les environs de la ville, qui sont véritablement enchanteurs par leurs points de vue, et par la réunion de belles maisons et de jolis jardins. On trouve, particulièrement sur les bords de l'Elbe et au-delà d'Altona, des habitations et des parcs, dans le genre anglais, qui mériteraient que l'on vînt de loin pour les visiter. Il en est plus d'un où quelque émigré serait tenté d'aller graver, sur un arbre, ces deux vers inspirés à l'un de nos

compagnons d'infortune par la belle promenade de Vienne, qu'on nomme le *Prater:*

> Artiste, j'y dessine; amoureux, j'y soupire;
> Philosophe, j'y pense; et proscrit, j'y respire.»

Je n'ai fait jusqu'ici que nommer Altona. C'est un but habituel de promenade pour les habitants de Hambourg. Le rapprochement de ces deux cités, qui rappelle celui de Genève et de Carouge, offre une singularité piquante par la différence de gouvernement : à une portée de fusil, un Hambourgeois se trouve transporté en Danemark, et peut y aller, peut en revenir, bien des fois dans un jour. Du reste, Altona n'a rien de curieux; beaucoup d'émigrés préféraient ce séjour comme plus tranquille et un peu moins cher. Ils y éprouvaient la protection des magistrats danois; et quelques-uns d'entre eux qui exercent toutes sortes de professions, obtenaient différents genres de succès : d'autres recevaient des secours de différentes nations. La ville, qui compte cin-

quante mille habitants, est très-commerçante, mais a moins de mouvement, moins d'activité apparente que Hambourg.

Je reviens à cette dernière localité. C'est un spectacle amusant de voir, le dimanche, pendant l'été, la quantité énorme de voitures et de gens tant à pied qu'à cheval, qui sortent et rentrent par toutes les issues. Il faut surtout s'y rendre comme observateur au coucher du soleil, qui est le moment où l'on ferme les portes, car on met à les fermer la même exactitude que dans les places de guerre les mieux défendues. Il me semble pourtant que c'est une mauvaise plaisanterie de traiter celle-ci comme susceptible de défense. Son camp retranché, les remparts qui l'environnent et sa garnison n'arrêteraient aucune armée. Ce n'est pas que la troupe réglée, à laquelle la garde de Hambourg est confiée, ne soit sur un bon pied; mais elle est principalement établie pour la police intérieure. On rencontre partout des dépôts de cette garde; je ne sais pas pourquoi les sol-

dats portent plus souvent des bâtons ferrés que des fusils. On a fort bien dit que cette espèce d'arme ressemble à un *crayon* ; et les Français, qui plaisantent de tout, même dans l'exil, appellent les hommes entre les mains desquels ils les voient, des *porte-crayons*.

Il y a, de plus, une troupe bourgeoise dont le rassemblement et la marche prétendue militaire offrent, chaque soir, un tableau grotesque qui n'est pas à dédaigner. Un enfant Français, Achille de Septeuil, voyant tous les jours passer les ouvriers souvent contrefaits dont est composée cette espèce de garde nationale, ne les appelait pas autrement que les *bossus* de Hambourg. On dit que Garat le chanteur, sorti un moment de France et séjournant dans ce pays, reproduisait parfaitement la caricature d'un de ces gardiens de la cité. Ils sont, pour la plupart, vieux, affublés d'une mauvaise perruque noire et d'habits très-plaisamment bigarrés, avec des épées ou bien des fusils rouillés; enfin, ils grattent le pavé beaucoup plus qu'ils ne marquent le pas.

En troisième lieu, il y a des gardes de nuit ou veilleurs (*watchmen*), chargés d'avertir en cas de feu, et qui crient les heures. Je fus bien étonné, la première fois que j'entendis cette espèce de chant nocturne et le bruit des *crayons*, car ils ont, eux aussi, de ces bâtons ferrés qui retentissent sur la pierre des rues.

J'ai maintenant à donner une idée de la cérémonie des enterrements.

Les bières des gens riches sont en bois d'acajou, avec des agrafes d'argent; et souvent on met en dehors, pour servir d'inscription, une plaque gravée avec soin, laquelle est du même métal. Elles sont portées sur les épaules par six ou huit bedeaux, coiffés, tous, d'une perruque ronde bien poudrée, à plusieurs rangs de boucles; aucun d'eux n'a son chapeau sur la tête : tous ont une fraise à la Henri IV. Un petit manteau est attaché à leur habit noir très-ample et se rapprochant un peu, par sa forme, du costume espagnol. Enfin ces bedeaux ou porteurs ont l'épée au côté. Malgré la tristesse des onctions qu'ils remplissent, le dandinement ré-

gulier et pour ainsi dire cadencé auquel ils sont en quelque sorte forcés par leur fardeau, donne un peu envie de rire au passant qui les voit ainsi cheminer d'un pas très-lent et toujours mesuré.

J'ajouterai que le respect des sépultures paraît ne pas être dans ce-pays là une loi sans exception : on prétend même que le bois des bières (probablement les plus communes) sert à fumer ce bœuf de Hambourg qui a une réputation si étendue et si justement méritée auprès des gastronomes septentrionaux. Peut-être ceci n'est-il fondé que sur l'obligation où l'on est de vider de temps en temps l'unique cimetière de la ville, pour faire place aux derniers venus; mais il n'est pas très-positif que, dans ce cas, on brûle l'enveloppe des morts : je crois que l'on se contente de transporter leurs restes ailleurs.

Si je voulais faire un livre, au lieu d'un simple recueil de souvenirs, j'entrerais dans quelques détails sur le gouvernement de Ham-

bourg, qui, dans sa faiblesse relative, est sage, bien constitué, et dont la surveillance n'est jamais inquiétante. Là, règne une liberté qui, grâce à l'influence d'un climat froid et nébuleux, ne dégénère jamais en licence, et une égalité telle que peut la comporter une grande réunion d'hommes dans une étroite enceinte. Je parlerais des établissements publics fondés pour les pauvres, établissements que l'on regarde comme admirables; enfin de la police, qui pourrait à plusieurs égards, servir ailleurs de modèle; qui est surtout active et prévoyante dans les mesures qu'elle prend pour remédier aux incendies[1].

Je dirais que Hambourg est, depuis plusieurs années surtout, un des points les plus importants pour la politique. Ce n'est pas proprement un centre de négociations; mais une excellente position pour observer, au milieu de l'agitation devenue universelle. Là viennent

1. Elles ont été bien malheureusement déjouées en 1842.

aboutir la plupart des spéculations de commerce; on y reçoit avec célérité et exactitude les nouvelles de l'Allemagne et de tout le Nord. C'est de Hambourg qu'ont été et que sont même encore expédiés des approvisionnements, tant pour la marine que pour l'armée de terre de la plupart des puissances belligérantes, ainsi que des chevaux, des fusils, des habillements et des grains. Les Hambourgeois, essentiellement commerçants, s'attachent à ceux qui servent le mieux la marche de leurs affaires, à ceux avec lesquels il peuvent établir les relations les plus fructueuses. Sous ce rapport, la France, dans des temps ordinaires, a peut-être quelques droits à leur préférence. Hambourg en tire des denrées coloniales, des vins et des eaux-de-vie. Ce port nous fournit une grande partie des marchandises du Nord; enfin c'est dans la place de Hambourg que se solde une grande partie de nos comptes avec le reste de l'Europe.

Si je faisais un livre, je le répète, je crois

que j'indiquerais quelques abus d'administration et un certain esprit mercantile qui quelquefois s'étend au-delà des justes bornes. Mais j'aurais tort de trop insister sur mes observations critiques, fondées ou non; quand on vit forcément éloigné de sa patrie, et que l'on sent un très-vif désir de la retrouver, le lieu où l'on est retenu paraît difficilement sous un jour avantageux.

Les lettres de France devenaient encore plus intéressantes pour moi depuis qu'à Paris la révolution du 30 prairial (18 juin 1799) avait commencé à ébranler le directoire. Les nouvelles de la grande journée du 18 brumaire se répandirent promptement à Hambourg où, entr'autres réfugiés, tout prêts à saisir le premier moment de revoir leur pays, se trouvait l'ex-directeur Barthelémy. Je conçus alors l'espérance d'être réuni à ma famille; mon attente impatiente de voir luire le beau jour du départ fut remplie à la fin de l'hiver.

Je ne dois pas oublier de dire que, pendant

la durée de mon séjour, survint un événement qui n'occupait les émigrés que dans la crainte que ce ne fût une occasion pour la république française de chercher querelle au sénat de Hambourg. Quatre Anglais qui, dans leur patrie, avaient ourdi des projets attentatoires à la sûreté du gouvernement et à la constitution de l'état, s'étaient réfugiés en France; ils y avaient pris du service militaire et on les y avait reconnu citoyens. S'étant trouvés plus tard sur le territoire hambourgeois, leur arrestation fut requise par le consul d'Angleterre. Après quelques incertitudes, il fallut les livrer au gouvernement anglais. Delà, plaintes amères et menaces du directoire exécutif de France qui déclarait l'emprisonnement de Napper-Tandy et de ses compagnons d'infortune un attentat contre le droit des gens, une grave offense faite à une république avec laquelle on était sur le pied de la neutralité. Cette affaire dura de la fin de septembre, à la fin de l'année 1799. Le gouvernement consulaire, qui

remplaçait le directoire exécutif, se montra encore plus sévère que lui dans sa correspondance avec les autorités de Hambourg; mais il n'en résulta pour elles et pour le pays rien de fâcheux. Ce qui se passait en France, par suite du retour de Buonaparte de l'Égypte, absorbait l'attention de tous.

Ce fut le 22 mars 1800 que, sur l'appel de mes parents, je me mis en route avec Charles de Vielcastel, bon jeune homme du Périgord que M. de Baudus, rédacteur du *Spectateur du Nord*, m'avait fait connaître et aimer pendant un exil commun à tous trois. Nous traversâmes, mon compagnon et moi, en traîneau, la partie encore glacée de l'Elbe qui sépare Hambourg de Harbourg. Là, nous comptions prendre place dans le *post-wagen*. Faute de pouvoir y être admis, nous montâmes, en grelotant, dans une charrette découverte qui suivait ce chariot de poste, et nous arrivâmes le 15, pour dîner ou plutôt souper, à Osnabruck. Nous y couchâmes dans d'assez bons lits, ce qui nous

fit grand plaisir et grand bien : les trois nuits précédentes nous avaient paru si rigoureuses dans la maudite charrette ! De là, nous nous rendîmes à Münster, où je dormis moins à mon aise. La foire qui s'y tenait depuis quelques jours remplissait les auberges ; et tous tant que nous étions de voyageurs, il fallut nous arranger, pour quelques heures, sur des bottes de paille.

Nous avions à gagner ensuite, non pas Dusseldorf, place de guerre française, mais Wesel, qui appartient au roi de Prusse, et d'où nous espérions passer plus commodément à la frontière de France. En conséquence, à Altern, qui est à moitié chemin de ces deux villes, nous quittâmes la diligence dirigée sur Dusseldorf, et nous arrêtâmes à notre compte un *extra-post*. J'ai dit, et peut-être trop dit ce que c'est : je m'abstiendrai donc de revenir sur de semblables détails. D'ailleurs, une meilleure température commençait à se faire sentir, et le désir, l'impatience de revoir notre patrie, nous auraient fait trouver

bonne la plus mauvaise de toutes les voitures destinées à nous ramener en France.

Le 28, nous dînâmes à Wesel : nous partagions toujours les frais de poste entre trois, nous étant, Vielcastel et moi, assurés d'un jeune compagnon qui était dans la même position politique que nous. Nous passâmes le Rhin avant la nuit, ainsi que la frontière, qui paraît toujours un peu redoutable pour des émigrés ; mais nous ne fûmes pas inquiétés ni même retardés pour l'examen de nos passe-ports.

Le 29 au soir, comme nous étions arrêtés à Reichem, dernière poste avant d'arriver à Maëstricht, un honnête homme qui nous jugeait sur la mine ce que nous étions en réalité, nous conseilla d'éviter cette place de guerre, où les voyageurs étaient assujettis à des formalités gênantes. Nous nous décidâmes donc à ne reprendre qu'après Liége la grande route, celle qui conduit de Maëstricht à Bruxelles. On peut aboutir à Tirlemont par Tongres et Saint-Tron,

tout aussi bien que par la direction que je viens d'indiquer. Il y a dix-neuf lieues de traverse. Nous finîmes par nous trouver, le 30 au soir, à l'une des portes de l'ancienne capitale du Brabant.

Ayant couché dans le faubourg, j'entrai à Bruxelles pédestrement, le 31; et, pendant toute cette journée, j'eus infiniment à me louer des attentions qu'eut pour moi et pour mes compagnons le maître de l'hôtel du *Prince de Galles*, nommé Follet. Cet hôtel est une espèce de palais donnant sur le parc. Je ne manquai pas, à peine arrivé à Paris, d'indiquer par correspondance mon obligeant aubergiste à tous les Français que je connaissais disposés à rentrer de ce côté-là.

Le 1er avril, nous prîmes, Vielcastel et moi, des places dans le courrier de Paris; et n'ayant fait halte, dans toute la route, qu'à Saint-Quentin, pour y dîner, nous fûmes rendus dans la capitale le 3, entre huit et neuf heures du matin. J'y descendis dans la même maison d'où j'étais parti dix-sept mois auparavant. Madame de Vil-

lemarest me causa, tout d'abord, un transport de joie, en m'annonçant que j'allais être rayé de la liste des émigrés, par l'intervention de son ami et peut-être parent, Abrial, devenu ministre de la justice ou grand-juge. Cette heureuse nouvelle ne s'est trouvée vraie que plus tard, c'est-à-dire le 8 floréal an VIII (28 avril 1800). Mais sauf l'impatience excessive avec laquelle j'attendais ma radiation, tout redevenait jouissance et satisfaction pour moi : je puis donc compter cette époque de mon second retour en France parmi les moments les plus doux de ma vie. C'est du jour de ma radiation, et surtout de l'établissement que je vins former à Meslay, vers la fin du mois de juin, que date une ère nouvelle pour moi et pour les miens.

Ici le voyageur dépose ses *ex voto*, ses souvenirs d'exilé, sa plume et ses esquisses. Il n'avait jamais été *enfant prodigue*, mais les bras du père de famille lui sont ouverts : mère, sœur et beau-frère s'occupent de cicatriser ses plaies : le

veau gras même ne manque pas à la fête. Bientôt, à ses yeux, mal passé n'est plus que songe. On lui demande souvent des récits de ce qui fut pour lui toute autre chose qu'un rêve ; et alors il raconte, raconte, raconte, quitte à exposer quelquefois son bienveillant auditoire à dormir debout. N'est-il pas assuré qu'on lui ferait, au réveil, entendre ces douces paroles :

Heureux, *tout près de nous*, voulez-vous voyager ?
Que ce soit aux rives prochaines !

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. — PAGE 12.

Les *lagunes* sont l'ouvrage du temps et de la nature. C'est par le double effet du flux et du reflux sur le sol, et de la chute continuelle des eaux, qu'il s'est formé, à l'extrémité supérieure de la mer Adriatique, un fond marécageux d'une étendue considérable, que le flux a couvert et que le reflux a laissé libre en partie. L'industrie de l'homme s'est emparée des endroits les plus élevés ; et c'est ainsi que s'est formée Venise, qui n'est qu'un groupe de quantité d'îlots. On a creusé avec des peines et des dépenses inouïes, dans ces marais, des canaux assez profonds pour qu'au moment du flux des vaisseaux de guerre même puissent remonter jusqu'aux plus hautes passes. Il faut un soin et une surveillance continuels pour entretenir ces travaux conçus et exécutés par

19

le génie et par l'activité des anciens habitants. Le Lido (Murazzi) est une langue de terre qui termine les lagunes et les sépare de la mer. Là, de grandes constructions en pierre de taille servent de digue contre son irruption. Le Lido n'est accessible qu'en deux endroits, auprès de la citadelle et de Chiozza, à l'extrémité opposée. Le flux y porte les eaux, et le reflux les en éloigne deux fois le jour, toujours par la même issue et dans la même direction. Le flux couvre en quelques endroits l'intérieur de ces marais et laisse, sinon à sec, du moins à découvert, les points les plus élevés.

II. — PAGE 14.

Manifeste du général en chef Buonaparte, concernant le gouvernement vénitien.

Palma-Nuova, le 14 floréal.

« Pendant que l'armée française était dans la Styrie, voici comment se conduisait le gouvernement de Venise.

1° Il profite de la semaine sainte pour armer quarante mille paysans, et pour organiser dix bataillons, afin d'intercepter toute communication entre le corps de l'armée et ses derrières.

2° Des commissaires, des fusils, des canons, sortent de Venise pour l'armée que le gouvernement vénitien organise contre les Français.

3° Il fait arrêter tous ceux qui ont favorisé les Fran-

çais et accorde des récompenses à ceux qui en ont été les ennemis; il fait mettre en liberté les quatorze providiteurs de Vérone.

4° Dans Venise même, on maltraite tous les Français, on les appelle jacobins, régicides, athées.

5° On ordonne à Vérone, à Vicence, à Padoue, de renouveler les vêpres siciliennes.

Le sénat fait publier qu'il appartient au lion de Saint-Marc de vérifier l'adage portant que « l'Italie est le tombeau des Français. »

6° Les prêtres prêchent la croisade contre les Français.

7° Tout cède d'abord aux intentions de ce gouvernement : le sang français coule.

8° A Bassano, à Padoue, sur la route de Mantoue à Legnago, des officiers, des soldats, au nombre de plus de deux cents, ont été égorgés.

9° Deux bataillons français rencontrent une division de l'armée vénitienne : un combat s'engage.

10° A Lezzano, il faut encore se battre : les Français, quoique très-peu nombreux, mais n'ayant à combattre que des assassins, les dispersent.

11° La deuxième fête de Pâques, au son de la cloche, tous les Français sont assassinés à Vérone.

12° On n'épargne ni les malades, ni les convalescents, qu'on perce de mille coups de stylet : plus de quatre cents Français sont assassinés.

13° L'armée vénitienne attaque les trois châteaux de Vérone ; les Français leur font trois mille prisonniers.

14° Un vaisseau de guerre vénitien protége un convoi autrichien, et fait feu sur une corvette fran-

çaise. La maison du consul français, en Dalmatie, est livrée aux flammes.

15° Une goëlette française, de quarante hommes d'équipage, est coulée à fond dans la rade de Venise, par ordre du gouvernement. Le brave Laugier qui la commandait, voyant qu'on lui tirait du fort et du bâtiment amiral, ordonne à son équipage de descendre à fond de cale. Il reste sur le pont, cherche par ses discours à appitoyer ses assassins; il tombe percé de coups de mitraille. L'équipage veut fuir à la nage; aussitôt six chaloupes poursuivent ces infortunés, et assomment à coups de hache ceux que les flots n'avaient pas encore engloutis. Un contre-maître blessé est près de toucher terre, il s'accroche à un morceau de bois attenant au pied de la citadelle : le commandant même du fort lui abat le poignet avec une hache, et le repousse dans la mer !!!

Le général en chef, en exécution de l'art. 328 de la constitution, requiert le ministre français de sortir sur-le-champ de Venise; ordonne à tous les généraux de traiter en ennemis tous les Vénitiens, de faire abattre partout le lion de Saint-Marc, et leur annonce qu'ils recevront demain chacun une instruction particulière sur les mesures militaires à prendre. »

III. — PAGE 35.

Louis Cornaro était loin de prévoir que sa chère république finirait dans les dernières années du XVIIIe siècle, et surtout d'une manière aussi honteuse.

J'ai tiré le passage cité dans mon texte d'une très-bonne notice consacrée par M. Valery à Louis Cornaro, et à ses *Discours sur la vie sobre*. Elle fait partie des *Curiosités et anecdotes italiennes* (Paris, 1 vol. in-8°, 1842), recueil piquant et trop peu répandu, que l'on doit au savant et zélé bibliothécaire des palais de Versailles et de Trianon, à l'explorateur toujours passionné pour la belle Italie. C'est le complément de ses *Voyages historiques, littéraires et artistiques*, qui ont eu et qui ont encore une vogue si utile.

IV. — PAGE 64.

Les historiens d'Italie nomment souvent le *carroccio* parmi les diverses machines de guerre dont autrefois plusieurs villes de la Lombardie faisaient usage, entre autres Padoue, Milan, Bologne, Parme et Crémone. Le *carroccio* était comme l'arche sainte des camps. On tenait pour le plus considéré de tous celui de Padoue, *qui en avoit droit par concession et donation de l'empereur Henri quastrième*, nous dit un vieil historien, en ajoutant que « commencèrent les Padouans à s'en servir *ès guerres*, en l'année *mil quatre-vingts-un*. »

C'était une espèce de chariot fort grand, traîné par plusieurs couples de bœufs, les plus forts que l'on pouvait se procurer. On montait par des degrés sur le *carroccio* : on trouvait ensuite un certain nombre d'autres degrés en rond au-dessus, sur lesquels

étaient plantés les étendards de la communauté et des autres villes qui formaient ligue entre elles. Au plus haut des degrés, on avait établi une sorte de perron servant de tribunal : il était couvert et magnifiquement décoré. C'est là que les princes et les chefs de l'armée s'assemblaient pour délibérer et traiter des opérations de la campagne.

Le *carroccio* était toujours gardé par l'élite de l'armée et placé au milieu du camp, comme le lieu le plus sûr. La troupe choisie pour le défendre jurait de mourir plutôt que de l'abandonner, car la bataille était réputée entièrement perdue, lorsque le *carroccio* était pris. Au contraire, si elle était gagnée et si le *carroccio* était conservé, le vainqueur le ramenait chargé de la dépouille des vaincus. Mais si le *carroccio* de l'ennemi était pris, il servait de char de triomphe au vainqueur, ainsi qu'il arriva à l'empereur Frédéric II, lors de la bataille de Corte-Nuova, qu'il livra, en 1237, aux Milanais et à la ligue de Lombardie. Dans cette journée, l'empereur ayant remporté une victoire éclatante et pris le char des Milanais, y fit lier le podestat de Milan, Pietro Tiepolo, par un bras, contre une pièce de bois, et ayant la corde au cou. Tous les prisonniers suivaient à pied le *carroccio* traîné par un éléphant. C'est ainsi que Frédéric II fit son entrée triomphale dans les murs de Crémone.

(Voir ce que dit du *carroccio* M. Sismondi, dans son *Histoire des républiques italiennes du moyen âge.*)

V. — PAGE 109.

Mémoire du comte Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre de Launai d'Antraigues, attaché à la légation de Russie à Venise, arrété sous les yeux du ministre de Russie à Trieste, le 22 mai 1797, par M. le général Bernadotte, et détenu dans le fort de Milan.

J'étais, en vertu du brevet suivant, attaché à la légation de Russie à Venise.

« Alexandre de Mordwinoff, conseiller privé de « S. M. l'impératrice de toutes les Russies, son mi- « nistre plénipotentiaire auprès de la sérénissime « république de Venise, et grand-croix de l'ordre de « Saint-Wladimir ;

« Certifions que le comte de Launai d'Antraigues « est, en vertu de l'ordre de S. M. l'impératrice, mon « auguste souveraine, attaché à la légation de Russie « auprès de la sérénissime république de Venise ; « qu'il fait partie de cette légation, et qu'il est ainsi « sous la protection immédiate de l'impératrice. En « foi de quoi j'ai signé la présente pièce de ma main « et scellée du sceau de mes armes. »

Venise, ce 15 décembre 1795,

(Ici la place du cachet.)

Signé ALEXANDRE MORDWINOFF.

J'avais été reconnu en cette qualité par le sénat de la république, le 28 avril 1796, en ces termes :

« Signor ministro plenipotenziario di Russia, nell' uffizio responsivo dei 28 aprile, si fece una compia-

cenza il Senato di secondare le di lei richieste riguardanti il signor conte d'Antraigues, come impiegato e addetto alla di lei legazione. Conseguentemente alle nostre significazioni analoghe a quella coerenza di metodi, con cui si riguardavano le persone addette ad estere legazioni, il signor conte predetto sarà per godere delle personali immunità, e prerogative accordate dal diritto delle genti a quelli che formano il seguito di un ministro pubblico.

« Approfitiamo anche di questa occasione per raffermarle i sentimenti della particolar nostra considerazione ed affetto. »

Je logeais chez le ministre depuis cette époque; ainsi personne n'ignorait le caractère dont l'empereur de Russie m'avait revêtu.

Lorsque la plus bizarre révolution dont l'esprit humain puisse se former l'idée eut détruit l'antique gouvernement vénitien, malgré la volonté du souverain, malgré le désespoir de ses sujets, et qu'on eut élevé l'arbre de la liberté au sein d'une ville à laquelle on arrachait la liberté de conserver son ancien gouvernement, alors le ministre de Russie à Venise, voyant le gouvernement auprès duquel il était accrédité, anéanti, après avoir assisté à son agonie et à son dernier soupir, jugea qu'il devait se retirer des états de Venise avec sa légation, pour demander et attendre les ordres de l'empereur son maître.

Il demanda donc au gouvernement vénitien, peu d'heures avant sa destruction, un passe-port pour lui, ses effets, les gens employés à sa légation et sa suite.

Le gouvernement vénitien s'adressa au ministre de France résidant à Venise, pour obtenir ce passe-port

et cette garantie que le ministre avait déjà offerte à tous les ministres qui voudraient se retirer.

Le ministre de France envoya ce passe-port le 15 mai 1797 ; en voici la copie littérale :

« Nous, Jean-Baptiste Lallement, ministre de la république française près celle de Venise.

« Prions de laisser sûrement et librement passer, sous la garantie du droit des gens, le porteur du présent passe-port, ministre de Russie à Venise, ayant quitté cette ville neutre, lorsque les Français ont été appelés par le gouvernement vénitien ; et prêtez-lui même escorte, en cas de besoin, pour traverser les postes français depuis Venise par Mestre, Trévise, et jusqu'en Allemagne, etc.

« Le présent passe-port est valable également pour ses effets, pour sa suite et les personnes employées à sa légation.

« Le secrétaire de légation, en l'absence du ministre.

Signé JOSEPH VILLETARD.

« Certifié conforme, le commandant de la place de Trieste,

« *Signé* BRECHET. »

Munis de ce passe-port, nous partîmes tous ensemble, le ministre, ses conseillers et attachés à la légation, secrétaires et le consul, le 16, à dix heures du matin. Nous fûmes respectés jusqu'à Trieste et traités avec toute sorte d'égards.

En arrivant à Trieste, nous étions arrêtés devant la porte de la principale auberge, lorsque tout à coup nos voitures furent environnées de soldats, la baïonnette au bout du fusil ; et leurs commandants ordonnèrent

d'abord : « Ne laissez sortir personne des voitures. »

Le second ordre fut : « Que tous les hommes aient à descendre des voitures ; on respectera les femmes. »

Quand nous fûmes tous descendus, on nous plaça tous entre deux fusiliers, et on nous conduisit ainsi environnés chez M. le général Bernadotte.

Arrivés à son logis, on nous plaça dans une grande salle ; et là, environnés de cinquante officiers, M. Bernadotte arriva en robe de chambre, et demanda : « Quel est celui qui se dit ministre de Russie ? »

M. le comte de Mordwinoff, dit : « C'est moi qui suis et qui me dis ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur de Russie à Venise, me retirant avec ma légation sous la foi du passe-port du ministre de votre gouvernement. » Et alors il remit son passe-port au général Bernadotte.

Il le lut, et, pendant ce temps, une foule de gens avaient les yeux fixés sur moi, parce que deux ou trois, me désignant, disaient : « C'est lui, le voilà. »

Le passe-port lu, M. Bernadotte dit : « Combien avez-vous de personnes dans votre légation ? »

Puis : « Quel est le nom de ces personnes ? »

Et, sans entendre la réponse : « Monsieur, sans tergiverser, montrez-moi où est le comte d'Antraigues ? »

« C'est moi, » lui dis-je.

« Eh bien ! je vous arrête. »

Le ministre alors s'avança et lui dit : « Je vous déclare au nom de l'empereur que M. le comte d'Antraigues est reçu au service de S. M. l'empereur de Russie, attaché par son ordre à ma légation, et reconnu comme tel par le gouvernement de Venise. »

« Eh bien ! je veux l'arrêter. »

« Vous n'en avez pas le droit; il est compris nécessairement dans mon passe-port. »

« Monsieur, il n'est pas question ici de droit et de justice, mais du droit de la force, et je suis le plus fort. M. d'Antraigues est notre ennemi et agent de Louis XVIII : s'il était vainqueur, il nous ferait tous fusiller; je suis le plus fort, nous verrons.

« Retirez-vous, Messieurs. » Et on renvoya le ministre et sa suite, et je restai seul avec ces messieurs.

Cet exploit fait, M. Bernadotte se retira, enveloppé dans sa robe de chambre : cet exploit, en effet, n'exigeait pas un plus grand appareil.

Alors le commandant de la place me dit : « Vous irez au quartier-général à Milan, et vous partez dans quatre heures. »

Parmi la foule qui m'entourait, il me fut aisé de remarquer des regards d'affection et de bienveillance.

Je demandai alors à voir M. de Mordwinoff, voulant lui dire adieu ; mais un intérêt plus vif m'animait encore.

Réuni depuis 1790, le 29 décembre, par les liens du mariage, à celle qui a fait, depuis 1789, la consolation de ma vie, j'avais, par respect pour les préjugés d'autrui, caché ce mariage. J'avais dissimulé l'état de mon fils : elle l'avait impérieusement exigé, soit par égard pour ma famille, soit par intérêt pour ma fortune; car cette âme indomptable et fière n'a jamais été maîtrisée que par son sentiment. Je voulais la recommander au ministre et, par lui, aux bontés de l'empereur de Russie.

Ce brave et galant homme, mon chef, vint en effet,

portant sur sa figure la profonde impression de la douleur et de la fermeté.

Il me dit : « Elle se refuse de rester avec moi ; elle veut absolument partager vos fers et suivre votre sort. »

Alors je crus qu'il était temps de réparer une si longue offense ; j'aurais voulu lui éviter les périls qui allaient m'assaillir ; elle voulait les partager, et je la connaissais trop bien pour ne pas savoir que sa résolution serait inébranlable.

Aussitôt je déclarai à mes tyrans que j'étais marié ; que j'avais un fils ; que je demandais à les voir : on me l'accorda. Elle vint avec ce cher enfant de cinq ans qui se jeta sur moi. Pour elle, pleine de courage, elle me tendit la main, et pour la première fois, enfin, je la nommai ma femme. Ce moment, qui la rendit à jamais à moi, me fit oublier mes fers, mes persécuteurs, l'avenir et le présent. Voilà l'obligation que j'ai à mes persécuteurs. Publier celles que j'ai à ma femme en ces affreuses circonstances, n'est pas encore en mon pouvoir.

Jamais il n'a existé un courage plus ferme, une âme plus maîtresse d'elle-même, un caractère plus fort dans l'adversité ; jamais on n'a vu plus de sécurité dans l'infortune. C'est qu'elle ne pense qu'au motif de mes malheurs ; elle n'en voit que le but : et tout ce qui sépare cet intervalle ne lui paraît que le juste travail imposé à la vertu pour obtenir sa récompense.

On l'obligea de faire porter mes coffres, nos malles ; on fouilla tout. On voulait surtout mes papiers ; et, comme j'hésitais à les donner, on menaça le ministre de Russie de saisir tous les siens et de les fouiller. Alors, croyant à tout prix devoir assurer la sûreté de la légation, je livrai mes papiers.

Quand on eut scellé le portefeuille, il fut question du départ; on me permit de conduire ma femme. On me l'accorda, à condition que je paierais les frais des quatre chevaux de sa voiture et du voyage.

Vainement je sollicitai d'être avec elle et mon fils: le courage qu'elle avait déployé en avait tellement imposé qu'il fut impossible de l'obtenir de mes geôliers. Il fallut faire passer sa voiture devant la mienne, et la suivre dans une voiture à moi, avec un officier à côté de moi, qui avait mon portefeuille devant lui, et vingt dragons autour de ma voiture. C'est ainsi que nous partîmes de Trieste, le 23 mai, à quatre heures du matin.

J'ai eu à me louer de l'humanité de M. Dar, chargé de me conduire à Milan. Il a obéi aux ordres qu'il avait reçus, avec politesse; il me faisait garder avec des sentinelles sous mes fenêtres, à ma porte ; mais d'ailleurs, il était honnête et prévenant.

Obligé de voyager par d'accablantes chaleurs, nous arrivâmes à Milan le 29 au soir, et on me conduisit chez le commandant de la place, nommé Sagot. Celui-ci me sépara aussitôt de ma femme et m'envoya coucher sur un mauvais grabat, dans un couvent où l'on mettait les prisonniers de guerre; et pour m'avertir sans doute de sa manière de penser, outre une sentinelle à ma porte, dans une chambre où un lit tenait à peine, il plaça un soldat au pied de mon lit.

Le 30, je fus conduit au château de Milan et fort mal logé; j'eus la liberté de voir ma femme et mon fils. Le lendemain de mon arrivée au fort, on me changea même de logement, pour me transférer

dans l'espèce de cachot que j'occupe, quoique au second étage, n° 10.

C'est un réduit formé par une voûte à plein cintre, de douze pas de longueur et six de largeur[1], ayant deux petites fenêtres grillées donnant sur la galerie, où est une sentinelle à ma porte; et cette porte se ferme avec un verrou en dehors.

On a eu, je crois sans l'assurer, l'attention de me loger en face d'une grande tour, qui est le point de vue de ma prison, sur laquelle est attaché un cadran qui n'a plus aucun mouvement, et dont l'aiguille, tournant à chaque instant, annonce que le ressort qui la dirigeait est brisé.... Ce cadran emblématique est environné de quatre espèces de bandes divergentes en bleu et rouge; ce sont les drapeaux nationaux; ils sont surmontés par une pique énorme, peinte à fresque rouge bleu et blanc, couronnée d'un énorme bonnet, qu'on dit être celui de la liberté.

Certes, on a eu raison de me loger ainsi; j'espère avoir en effet ma liberté sous les grilles de mon cachot, et je vais essayer de le prouver.

J'avais écrit, de Vérone, cette lettre à M. Buonaparte.

« Monsieur le général,

« J'ai été arrêté dimanche soir à Trieste, par M. le général Bernadotte, en présence de M. le comte de Mordwinoff, ministre plénipotentiaire de Russie à Venise, mon chef, qui a protesté contre la violence

1. Depuis, par ordre du général en chef et du général commandant la Lombardie, j'ai pu me promener, il est même question de changer mon logement et de me loger en ville.

exercée sur un membre de sa légation, au mépris du passe-port accordé par le ministre de France à Venise, qui assurait la sauvegarde, sous la garantie du droit des gens, au ministre et à tous ceux attachés à sa légation.

« J'ai l'honneur de vous envoyer, 1° le brevet qui m'a été remis par M. le comte de Mordwinoff, de l'ordre de sa majesté l'impératrice de toutes les Russies, qui, m'ayant accordé d'être son sujet, a daigné m'attacher à son service et m'employer dans la légation de Venise. Ce brevet a été présenté au sénat publiquement le 11 avril; et il a été répondu par la reconnaissance formelle du caractère dont j'étais revêtu le 28 du même mois 1796. Ces deux pièces sont cotées nos 1 et 2.

« Lorsque, vu les circonstances, la légation de Russie à Venise a dû s'éloigner de cette ville, le ministre de Russie a demandé un passe-port au gouvernement vénitien pour lui, ses effets, sa suite et les employés à sa légation. Ce passe-port, tel qu'il l'avait demandé, a été accordé par le ministre de France : j'en joins ici la copie, n° 3. C'est après avoir lu tout ces actes que j'ai été arrêté, qu'on a fouillé tous mes coffres, saisi tous mes papiers, qu'on me mène prisonnier auprès de vous, escorté par vingt dragons. Voilà les faits, monsieur le général : ils parlent d'eux-mêmes, et je n'ai rien à y ajouter.

« Dès 1790, à l'instant que le gouvernement sous lequel j'étais né a altéré son antique constitution, j'ai renoncé à ma patrie et à ma fortune; je suis sujet, employé et payé par un autre souverain. Ces faits-là sont publics.

« Je dois au caractère dont il a plu au souverain mon maître de me revêtir, de vous demander, monsieur le général, qu'après avoir examiné les pièces ci-jointes, vous veuillez bien ordonner que je sois remis sous votre sauvegarde à Trieste, où j'ai été arrêté, pour pouvoir, en obéissant aux ordres de l'empereur de Russie, mon maître, me rendre au lieu où réside à présent la légation dont je suis membre. Je demande que mon portefeuille me soit rendu, et les scellés qu'on y a apposés levés. Voilà, monsieur le général, ce que la justice la plus sévère m'autorise de réclamer de vous.

« Ce devoir rempli, je dois aussi vous dire que la violence inouïe dont je viens d'être l'objet, le mépris formel du droit des gens, la violation du passe-port par ceux mêmes qui l'ont accordé, peut faire croire, sans être exagéré, à la continuité de semblables violences : j'espère les supporter toutes avec le même courage. Mais j'ai une femme et un fils ; je l'ai vainement engagée à rester auprès du ministre de Russie ; elle a voulu partager tous les désagréments de ma position. Je l'aime et je l'estime trop pour lui envier ce glorieux témoignage de ses principes et de ses sentiments pour moi.

« Je vous prie donc, Monsieur, tant que j'existerai votre prisonnier ou celui de votre gouvernement, de ne pas séparer de moi ma femme et mon fils.

« J'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le général,

« Votre très humble et très obéissant serviteur. »

Vérone, le 26 mai 179[illegible].

Je lui écrivis cette seconde lettre.

« 31 mai 1797.

« Monsieur le général,

« J'ai dû vous laisser le temps de réfléchir à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser de Vérone, en date du 26 mai, avant que de vous en écrire une seconde sur le même objet. L'officier qui m'avait conduit de Trieste ici et qui vous a remis mon portefeuille, m'avait promis de me faire part de votre décision ; il ne l'a pas fait jusques ici, et je me vois forcé, monsieur le général, de vous récrire, pour vous remettre sous les yeux l'injustice de mon arrestation, et réclamer ma mise en liberté. On me dit que vos grandes occupations vous empêcheront de me répondre ; on me trompe sans doute : car quelle sorte d'occupation pourrait excuser la perpétuité de la violation manifeste du droit des gens, exécutée en votre nom et maintenue par votre autorité ? D'ailleurs, mon devoir n'est pas d'obtenir justice ; mais mon devoir est de la réclamer sans cesse, et d'environner l'opinion publique d'assez de connaissance sur ce qui me regarde, pour qu'elle puisse prononcer entre mes réclamations et l'injustice absurde et la cruauté de mes persécuteurs.

« Vous ignorez, monsieur le général, de quelles méprisables intrigues on vous a fait l'instrument ; je les dévoilerai toutes, et vous verrez alors, Monsieur, que votre autorité n'a fait que servir la haine dont m'honorent des gens trop obscurs pour vous être connus. Ce sont leurs intrigues qui ont amené la démarche la plus contraire à l'intérêt même de votre gouverne-

ment. Il n'en existe pas en effet qui n'ait le plus grand intérêt d'établir la confiance dans sa fidélité à maintenir ses propres engagements et son respect pour le droit des gens. Or, Monsieur le général, quand j'ai été arrêté à Trieste, je voyageais à la suite d'un ministre public, et le chef était garant, par un passe-port qui le mettait, lui et tous ses subordonnés, sous la garantie expresse du droit des gens. Je remets de nouveau sous vos yeux la copie de ce passe-port. Ceux qui l'ont délivré ne pouvaient ignorer que je faisais partie de cette légation, puisque mon titre avait été publiquement et formellement reconnu par le gouvernement vénitien.

« Il serait donc prouvé, Monsieur, que ce n'est que pour mieux s'assurer de ma personne que le gouvernement français m'a donné toutes les garanties qui devaient la faire respecter : et si tel a été son projet, il est clair qu'il devait réussir.

« Je croyais le règne de Robespierre et de Saint-Just fini ; mais il aurait encore existé, que ma confiance en ce passe-port aurait été la même. Et je ne sache pas que, lors de l'invasion de la Hollande, Robespierre ait osé commettre un pareil attentat contre le droit des gens.

« Le gouvernement français croirait-il avoir des droits sur moi, parce que je suis né Français ? Cela n'est pas possible, puisque, d'un côté, il a vendu toutes mes propriétés et m'a rangé dans la classe de ceux qui ne pouvaient plus être regardés comme Français.

« Dès 1790, j'ai cessé moi-même de vouloir vivre sous un gouvernement qui n'était plus celui sous le-

quel j'étais né. Et je suis au service de l'empereur de Russie, après avoir été à celui de son auguste mère. On me dit qu'on me reproche mes sentiments de vénération, d'amour et de fidélité pour le successeur de ceux qui furent mes rois. L'empereur de Russie, au service duquel je suis, reconnaissant les droits de Louis XVIII, tous les devoirs réunis m'attachent à lui. D'ailleurs, monsieur le général, le prix de la fidélité à ce prince a été taxé par le gouvernement qui a remplacé la monarchie : en renonçant pour jamais à la France, en y abandonnant toute sa fortune, il a toujours été permis de l'aimer, de l'honorer, de lui être fidèle. Je n'ai pas hésité à faire tous les sacrifices qui devaient être le prix de mes sentiments et de mes principes.

« Je suis étranger pour jamais à la France; de quel droit son gouvernement vient-il me demander compte de mes actions? et en vertu de quelle étrange loi le gouvernement français conserve-t-il des droits sur ceux qu'il a déclaré ne plus être Français, et qui, depuis sept ans, déclarent eux-mêmes ne plus vouloir être Français? D'ailleurs, monsieur, tous ces faits-là étaient connus quand on a accordé le passe-port à M. le ministre de Russie. Et s'ils n'ont pu autoriser à le refuser, à plus forte raison ne pouvaient-ils autoriser le gouvernement qui l'a accordé à violer ses propres engagements, et à mettre dans une prison celui que, cinq jours auparavant, ce même gouvernement avait mis sous la garantie du droit des gens. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé d'exemple d'une violation aussi inouïe.

« J'ai parcouru des parties de l'Arabie, où le droit public est d'arrêter et de dépouiller les voyageurs;

mais j'avais obtenu une sauvegarde du chef de la nation; et avec cette seule sauvegarde j'ai parcouru leurs déserts avec la plus parfaite sécurité. Ils avaient pourtant les mêmes droits que ceux qu'a exposés M. le général Bernadotte à M. le ministre de Russie, lorsque, après ses représentations et protestations, il lui déclara nettement qu'il ne s'agissait pas de justice et de raison, mais du droit de la force, et qu'il était le plus fort.

« Comme c'est vous, monsieur le général, qui avez l'autorité suprême en Italie, je m'adresse à vous pour vous en demander justice, pour vous demander en conséquence de me laisser la liberté de me rendre auprès de la légation de Russie, dont je faisais partie à Laubach.

« Je demande qu'on me rende mon portefeuille. Je n'imagine pas, malgré tout ce que j'éprouve, qu'il soit possible qu'on l'ouvre ; et si l'on se permet cette seconde violation, au moins ne se permettra-t-on pas celle de l'ouvrir sans m'appeler. Je demande donc que le portefeuille me soit renvoyé.

« Je demande, monsieur le général, qu'on n'ajoute pas à une arrestation aussi injuste que la mienne, tous les moyens possibles pour me la rendre pernicieuse, et en augmenter l'iniquité. Je demande que l'on ne m'enferme pas dans une prison, et si l'on veut absolument me tenir dans le fort de Milan, je demande que l'on m'y laisse la liberté de m'y promener ; que ma porte ne soit pas sans cesse occupée par un factionnaire, et qu'on me donne le moyen d'avoir un appartement assez grand pour y loger ma femme et mon fils, ce qui ne se peut dans l'espèce de cachot où

l'on m'a placé hier. On me dit pour raison que je suis prisonnier d'état. Si d'avoir été arrêté par l'état qui m'avait donné sa sauvegarde, qui m'avait garanti en me mettant sous la protection formelle du droit des gens, est ce qu'on appelle en France être prisonnier d'état, il est certain que je le suis; mais, excepté cela, je ne peux comprendre ce que l'on veut me dire.

« Voilà, monsieur le général, ce que j'ai l'honneur de demander à votre justice.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

On me signifia alors, le 1er juin, qu'il fallait partir pour Paris et d'abord pour Chambéry. Ma santé rendait ce départ impossible : il fallut différer.

Cette même nuit, M. Bernadotte m'envoya une voiture, avec le commandant de la place, pour me conduire chez lui, à trois lieues de Milan. Je m'y rendis, et nous eûmes, en présence de M. le général Berthier, une conférence de deux heures. On avait visité mon portefeuille sans daigner m'appeler à l'inventaire, et par conséquent sans constater juridiquement ce qu'il contenait.

A la vérité, cela ne valait pas la peine : des ouvrages de littérature, des lettres de J.-J. Rousseau et de Voltaire, des ouvrages sur Montesquieu, voilà ce qui le composait. L'œil de mes ravisseurs a fouillé dans tous mes secrets, et actuellement, malgré mes réclamations, on garde mon portefeuille, pour copier sans doute ce qui intéresse; ce qui est tout aussi conforme aux droits de l'honnêteté que mon arrestation l'a été au droit des gens.

Parmi ces mémoires, il y en avait un d'un homme

que je ne connais pas, qui disait avoir été le créateur de la coalition à Berlin, à Vienne et à Madrid, par les voyages qu'il avait faits. C'est sur cet écrit que l'on m'envoyait à Paris. Mais il y a dix-neuf ans que je n'ai été à Vienne ; et de ma vie je ne fus à Berlin ni à Madrid. Tant d'honneur ne m'appartenait pas ; je le fis apercevoir au général, et mon voyage fut retardé.

Malgré mon droit plus évident, plus clair que la lumière du jour, malgré mes réclamations, il fut résolu qu'il fallait attendre si le directoire aurait besoin ou faim de ma personne, si cet appétit l'emporterait sur l'intérêt national, qui exige si impérieusement que le droit des gens soit respecté, et qu'un gouvernement ait au moins la pudeur de ne pas arrêter et assassiner ceux à qui, cinq jours auparavant leur arrestation, il promettait sauvegarde, sûreté, garantie, par l'organe de son ministre public et de son représentant.

J'attends donc la décision des cinq dictateurs, plus puissants que ne le furent jamais ceux de Rome : car autre chose est de disposer de la vie des citoyens, autre chose est de disposer de l'honneur d'un état.

Quant à la liberté de mes paroles, je ne peux me plaindre, elle a été entière ; j'en ai usé sans réserve et je n'ai pas un sentiment que je me puisse reprocher de n'avoir pas manifesté.

Quant à celle de ma personne, je dois rendre justice, même à mes ennemis : j'ai trouvé des gens pleins d'humanité, pénétrés de l'injustice que j'éprouve, cherchant à la réparer par des procédés pleins de délicatesse et d'honneur.

De la part du général en chef, j'ai éprouvé des témoignages d'intérêt. En se refusant à me rendre la justice qui m'est due, il m'a offert tout ce que le désir de m'être personnellement utile pouvait lui inspirer.

Mais j'ai aperçu aussi, quoique en petit nombre, de ces gens héritiers du sang de Robespierre, qui, forcés de renoncer à le répandre et à la volupté de le voir couler, me paraissent éprouver, sous l'empire de la modération actuelle (qui, à en juger par ce qui m'arrive, n'est pas même encore devenue la rigoureuse justice) un tourment semblable à celui que ressent un tigre sous ses barreaux, lorsqu'il voit sa proie se promener autour de sa loge et ses fers l'empêcher de l'atteindre. On aperçoit leur gêne, leur appétit, leur férocité et leurs regrets. Les maîtres de la France pourraient, sans aller chercher au loin des animaux féroces au milieu de l'Afrique, renouveler à Paris les supplices de Néron. Qu'ils lâchent ces hommes de sang sur leurs victimes, dans un amphithéâtre, et ils verront si, en les condamnant à la férocité de ces sortes de bêtes, ils n'ont pas trouvé, en France même, des bêtes plus féroces encore que les tigres du désert et le lion de l'Afrique.

Jusques à ce moment, j'ignore mon sort. Eh! certes, il est difficile de le prévoir avec un peuple dont les gouvernants respectent si peu l'honneur et le droit des gens, dont les chefs ont, à en juger d'après ce qui m'arrive, adopté cette jurisprudence inconnue jusques à ce jour.

Tel homme dont la fortune offre une riche confiscation est étranger à la France, afin de pouvoir la lui confisquer.

Mais le même homme redeviendra Français, quand nous pourrons attenter à sa liberté et à sa vie.

Pour saisir un homme qui nous déplaît, qui appartient à un prince étranger, qui est son plénipotentiaire, employé par lui, et reconnu pour faire partie d'un ministère public, nous lui promettons sauvegarde, garantie; nous le prenons sous la protection du droit des gens.

Après avoir ainsi assuré sa confiance par tout ce qui doit faire respecter sa personne, nous le saisirons, en lui déclarant que justice et raison ne sont que des mots, et que la force est tout.

Avec de tels principes mis en action, il est difficile de prévoir l'avenir.

(Au fort de Milan, logé nº 10, ce 4 juin 1797.)

Le comte D'ANTRAIGUES, au service
de l'empereur de Russie.

VI. — PAGE 187.

MARCHE DE L'ARMÉE D'ITALIE
SUR ROME,
PAR VILLETARD.

AIR : du Chant du Départ.

La victoire, en chantant, sous les remparts de Rome
Conduit les enfants des Gaulois; [l'homme
Mais leur glaive, aujourd'hui vengeur des droits de
N'a plus soif que du sang des rois.

C'est en relevant les décombres
De son Capitole écroulé
Qu'ils vont enfin venger les ombres
Du sénat qu'ils ont immolé.
Rome, la liberté t'appelle,
Romps tes fers, ose t'affranchir !
Un Romain doit vivre pour elle,
Pour elle un Romain doit mourir.

La balance à la main, Brennus[1] encor s'avance,
Non plus pour peser ta rançon
Ton peuple et tes tyrans seront, dans sa balance,
Pesés au poids de la raison.
Si le poids des tyrans s'élève,
Ah ! malheur, malheur aux vaincus.
Brennus y posera son glaive,
Et les tyrans ne seront plus.
Rome, la liberté t'appelle, etc., etc.

Ton Camille est tombé, reine de l'Italie,
Qui te défendra de nouveau ?
La ronce a végété dans son urne avilie
Et l'herbe a crû sur son tombeau.
J'ai vu tout ton peuple crédule
Trembler aux pieds d'un imposteur,
Assis sur la chaise curule
D'où tonnait ton fier dictateur.
Rome, la liberté t'appelle, etc., etc.

1. Brennus ayant exigé des Romains mille livres pesant d'or, les Romains achetèrent à ce prix une paix honteuse. Sulpicius apporte la somme; bientôt il s'aperçoit que les Gaulois se servent d'une balance fausse, et il s'en plaint. Brennus, pour toute réponse, ajoute son épée au poids, en s'écriant : *Malheur aux vaincus !*

Quoi ! tu dors énervé sous le fardeau des chaînes,
Romain, qui régnais sur les rois !
Rome a subi le joug, et les aigles romaines
Rampent sous l'arbre de la croix ! ! !
Mânes sacrés de leurs ancêtres,
Sortez du sein des monuments;
Brisez leur croix, chassez leurs prêtres,
Ils n'ont qu'abruti vos enfants.
Rome, la liberté t'appelle, etc., etc.

Romain, lève les yeux : là, fut le Capitole :
Ce pont est le pont de Coclès :
Ces charbons sont couverts des cendres de Scévole :
Lucrèce dort sous ce cyprès :
Là, Brutus immolait sa race :
Là, Rome immolait Appius,
Et César, à cette autre place,
Fut poignardé par Cassius.
Rome, la liberté t'appelle, etc., etc.

Peuple esclave, entends-tu les chants du peuple libre ?
Sors enfin des bras du sommeil.
As-tu vu ses drapaux flottant au bord du Tibre ?
Voici le moment du réveil.
Lève-toi, brise tes entraves,
Et que du creux de ses volcans,
L'Etna vomisse au loin ses laves
Pour dévorer tous les tyrans.

CHOEUR.

Rome, la liberté t'appelle,
Romps tes fers, ose t'affranchir,
Un Romain doit vivre pour elle,
Pour elle, un Romain doit mourir.

CHANT FUNÈBRE DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Fratribus dicatum : ne lugeas,
pro patriâ occubuere fortunati.

Air : Mourir pour la patrie.

Français, de pleurs arrosons tous
L'urne de nos compagnons d'armes
Que Mars a frappés de ses coups.
Mais non, leur sort est assez doux.
Ah ! loin de répandre des larmes,
De leur trépas soyons jaloux.
Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus doux, le plus digne d'envie.

Suspendez vos gémissements,
Vous qui leur avez donné l'être.
Vos pleurs outragent vos enfants,
Vainqueurs à leurs derniers moments.
Il faudrait les pleurer peut-être
S'ils étaient vaincus et vivants.
Mourir pour la patrie, etc.

Ne pleurez point sur leurs tombeaux,
Vous qu'à leur sort l'hymen attache ;
Si pour vieillir dans le repos
Ils avaient fui nos saints drapeaux,

Que ferait l'épouse d'un lâche,
Près de la veuve d'un héros?
Mourir pour la patrie, etc.

Au lieu de cris, au lieu de pleurs,
O vous, leurs veuves et leurs mères,
Tressez des lauriers et des fleurs
De la couronne des vainqueurs.
Couronnez l'urne de nos frères
Et chantez autour d'elle en chœurs :
Mourir pour la patrie, etc.

S'il faut retourner aux combats,
Urne funèbre, auguste et chère,
Marche partout devant nos pas :
Si nous y trouvons le trépas,
Recueille aussi notre poussière,
Nos amis graveront au bas :
Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus doux, le plus digne d'envie.

VII. — PAGE 192.

EXTRAIT DU *PUBLICISTE*.

Octobre 1803.

Laus publica, dulcissimum virtutis præmium,
acerrimum virtutis incitamentum.

Nous avons annoncé la mort de M. de la Millière ; mais nous devons à sa mémoire de donner quelque

idée de ses vertus et des talents qui lui ont mérité, pendant sa vie, l'estime publique, et qui excitent aujourd'hui les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

LOUIS-ANTOINE CHAUMONT DE LA MILLIERE a été du très-petit nombre d'hommes publics qu'une conduite irréprochable, dans des circonstances difficiles, ait maintenu en possession de la considération qu'il s'était acquise autrefois dans des places distinguées. Cette considération qu'il devait plus encore à son caractère qu'à ses talents reconnus pour l'administration, l'avait fait appeler, en 1787, au contrôle général d'où sortait alors M. de Calonne. Louis XVI, en le pressant d'accepter, lui dit qu'il l'avait choisi comme le plus honnête homme de son royaume. M. de la Millière refusa la place, malgré des instances vives et réitérées, déterminé uniquement par un sentiment de modestie qui lui faisait craindre de ne pas remplir aussi bien qu'il l'eût désiré un poste alors le plus important de l'administration. Les mêmes propositions et les mêmes instances se renouvelèrent en 1790, et M. de la Millière eut besoin alors de tout son courage, qu'il trouvait toujours dans des motifs respectables, pour résister aux desseins de son souverain devenu malheureux ; mais, bien déterminé à le servir jusqu'au dernier moment, il conserva la place d'intendant des finances jusqu'au 11 avril 1792. Alors, perdant tout espoir de faire aucun bien, il donna sa démission et renonça dès cet instant aux affaires publiques. A l'assemblée des électeurs de Paris, en l'an v, il se vit appelé à la députation par le vœu de tous les honnêtes gens ; mais il déclara la résolution où il était de ne pas accepter.

L'estime générale s'était trop fortement prononcée en sa faveur : on ne lui pardonna pas l'influence dont il aurait pu jouir, et, peu de temps après le 18 fructidor, en revenant d'un voyage qu'il avait fait dans le midi de la France, pour rétablir sa santé, il fut arrêté à Lyon, sous prétexte d'émigration, quoiqu'il fût bien constant et bien notoire qu'il n'était jamais sorti de Paris que pour aller aux eaux des Pyrénées ; chacun des chefs du gouvernement en convenait ; mais il était inscrit sur une liste d'émigrés. Il fut traduit devant une commission militaire, et, s'il échappa à la mort, il ne le dut qu'au cri public et aux soins actifs d'une amitié courageuse. La clémence du directoire se borna à le faire déporter. La ville de Riom, où il resta treize mois en prison, se souviendra longtemps de ses malheurs et de ses vertus : son geôlier l'a pleuré, lorsqu'il est parti pour subir sa déportation. C'était dans l'hiver rigoureux de 1798. Il fut obligé de traverser l'Allemagne dans un chariot découvert : il fut gelé de la moitié de son corps, et ce fut le principe de la maladie qui a depuis rempli sa vie de souffrances, qui en a avancé le terme. Personne n'a pu le connaître sans l'aimer. On était irrésistiblement frappé de ce mélange de force et de sensibilité qui composait le caractère de cet homme de bien. Sa patience, sa bonté, sa simplicité, lui gagnaient ceux dont la noblesse de son caractère lui attirait le respect. Son indulgence rassurait ceux qu'eût intimidés l'exactitude de ses principes. La force de sa raison lui donnait, sans qu'il le voulût, un ascendant auquel ne pouvaient résister ceux qui l'approchaient ; et qui, jusque dans la dernière prison qu'il ait occu-

pée, le rendait l'arbitre des différends qui s'élevaient autour de lui, le conseil de ses compagnons d'infortune, leur recours auprès du geôlier, dont il avait adouci la sévérité, changé les opinions, et qui ne parle encore de lui qu'avec attendrissement et vénération, en l'appelant, comme avait fait Louis XVI, le plus honnête homme de France.

M. de la Millière laisse dans la désolation une famille dont il était adoré, des amis qui perdent un guide éclairé et un ami aussi solide que tendre. Il s'est éteint dans l'âge de la force, au milieu de ceux dont le bonheur était attaché à son existence, dont tous les vœux demandaient pour lui une longue vie que semblait lui promettre la force de son tempérament, et dont il eût joui sans les persécutions qui l'ont abrégée. C'est une des nombreuses et innocentes victimes d'une des plus désastreuses journées de notre révolution.

VIII. — PAGE 254.

Hambourg, devenu l'asile de beaucoup de Français, et entre autres de sept ou huit membres fameux de l'Assemblée *constituante*, l'était aussi des proscrits de diverses nations européennes, ce qui faisait dire que cette ville se montrait à la fois *consolatrix afflictorum* et *refugium peccatorum*. — Quelques uns de ces constituants, forcément émigrés, n'avaient pas renoncé à donner des conseils pour rétablir la monarchie. — *Les bonnes gens!* s'écriait Rivarol, *après avoir été incendiaires, ils viennent s'offrir pour pompiers.*

On voit à Hambourg, ajoutait-il, *le contraire de la métamorphose naturelle; bien des papillons y sont devenus chenilles.* — C'était l'effet de l'exil, de la mauvaise fortune, sur quelques hommes qu'on avait cités en France comme des modèles de grâce et d'élégance.

A propos du trait qui finit une pièce de vers composée par lui, et dont je vais rapporter une partie, il prétendait qu'il y avait tant de tristesse attachée à l'obligation de vivre dans ce pays-là, qu'il ne connaissait *de beau que d'y mourir*. Par là, il faisait allusion aux pompes funèbres de Hambourg qui, comme je l'explique dans le texte de mes *Souvenirs*, sont bien ordonnées, mais n'ont rien de trop lugubre, du moins pour les personnes qui ne pleurent pas amèrement celle à qui ils viennent rendre les derniers devoirs.

Voici ce fragment d'une diatribe en prose et en vers contre les Hambourgeois, qui fut adressée par Rivarol, en 1796, à une jolie Française émigrée, madame Cromot de Fougy.

N'allez pas imiter les modes meurtrières
Des épais descendants des Teutons et des Goths,
Qui des deux Océans gardent mal les barrières;
Gens qui feraient fort à propos,
S'ils nous empruntaient nos manières,
Et s'ils nous prêtaient leurs lingots;
Mais dont les humides cerveaux,
Nés pour les fluxions et non pour les bons mots,
Ont la pesanteur des métaux
Qu'ont entassés leurs mains grossières.
. . . .
Quand la mort, confondant leurs âmes financières,
Les fait enfin passer de leurs poudreux bureaux
Dans ses étroits et noirs caveaux,

On les voit cheminer devers leurs cimetières,
En uniforme de corbeaux,
Et descendre à pas lents dans ces tristes carrières,
A la lueur de cent flambeaux,
Escortés de porte-manteaux
Dont ils ont acheté les pleurs et les prières,
Et les crêpes pendants et les vastes chapeaux;
Malheureux qui sont assez sots
Pour ne décorer que leurs bières,
Et qui sont mieux dans leurs tombeaux
Qu'ils n'ont été dans leurs tanières.

Ce dernier vers fait allusion aux caves dans lesquelles naissent, vivent et meurent les gens du peuple à Hambourg ; mais ceux des Hambourgeois qui *décorent leurs bières* n'habitent pas des *tanières :* ils ont pour la plupart de grandes et assez belles maisons.

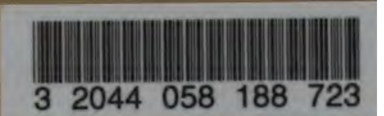
Le dégoût un peu exagéré de Rivarol pour le séjour de Hambourg me rappelle la réponse d'un ancien élégant de Paris, M. Des Entelles, à qui une belle dame, une grande dame de l'émigration, reprochait un jour de sentir horriblement la pipe. Il s'en défendait comme il pouvait; la baronne, depuis duchesse de M..., insistait en disant : « Quoi ! un homme comme vous ! » Il voulait nier encore; tout à coup il reprend : « Ah ! Madame, je vais vous expliquer ce qu'il en est. « On s'ennuie si mortellement dans ce déplorable « pays, que je bâillais tout à l'heure sur le *Jungfersteig*, « je bâillais à m'en fendre la bouche. Un coq... de « fumeur allemand a passé et m'a lâché toute sa « bouffée. Je n'ai pas eu le temps de faire passer la « vilaine odeur qui vous déplaît avec tant de rai« son. »

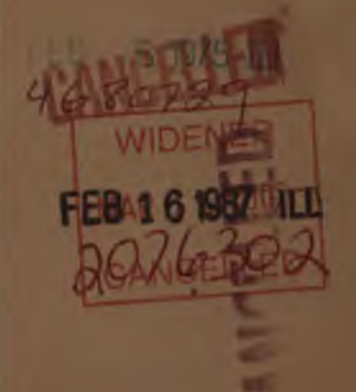
La baronne de M... n'aurait pas pu croire alors qu'en France, au XIX[e] siècle, la mode du cigare et de la cigarette deviendrait tellement générale qu'elle gagnerait jusqu'à quelques-unes de nos jolies femmes de Paris... *Lugete, Amores !...*

Février 1843.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.




3 2044 058 188 723


CANCELLED
WIDENER
FEB 16 1987 ILL
2026302
CANCELLED